

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉBATS PARLEMENTAIRES

COMPTE RENDU IN EXTENSO DES SÉANCES DU SÉNAT ET DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS
QUESTIONS ÉCRITES ET RÉPONSES DES MINISTRES A CES QUESTIONS

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 1940

COMITÉS SECRETS

Les comptes rendus in extenso des Comités secrets des 14 et 15 mars et des 16, 17 et 18 avril 1940 sont publiés en exécution de la résolution suivante adoptée le 2 juillet 1948 par le Conseil de la République :

« Les comptes rendus in extenso des débats en comité secret de la période qui a précédé l'invasion de mai 1940 seront publiés dans le délai d'un mois. »

« La sténographie sera publiée sans subir de la part des orateurs aucune suppression ou adjonction, retouche ou correction. »

Comité secret du Jeudi 14 Mars 1940.

(Journées des 14 et 15 Mars 1940.)

Au cours de sa séance du 14 mars 1940, le Sénat a ordonné la discussion immédiate de plusieurs interpellations relatives à la conduite de la guerre. Il a décidé à cet effet de se constituer en comité secret et la séance publique a été suspendue.

Les débats en comité secret se sont poursuivis pendant les journées des 14 et 15 mars.

La séance publique, suspendue le jeudi 14 mars à quinze heures et demie, a été reprise le vendredi 15 mars à vingt heures et demie. En conclusion des débats, le Sénat a adopté, au scrutin, un ordre du jour de confiance au Gouvernement.

SOMMAIRE

Discussion des interpellations de MM. Laudier, Reibel, Pierre Laval, Paul-Boncour et Bardoux sur les causes et les conséquences des événements de Finlande et la conduite de la guerre :

MM. Laudier, Reibel, Pierre Laval, Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères, Ferrand.

Suspension et reprise de la séance le lendemain, vendredi 15 mars, à quinze heures.

Motion d'ordre : MM. Bardoux, le président, Edouard Daladier, président du conseil.

Suite de la discussion des interpellations :

MM. Paul-Boncour, Edouard Daladier, président du conseil, le comte de Blois, Lémery, Bardoux, Marx Dormoy, François Saint-Maur. Ordre du jour de MM. Bienvenu-Martin, Jourdain, Léon Bérard, de Monti de Rezé.

MM. le président, Pierre Laval, le comte de Blois, Manceau, Bienvenu-Martin.

PRÉSIDENCE DE M. JULES JEANNENEY

(La séance est reprise en comité secret à quinze heures et demie.)

INTERPELLATION DE M. HENRI LAUDIER SUR L'AIDE APPORTÉE PAR LES ALLIÉS A LA FINLANDE ET SUR L'ISSUE DE LA GUERRE RUSSO-FINLANDAISE

M. le président. La séance est ouverte. La parole est à M. Henri Laudier pour développer son interpellation.

M. Henri Laudier. Messieurs, j'ai le cœur serré, profondément serré, en abordant cette tribune : la Finlande a succombé. Elle est en deuil.

Vous me permettez de manifester un regret : C'est que la partie de ces interpellations concernant la Finlande n'ait pu être délibérée en séance publique afin que le Sénat français pût adresser à l'héroïque peuple finlandais le tribut de sympathie et d'admiration qui lui est dû.

Mon interpellation, messieurs, tend à obtenir du Gouvernement des explications sur l'aide qui a été apportée à la Finlande et sur l'issue de la guerre russo-finlandaise. Après cent quatre jours d'une lutte tragique, la Finlande a dû s'incliner devant des forces considérablement plus nombreuses et incessamment renouvelées, et vous savez les dures conditions de paix devant lesquelles elle a été obligée de s'incliner. Elle va être amputée de l'isthme de Carélie, de cette vaillante cité de Viborg qui a résisté jusqu'à la destruction totale. La Russie des Soviets va pouvoir installer à Hangoë une base navale : elle va devenir, pour ainsi dire, maîtresse de tout le golfe de Finlande.

Donc, après l'Autriche, après la Tchécoslovaquie, après la Pologne, c'est le tour de l'infortunée Finlande de passer sous la botte des despotes qui veulent dominer le monde.

N'est-ce pas suffisant ? Je crois, quant à moi, que c'est trop.

Alors, messieurs, une question se pose. Est-il exact, comme l'affirmait hier M. Bourguès dans *Le Petit Parisien*, que, jusqu'à la dernière minute, la valeureuse Finlande ait été soutenue, matériellement et moralement, par l'Angleterre et par la France ?

Voilà la question que j'ai à poser au Gouvernement.

Je sais qu'on a fait état, ces temps derniers, dans la presse et même mardi à la Chambre, d'une énumération de moyens matériels que nous aurions envoyés à la Finlande. On a parlé de 175 avions, de 49 canons, de 5.000 fusils-mitrailleurs. Le bruit court même que ces chiffres seraient exagérés.

Pour ceux d'entre vous, messieurs, qui sont membres de la commission de l'air, qui suivez depuis des années la progression de nos fabrications aéronautiques, il n'est pas surprenant que nous n'ayons pu envoyer en Finlande que 175 avions et peut-être moins.

Je n'en fais pas grief au Gouvernement, mais j'ai, moi, le droit de dire que les hommes qui ont fait supporter à ce pays, pendant deux ans, une politique que, pour mon compte, j'ai condamnée, sont un peu responsables sans doute de l'insuffisance des moyens d'action que nous avons pu mettre à la disposition de la Finlande. (Applaudissements à droite, au centre et sur quelques bancs à gauche.)

M. Desjardins. Ceux qui n'ont pas voté la ligne Maginot ?

M. Henri Laudier. Dans tous les cas, si la France n'avait pas suffisamment d'avions pour en envoyer à la Finlande, l'Angleterre devait en avoir. Lui a-t-on demandé d'en envoyer suffisamment, conjointement avec ce que la France pouvait faire ? C'est encore une question qu'il convient de poser.

Dans tous les cas, la guerre durait depuis le 30 octobre avec des hauts et aussi avec des bas, mais avec des hauts qui, tout de même, grâce à l'intrépidité des troupes finnoises, aurait pu permettre d'arriver à temps pour la secourir plus efficacement et pour l'empêcher de succomber.

J'ai le sentiment quant à moi — et je me permets de le dire devant vous, car vous savez que j'ai mon franc-parler, — qu'on a laissé la Finlande à peu près livrée à ses propres moyens jusqu'au 22 février, date à laquelle la Grande-Bretagne a été saisie par l'ambassadeur des Soviets des propositions de paix à transmettre à ce pays.

En est-il autrement ? Est-il exact que le Gouvernement, avant même le 22 février, avait été tenu exactement au courant de ce qui se passait en Finlande ?

Nous y avions cependant un ministre de France qui a dû donner au Gouvernement les informations nécessaires. Si les a données, pourquoi n'a-t-on pas tenu compte de ses avertissements ?

Ce n'est que le 26 février, a déclaré mardi dernier à la Chambre M. le président du conseil, que notre pays s'est trouvé prêt enfin à faire davantage à l'égard de la Finlande. Il a même ajouté que, le 7 mars, il avait adressé un message à M. Holme, ministre de Finlande à Paris, pour le prévenir qu'on attendait l'appel de la Finlande pour envoyer un renforcement d'aide.

Messieurs, à cette date du 7 mars, la Finlande était déjà à bout de souffle. Elle se débattait pantelante dans les griffes de l'ours moscovite, et il est manifeste qu'il était déjà beaucoup trop tard pour lui venir efficacement en aide.

Je sais qu'il y avait des difficultés, M. le président du conseil s'en est même expliqué devant la Chambre. Il a parlé de droit international.

Nous devons être, je pense, respectueux du droit international, mais nous devons être également respectueux des aspirations d'un libre peuple qui veut conserver son indépendance. Et je ne serais pas éloigné, quant à moi, de reprendre ici la

parole que M. Hore Belisha employait hier aux Communes: « On aurait pu se dispenser de certaines questions de pure forme; les incidents de l'Allmark démontrent que dans certaines circonstances on s'en est passé. » (Applaudissements sur un grand nombre de bancs.)

M. Tanner, ministre des affaires étrangères de Finlande, le maréchal Mannerheim dans un ordre du jour poignant dont il convient de peser tous les termes, ont dit là-dessus des choses fort intéressantes. C'est entendu. Je pense aussi que la Norvège et que la Suède n'ont point eu à l'égard de leur consœur la Finlande l'attitude qu'elles auraient dû tenir, et je pense, messieurs, que s'il advenait un jour que quelque part en France l'honorable M. Jay fût salué par le cri vengeur de « Vive la Finlande ! Monsieur ! » il n'y aurait pas lieu d'en être surpris.

Mais, messieurs, d'autres questions se posent. Elles sont particulièrement angoissantes.

Que vont penser nos combattants du résultat de la lutte héroïque menée par la Finlande ?

Que va penser le pays ? Que vont en penser les peuples neutres et amis, car vous sentez bien que la guerre peut être portée encore sur différents autres points sensibles. Que nous répondront ces peuples neutres quand nous leur promettons aide et assistance ? N'auront-ils point la tentation de nous répondre: « Si l'aide et l'assistance que vous nous promettez est du même calibre que celle que vous avez prodiguée à la Finlande, mieux vaut sans doute que nous restions tranquilles ! »

Cette situation, messieurs, est grave. Je pense traduire le sentiment de beaucoup d'entre vous en affirmant que la défaite de la Finlande nous a atteints en plein, qu'elle est pour nous une défaite morale, sinon une défaite diplomatique, d'une extrême gravité. Le Gouvernement a le devoir de nous donner toutes les explications et les apaisements nécessaires.

Depuis le début des hostilités, le Parlement et notamment le Sénat lui ont fait confiance. L'homme qui est à cette tribune l'a soutenu résolument depuis son avènement. Par deux fois, nous lui avons accordé les pleins pouvoirs. Nous lui avons délivré un blanc-seing. Qu'en a-t-il fait ?

Il faut aujourd'hui qu'il s'explique devant nous, qu'il nous dise s'il est résolu à conduire vigoureusement la guerre ou à perpétuer ce piétinement sur place, cette absence de différents lieux où la France devrait être afin de tenir son rang dans le monde.

Le Sénat est encore résolu à le soutenir, mais à une condition: c'est qu'il agisse bien et qu'il agisse vite. (Applaudissements.)

INTERPELLATION SUR LA CONDUITE DE LA GUERRE

M. le président. La parole est à M. Reibel, pour développer son interpellation.

M. Charles Reibel. Messieurs, le Sénat excusera l'état d'impréparation complet dans lequel je me permets de me présenter devant lui, puisqu'aussi bien je devais avoir l'honneur d'interpeller aujourd'hui M. le ministre de l'intérieur sur les menées hitléro-communistes et les incidents qui ont marqué la libération de M. Alvarez del Vayo. Mais je comprends trop que ces questions, si graves soient-elles, se soient effacées, dans l'opinion et dans les préoccupations du Sénat, devant les événements

angoissants que nous traversons.

L'honorable M. Laudier vient, avec force, de vous parler de la Finlande, de l'héroïque Finlande; mais je crois que ce phénomène douloureux, dont il relatait les phases si cruelles, est en réalité — et c'est ce qui est grave — un symptôme d'un mal plus général.

L'autre jour, je lisais, sous la plume de M. Maurice Sarraut, notre éminent ancien collègue, que l'Allemagne mène la guerre; et il n'est pas douteux en effet, messieurs, que c'est le destin tragique que nous subissons en ce moment et dont nous devons nous rendre compte.

Depuis le début de la guerre, nous avons été à la suite de l'Allemagne. Oh! certes, je me rends bien compte des difficultés qui se sont rencontrées. Il en est de divers ordres; il en est une qui tient à ce que le Reich est entre les mains du Führer, qui est un souverain absolu, totalitaire, et qui, j'ajoute, est tout seul. De notre côté, nous sommes deux, la Grande-Bretagne et nous. Et je me souviens de ce mot qu'on a prêté au maréchal Foch, après les divergences de vues entre les deux pays alliés, durant la guerre de 1914-1918, avant que fût instauré le commandement unique, lorsque lui, l'homme qui avait écrit sur Napoléon I^{er} le livre que nous savons et qui était le grand admirateur et le continuateur de sa doctrine, il disait en plaisantant: « J'en arrive à moins admirer Napoléon I^{er} parce que, pour la première fois, il voyait ce qu'était une coalition ».

La nôtre est plus simple, puisqu'il n'y a que deux gouvernements en face de l'Allemagne; car, enfin, je puis bien le dire, je crois, personnellement, que l'Allemagne et Staline ne font qu'un, au point de vue de la conduite de la guerre, tout au moins; non pas, certes, qu'il n'y ait pas entre eux de graves difficultés, même des luttes, en ce qui concerne les champs d'action respectifs du germanisme et du slavisme, mais il n'empêche qu'au point de vue militaire, c'est incontestablement l'Allemagne qui commande.

D'autre part, la campagne même de Finlande, à l'issue tragique de laquelle nous venons d'assister, montre assez quelle était la faiblesse des armées rouges, au moins quant à leur puissance offensive, et il ne me paraît pas douteux que si l'armée rouge est venue à bout de ces héroïques phalanges de Finlandais, si peu nombreuses, si mal armées au début, c'est incontestablement parce que, dans les derniers temps, si la Finlande recevait, de notre côté, des armes, des avions — je m'en réjouis — il n'en arrivait pas moins, d'un autre côté, ce phénomène extrêmement grave que les Etats scandinaves, peu à peu, subissaient l'emprise de l'Allemagne et que, finalement, on peut bien le dire, c'est autant l'Allemagne que la Russie qui a écrasé la Finlande. C'est, en effet, la menace pesant sur la Suède, pour le cas où elle laisserait passer les troupes alliées, qui, incontestablement, a empêché l'arrivée des contingents qui étaient nécessaires, étant donné l'appauvrissement continu des malheureuses armées finlandaises.

Messieurs, peut-on en tirer un enseignement ? Oui, à coup sûr ! C'est que l'Allemagne a, dans toute cette affaire, conduit la guerre tout à la fois avec des procédés où le scrupule faisait absolument défaut, mais aussi avec une volonté prodigieuse.

A l'heure qu'il est, les journaux anglais et français ou la T. S. F. accusent la malheureuse Suède — ne disons pas la malheureuse Suède, disons la Suède — et on essaie de faire retomber sur son dos — que le Sénat excuse cette expression si

vulgaire — la responsabilité de la destruction finlandaise.

On parle à nouveau d'un mot de M. Winston Churchill, si dynamique, car c'est l'élément dynamique du cabinet anglais, et — que le Gouvernement qui est présent sur ces bancs me permette de le lui dire — M. Winston Churchill est peut-être, sauf de rares exceptions, l'élément le plus dynamique des deux cabinets, anglais et français. Il vient de le montrer dans les affaires du Graf Von Spec et de l'Altmark, où il semble bien que l'affaire de l'Altmark était le prélude d'autres opérations où les uns et les autres nous avions mis d'autres espoirs qui, hélas! se sont réduits à l'état d'illusions.

M. Winston Churchill avait parlé de ces gens qui regardent le crocodile, qui ont peur de lui et qui laissent manger le voisin dans l'espoir qu'il les épargnera.

Il faut bien dire qu'on ne doit pas accuser trop la malheureuse Suède — maintenant, je l'appelle la malheureuse Suède — parce qu'elle était sous le coup de la menace la plus grave, étant donné qu'elle est très près, dans toute sa région méridionale, de l'Allemagne, qu'elle est, pratiquement, presque sous le coup des canons allemands et qu'indubitablement, si elle avait laissé passer des troupes alliées, elle aurait été attaquée.

A la vérité, messieurs, il faut, pour qu'on puisse critiquer ceux qui laissent manger le voisin par le crocodile, à tout le moins, qu'ils aient entre les mains un bon gourdin, ou bien il faut qu'ils sentent qu'il y a derrière eux, à proximité, un homme armé d'un puissant gourdin, de telle façon qu'ils se disent que la lutte contre le crocodile peut avoir chance d'aboutir.

Est-ce que ces circonstances se sont trouvées réunies? C'est cela que je déplore; c'est que ni du côté de la France ni du côté de la Grande-Bretagne, au moins d'après ce que nous savons — peut-être apprendrons-nous quelque chose tout à l'heure, et je m'en réjouirais pour le pays — ni d'un côté ni de l'autre, on n'a dit à la Suède ou à la Norvège: « Vous pouvez laisser faire! Nous allons vous garantir et prendre des précautions. » Car, il ne suffit pas de garantir. L'événement a appris aux neutres que la garantie est quelquefois singulièrement illusoire.

Nous avons vu, depuis le début de cette guerre, l'écrasement de la Pologne, dans des conditions qui ont été vraiment douloureuses, elles aussi. Il est évident que la Pologne ayant été garantie de la façon la plus formelle par la France et par la Grande-Bretagne, il n'est pas douteux que l'exemple qu'elle a fourni n'est pas extrêmement encourageant pour les autres neutres.

L'un de nos collègues disait à mi-voix, monsieur le président du conseil, qu'il était dangereux d'accuser la Suède. Je crois, moi aussi, que c'est bien dangereux, car nous ne savons pas ce que demain nous réserve et de toutes façons, il convient d'être juste, car si la Suède a regardé et a laissé le crocodile manger sa proie, il y a quelqu'un qui n'est pas intervenu. Ce sont les hommes qui avaient des carabines Winchester entre les mains, c'est-à-dire la France et la Grande-Bretagne, qui pouvaient rassurer la Suède et lui dire: « Laissez-nous passer. Nous vous défendrons, comme nous défendrons la Finlande! »

Ceci est grave, parce qu'il y a un gros danger à laisser l'ennemi sans cesse avoir l'initiative.

Oh! je sais parfaitement, monsieur le président du conseil, les autres difficultés que vous rencontrez, en dehors de celles qui tiennent à notre alliance elle-même et

à cette dualité. Ce sont évidemment les déficiences que nous connaissons les uns et les autres ou que tout au moins les membres de nos commissions militaires connaissent bien et sur lesquelles nous nous expliquerons en détail, puisque, monsieur le président du conseil, vous nous y avez conviés, lors de prochaines séances du comité secret qui auront lieu avant le vote des crédits. Il me sera tout de même permis d'y faire une allusion discrète dès à présent, parce qu'il est impossible de juger de la situation sans se rendre compte des moyens positifs que nous avons entre les mains. Il est évident que la direction d'une politique et à plus forte raison de la conduite d'une guerre sont conditionnées par la possibilité où l'on est d'avoir telles ou telles ressources ou au contraire par le manque de tels ou tels matériels de guerre.

Or, messieurs, je suis bien obligé de dire au Sénat, puisque nous sommes en comité secret, que la guerre a commencé dans des conditions d'impréparation totale, que nous étions, au mois de septembre 1939, dans un état tel qu'on n'ose pas songer à ce qui se serait produit si l'ennemi avait attaqué directement au lieu de commencer par attaquer la Pologne. (Mouvements.) Nous étions dans un état de gravité sans égal et je dirai même, puisque nous parlons ici librement, dans un état de déficience surprenant, alors que nous avions eu auparavant l'événement de Munich au mois de septembre 1938 et qu'il semblait que c'était une leçon salutaire, qui aurait pu nous amener à faire l'effort forcé que, je dois le dire du reste, toutes les commissions du Sénat ont désiré ardemment, qu'elles ont souhaité et auquel elles ont poussé, dans toute la mesure où les événements le permettaient.

Cette déficience de départ était telle que la mobilisation industrielle n'était en rien préparée, à un tel point que, vous le savez tous, toutes les usines pouvant fabriquer des munitions étaient dépourvues de leur personnel et que même — chose étonnante — les ateliers d'Etat fabriquant des mitrailleuses ont vu partir jusqu'à 20 pour 100 de leurs ouvriers, si bien que la fabrication du mois de septembre 1939 a été proprement désastreuse.

Il a fallu des mois pour parvenir à remettre en état ce qui aurait dû exister dès le début, parce que la mobilisation industrielle qui est aussi importante que la mobilisation militaire aurait dû être prête, dans des conditions telles qu'elle fonctionnât aussi bien qu'a fonctionné la mobilisation militaire.

Ce n'était pas seulement le personnel; c'était le matériel sous toutes ses formes; c'étaient les machines. Je me permettrai de citer un exemple au Sénat: celui de l'arsenal de Roanne. Cet arsenal fut construit à la fin de la dernière guerre et il n'est même pas terminé. Je n'oserai pas vous dire le chiffre qu'il a coûté devant M. le président de la commission des finances: des sommes astronomiques. Cet arsenal a été équipé de machines fort onéreuses, n'ont pas été entretenues dans l'entre-guerres; bien mieux, on a jeté à la ferraille tous les calibres, toutes les pièces, très difficiles à faire, qui devaient servir à la fabrication des obus. Les machines étaient elles-mêmes dans un état tel qu'elles ne sont que ferraille. Le résultat est qu'on est obligé de remettre tout en état.

Les matières premières? On n'en avait aucune. Je vois à son banc M. le général Hirschauer qui, depuis des années, avec un certain nombre de nos collègues, n'avait cessé de demander à la commission de l'armée et aux gouvernements — et je suis sûr qu'à la commission des finances

la préoccupation était la même — que des approvisionnements de matières premières fussent constitués dans des conditions telles qu'on pût partir plus vite et aussi qu'on n'eût pas cette surcharge pour la marine marchande française, si faible, si dépourvue.

Je vois aussi M. le ministre de la marine marchande à son banc; je suis convaincu qu'il ne me contredira pas si je dis qu'on voulait alléger tous ces apports de matériel, de matières premières d'outre-mer. Rien, absolument rien n'a été fait.

Résultat, messieurs: aujourd'hui, au bout de six mois de guerre, nous sommes à peu près, malgré l'arrivée de M. le ministre de l'armement Dautry — aux efforts duquel je tiens à rendre hommage, d'autant plus volontiers que je ne le vois pas ici — dans la situation où nous nous serions trouvés normalement au début de la guerre.

Nous avons le droit, ici, de donner des chiffres, messieurs. Hier même, à la commission de l'armée — j'espérais pouvoir les apporter à cette tribune, mais je n'ai pas pu me les procurer — notre collègue M. Després a présenté à la sous-commission des armements et à la commission de l'armée elle-même un rapport sur la fabrication des munitions. Ce rapport est angossant. Je me contenterai de vous dire que ce ne sont pas seulement les obus spéciaux, comme les munitions de pièces antichars et de pièces anti-aériennes qui sont évidemment très au-dessous des demandes, ce qui se conçoit, car ce sont des engins difficiles à fabriquer, dont les fusées, notamment, sont de véritables pièces d'horlogerie et pour lesquels il est concevable que de gros retards se soient produits, mais ce sont aussi les obus de 75 pour lesquels nous nous trouvons dans une situation catastrophique, car nous n'arrivons pas à remplacer les quantités qui sont brûlées, alors que, vous le savez, le front est à peu près inactif.

Je ne puis malheureusement pas donner de chiffres exacts, mais je me souviens de la proportion. Les fabrications d'obus varient, suivant la qualité d'obus, entre un dixième et un vingtième de ce qui est demandé par l'état-major.

Je comprends, dans ces conditions, que vous rencontriez de ce côté de grosses difficultés et je me félicite, monsieur le président du conseil, que vous ayez pu envoyer quelques armes à la malheureuse Finlande. C'était une nécessité: vous l'avez fait courageusement, vous avez bien fait.

Je me rends compte équitablement des difficultés auxquelles vous avez à faire face, tant en ce qui concerne la dualité de nos armées et de leur commandement qu'en ce qui concerne les munitions et même les pièces, mais enfin je parle plus particulièrement des munitions.

Je regrette, d'ailleurs, que des deux côtés des efforts n'aient pas abouti — je suis certain que vous avez fait tout ce que vous pouviez — pour essayer d'arriver à accorder les deux commandements et à les réunir en une seule main. Cela n'a été fait que d'une façon extrêmement limitée entre les mains du général Gamelin pour les forces terrestres, mais il est évident que l'unité de commandement général et la constitution d'un comité de guerre auraient été préférables.

D'ailleurs, je regrette que n'aient pas abouti vos efforts — je suis certain que vous en avez fait aussi — pour l'adoption d'un matériel et de munitions uniques pour les deux armées, permettant d'alimenter les pièces de l'une avec les munitions de l'autre. Nous savons les difficultés résultant du fait que l'Angleterre n'a pas encore adopté le système décimal,

mais ce sont des points que je tenais à souligner.

Quoi qu'il en soit de ces difficultés, je regrette surtout que vous n'avez pas coordonné d'une façon plus précise le haut commandement de la guerre.

J'avais déposé ma question plus particulièrement sur l'organisation du haut commandement des forces terrestres et aériennes. Vous avez tout à l'heure paru estimer que cette interpellation devait venir au moment de la discussion des crédits. Je me conforme bien volontiers à votre désir. J'indique toutefois, dès à présent — parce que ces anomalies jouent un rôle direct dans la conduite de la guerre — que notre commandement a organisé d'une façon un peu sporadique et tout à fait incertaine la loi de 1938 qu'avait votée le Parlement après mûr examen, instaurant toute une organisation de commandement extrêmement nette. Elle donnait notamment pouvoir à un comité de guerre pour conduire les opérations et leur imprimer une direction d'ensemble, la composition de ce comité de guerre devant être déterminée par un décret qui est resté secret. Vous avez bien voulu le communiquer — j'en ai eu connaissance il y a trois jours — au président de la commission de l'armée qui vous avait adressé cette demande sur mon intervention.

Dans ce décret, on voit, en effet, que le comité de guerre comprend, en dehors des ministres de la défense nationale, y compris le ministre des colonies, M. le maréchal Pétain, ancien commandant en chef des armées alliées, et quelques autres hautes personnalités militaires, navales et aériennes. Ce comité de guerre, combien de fois s'est-il réuni ? Je crois bien ne pas mentir, ou plutôt ne pas me tromper, si j'affirme qu'il s'est réuni tout juste deux fois : d'abord au début de septembre, et la dernière fois il y a moins de huit jours. Jusque-là, il n'avait jamais fonctionné. C'est, à mon sens, une très grosse erreur.

Est-ce qu'il a fonctionné, monsieur le président du conseil ?

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères. Certainement !

M. Charles Reibel. En tout cas, vous n'avez donné, comme c'est votre droit, de communiqué à la presse qu'à deux reprises. J'ai vu, à plusieurs reprises, des communiqués où vous indiquiez qu'un certain nombre de ministres de la défense nationale s'étaient réunis dans votre cabinet avec M. le général Gamelin, M. l'amiral Darlan et M. le général Vuillemin, mais je n'avais pas vu trace d'un communiqué concernant ce comité de guerre. Dans un domaine aussi précis que celui-là, il est opportun que les lois, votées après mûre réflexion par le Parlement, soient rigoureusement respectées, même dans leur forme.

J'en viens à une question plus grave, celle de l'organisation du haut commandement lui-même. La commission de l'armée, vous le savez, monsieur le président du conseil, s'était préoccupée de longue date de mettre, à côté du chef d'état-major général de la défense nationale, un chef d'état-major général de l'armée. Elle s'en était préoccupée bien avant la déclaration de guerre. Elle pensait qu'il était nécessaire qu'un très haut chef pût planer au-dessus de toutes les questions concernant la direction de la guerre. Je me permets, sans y insister autrement, de penser qu'un homme, si intelligent soit-il, ne peut pas,

tout à la fois, examiner toutes les questions concernant la direction générale de la guerre et, d'autre part, les questions d'ensemble concernant les forces terrestres. Cette question se relie directement à mes préoccupations d'aujourd'hui, car ce que je regrette, c'est que, justement, la conduite de la guerre ne soit pas menée d'une main assez ferme, avec assez de dynamisme et d'imagination.

Je reviens à ce cas particulier de la Finlande. Je ne sais — nous l'apprenons peut-être de M. le président du conseil — quelles ont été les négociations qui se sont déroulées entre la Grande-Bretagne et la France, qui ont abouti à cette décision du 5 février qui, à vrai dire, était bien tardive. Nous ne savons pas davantage ce que signifiaient les distinctions subtiles qui ont été faites, et auxquelles semble avoir donné son adhésion le gouvernement anglais, entre le fait, pour la Finlande, comme elle l'a fait au mois de décembre, de s'adresser à la Société des Nations et, d'autre part, le fait qu'elle n'aurait pas demandé, d'une façon formelle, le concours des armées alliées, ce que M. Chamberlain a indiqué hier et ce que M. le président Daladier a déclaré également à la tribune de la Chambre à la séance d'hier.

Je ne peux me faire une opinion très exacte de tous ces points. Je ne sais si on avait envisagé un débarquement à Petsamo, sur lequel il semblait que, du côté français, on avait certaines préférences. D'autre part, je ne sais dans quelle mesure un débarquement à Narvik était chose possible. Ce sont là des questions sur lesquelles certainement on nous renseignera.

Mais ce que je crois, c'est que, quel que soit le mode d'organisation à envisager, il était essentiel de ne pas laisser la Finlande écrasée sans aucun secours.

Ce secours pouvait être de divers ordres.

Il pouvait se faire dans la zone envisagée ; mais il pouvait également se faire dans une autre zone, de façon à pomper — comme par un abcès de fixation — les forces soviétiques. Nous avons un embryon d'armée en Orient, nous avions, d'autre part, la possibilité d'agir sur le Caucase. Quand je dis « nous », j'entends l'aviation anglaise, car je suis discret en ce qui concerne la nôtre, mais je ne veux pas faire ici un procès qui n'est pas le mien. Je dis donc que l'aviation anglaise pouvait sans doute aller faire des opérations sur le Caucase.

Ce sont là des points essentiels qui, peu à peu, arrivent à être compris même par l'opinion publique. Le blocus de l'Allemagne, si activement mené soit-il, ne pourra pas être efficace si au nord, au sud et à l'est l'Allemagne a de très vastes champs qui lui ouvrent toutes les possibilités.

Il est évident que deux matières premières sont de première importance pour elle : les minerais de Suède et les pétroles du Caucase.

Ces pétroles du Caucase présentent un intérêt d'autant plus grand qu'ils représentent 90 p. 100 de la production russe et que la Russie s'en sert non seulement pour ses forces navales, terrestres et aériennes mais encore pour son agriculture. Car la Russie, poussée par une singulière mégalomanie, a motorisé non seulement son armée mais encore son agriculture. Et ce sont là des centaines de milliers de tracteurs — je vois M. le ministre du blocus me faire un signe d'assentiment — qui ont besoin de pétrole. Si donc on parvenait à priver la Russie de ce pétrole, on en priverait non seulement les forces aériennes et terrestres de l'Alle-

magne et de la Russie, mais encore on arrêterait dans une très large mesure la culture russe.

J'ai là en effet des documents sur lesquels je me suis permis d'attirer l'attention de M. le général Gamelin en les lui envoyant tels quels, documents extraits de pièces officielles russes, qui démontrent que le nombre des chevaux et des bœufs de trait a diminué dans des proportions atteignant à peu près les trois quarts entre 1933 et 1938.

En tout cas, ce sont là des opérations sur lesquelles peut-être le Gouvernement a délibéré et a pris une décision négative, d'accord avec le Gouvernement anglais. Seulement, je me permets d'insister sur ce point : il faudrait que, sur un terrain ou sur l'autre, la France puisse prendre des initiatives.

Il le faudrait à différents points de vue : d'abord pour la conduite même de la guerre ; il le faudrait aussi pour le moral de la nation, car il n'est pas douteux que c'est un phénomène bien grave que celui en face duquel nous nous trouverons si les mois passent et si l'Allemagne ne nous attaque pas, nous voyons apparaître, ou plutôt les soldats mobilisés voient apparaître le début d'un second hiver dans une inaction complète.

Je sais quel effort vous faites, monsieur le président du Conseil, et je vous en félicite, pour encourager les sports, les jeux dans l'armée, pour distraire les troupes, mais vous ne pouvez empêcher que ces hommes souffrent d'être mobilisés et en même temps de ne pas sentir clairement pourquoi ils sont mobilisés. Il est bien évident que si on leur laissait le choix entre être bombardés et ne pas l'être ils choisiraient de ne pas être bombardés ; mais s'ils étaient bombardés, leur état d'esprit serait tout à fait différent. Rien n'est plus grave que des troupes qui ne sont pas occupées d'une façon particulière. Il est certain, messieurs, que de ce côté, ce sont des périls.

Je crois donc — je m'excuse d'avoir tenu votre tribune trop longtemps — que la conduite de la guerre devrait être bien dirigée dans ce sens : tâcher de trouver des initiatives. Je ne crois pas pour ma part — je le dis très franchement — qu'il soit possible, au moins dans l'état actuel des armements d'envisager une attaque sur la ligne Siegfried. Cela me paraît absolument impossible, à moins que nous trouvions un engin nouveau ; sinon ce serait sacrifier sans profit des milliers d'hommes. Mais c'est précisément parce que les deux armées sont là face à face qu'il faut que nous essayions de trouver, en dehors de ce champ de bataille fermé, des champs de bataille qui, eux, soient ouverts.

Je sais quelle espérance on a eue lorsqu'on avait craint une offensive allemande sur la Belgique et que vous aviez pensé de ce côté trouver des champs d'opérations. De nouveau ceci est fermé. C'est dans ces conditions que vous avez pensé que nous avons perdu en Finlande — peut-être ne l'avons-nous pas entièrement perdu, mais tout au moins l'avons-nous laissé fortement handicaper — une occasion très importante et très belle d'avoir un champ d'opérations.

En tout cas, je me permets de vous demander, monsieur le président du Conseil, d'envisager la guerre avec tout le dynamisme voulu. Encore une fois, je me rends parfaitement compte des difficultés auxquelles vous vous heurtez. Je sais parfaitement que l'armée française a des effectifs moins forts que l'armée allemande. Mais pensez-vous d'autre part qu'il ne soit pas périlleux aussi d'être toujours face à face, et qu'à un moment nous ne

triquions pas de voir l'Allemagne trouver un engin nouveau qui pourrait peut-être même ébranler la ligne Maginot ?

Il paraît essentiel d'avoir d'autres champs sur lesquels l'initiative puisse nous appartenir. Je vous en supplie, monsieur le président du Conseil, organisez votre haut commandement; essayez de le faire interallié dans toute la mesure du possible. Essayez, d'accord avec les Anglais, d'arriver non pas à des solutions, mais à des initiatives qui puissent préparer une solution, qui ne condamnent pas l'armée à une inaction qui est douloureuse et qui finirait par devenir périlleuse. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

INTERPELLATION SUR LA CONCEPTION DU GOUVERNEMENT QUANT A LA CONDUITE DE LA GUERRE

M. le président. La parole est à M. Pierre Laval pour développer son interpellation.

M. Pierre Laval. Messieurs, depuis quatre ans, il m'est souvent arrivé devant nos commissions, mais plus particulièrement devant la commission des affaires étrangères, de faire part de mes angoisses ou de mes espérances.

Aujourd'hui, je pense qu'il est de mon devoir de monter à cette tribune, non pas seulement pour faire avec vous un retour en arrière sur certains événements importants, non pas seulement pour demander des comptes au Gouvernement, mais pour essayer de dégager un certain nombre d'idées et de principes qui doivent nous guider en ce moment.

Nous sommes en guerre, nous y sommes depuis six mois. C'est nous qui avons déclaré la guerre; et nous savons pourquoi nous l'avons déclarée. Nous l'avons déclarée pour sauver la Pologne, et la Pologne est détruite; nous l'avons déclarée au nom de la morale, pour préserver les petites nations contre l'agression et la brutalité, et la Finlande vient de succomber, chevaleresque, douloureuse, alors qu'elle a dû lutter seule, sans qu'une aide sérieuse, suffisante lui ait été apportée.

Messieurs, puisque nous sommes dans la guerre, nous devons la gagner. Mais si ces deux faits formidables, si ces deux événements se sont produits — et ils ne nous ont pas grandis devant le monde — c'est donc que nous n'avions pas suffisamment préparé la guerre au point de vue militaire et au point de vue diplomatique.

Nos soldats, nos millions de soldats sont protégés, grâce à la prévoyance de deux grands disparus, Painlevé et Maginot (*Très bien!*) — qui ont été vigoureusement soutenus d'ailleurs par le Sénat — et n'ont pas eu à subir encore l'assaut de l'armée allemande. Mais, depuis sept mois bientôt que nous sommes en guerre, que voyons-nous? Nous voyons toujours l'Allemagne prendre les initiatives, et les succès enregistrés l'ont été, jusqu'à présent, à son profit ou au profit des Soviets.

Et l'on assiste à ce spectacle humain, naturel, que les faibles, les neutres, les petites puissances sont attirés vers ces nations qui paraissent fortes comme par un aimant. Quel peuple demain, quelle petite nation, demain, osera lier son sort au destin de nos armes? Je cherche, je n'en vois pas.

Mais, messieurs, si nous n'avons pas un sursaut, si nous ne réalisons pas la formidable aventure dans laquelle nous sommes engagés, si nous ne faisons pas un redressement vigoureux et rapide, ou nous conduisez-vous?

Dans quelques jours, ou dans quelques semaines, la paix sans doute nous sera offerte et nous ne pourrions pas l'accepter quels qu'en soient les initiateurs, parce que dans les conditions actuelles ce ne pourrait être qu'une paix blanche, une paix déshonorante. (*Très bien! très bien!* et applaudissements sur de nombreux bancs.)

Alors, nous sommes dans la guerre. Il faut la gagner; il faut la gagner vite parce que cette guerre a ce caractère étrange qu'elle dévore les richesses à une cadence accélérée.

Quand nous sommes entrés dans la guerre, notre pays avait déjà 550 milliards de dettes: Etat, départements, communes ou chemins de fer. Aujourd'hui, chaque jour qui passe détruit un milliard du patrimoine français. Si la guerre se prolonge, les conséquences sociales risquent d'être redoutables.

Avons-nous les conditions d'une victoire rapide, puisque nous devons gagner la guerre et, autant que faire se peut, éviter les effroyables conséquences sociales d'une guerre longue? Quelles sont les conditions présentes de la guerre?

Nous sommes devant un mur: le mur Siegfried. Personne ne songe, j'imagine, à faire casser des têtes de soldats sur le béton armé, ce qui risquerait d'être sans profit et fort coûteux.

Il y a le blocus. Mais, messieurs, qu'est-ce que le blocus? Ce devrait être un cercle qui entoure le pays assiégé. Mais ce n'est même pas un demi-cercle. Le blocus se fait de notre côté; je ne dis pas qu'une porte soit largement ouverte de l'autre; ce sont des immensités qui s'offrent pour le ravitaillement de l'Allemagne: la Russie, les Balkans, les neutres dont les importations, on nous l'a dit dans les statistiques, ont augmenté d'au moins vingt pour cent depuis la guerre, l'Amérique même! Je me suis laissé dire que de San Francisco des bateaux partent chargés de cuivre, d'essence spéciale pour les avions. Par Vladivostock on remonte jusqu'en Allemagne.

Il ne suffit pas, dans la presse ou par la radio, de minimiser les forces de l'ennemi. (*Vifs applaudissements au centre et à droite.*)

Ces moyens, il les a et il ne faudrait surtout pas pratiquer cette politique de paresse dangereuse et qui, celle-là, est du vrai défaitisme, qui consiste à laisser espérer au pays qu'il n'a pas besoin de faire un tel effort, que l'Allemagne se mettra à genoux.

Messieurs, avez-vous vu dans l'histoire un pays faire la révolution et se révolter sur tant de victoires que celles qu'a enregistrées le chancelier Hitler? Moi, je n'en connais pas! (*Très bien! très bien!*)

Alors nous n'avons pas les conditions d'une victoire rapide.

La ligne Siegfried? Je ne suis pas stratège et je me garderai de donner des conseils au Gouvernement. Il y a des généraux responsables; il y a un gouvernement responsable. Mais je crois parler bon sens et traduire le sentiment unanime en disant que ce serait sans doute folie que de vouloir sacrifier des centaines de milliers d'hommes pour une offensive dont on ne sait quels en seraient les résultats. (*Très bien! très bien!*)

Nous n'avons pas les conditions d'une victoire rapide avec le blocus.

Messieurs, parlons des effectifs. En 1914 et tout au long de la guerre, nous avons pu opposer 340 divisions à 260 de l'armée allemande. Aujourd'hui, la situation n'est pas la même. Je vous demande pardon, il faut que je mette un peu d'ordre dans

mes papiers, parce que pour moi le débat a été un peu précipité, contrairement aux engagements de M. Chautemps. (*Rires.*)

M. Camille Chautemps, vice-président du conseil. *Rebus sic stantibus!*

M. Joseph Caillaux. Ne parlez donc pas latin!

M. Pierre Laval. Messieurs, nous sommes en comité secret. Ce sont là des plaisanteries faciles.

Nous avions donc 340 divisions et l'Allemagne en avait 260. Actuellement, l'Allemagne peut mettre en ligne 175 divisions et, en juillet prochain, elle pourrait en mettre 200, dont 50 peut-être de qualité médiocre mais qui lui permettront d'assurer la garde des territoires occupés.

Vers la même époque, c'est-à-dire en juillet prochain, les alliés pourront opposer 130 divisions anglaises, françaises et polonaises. C'est un maximum. Je dis bien en juillet. Il va de soi qu'au fur et à mesure que passera le temps, notre situation en effectifs s'améliorera par l'afflux de nouvelles divisions anglaises.

Voilà, messieurs, en dehors de notre position en face du mur et du blocus dont je parlais tout à l'heure, les effectifs opposés. Si l'Allemagne a d'autres alliés, elle pourra trouver de nouvelles divisions.

Et si je vais citer tout de suite l'Italie, n'en déduisez pas que j'imagine une seule minute que l'Italie puisse être son alliée. Sinon, je ne serais pas à cette tribune, car de l'Italie je parlerai tout à l'heure. Mais l'Italie compte actuellement 40 divisions; et elle pourrait en former 60.

Si l'on prend les Balkans, les diverses armées sans matériel, je veux dire sans matériel suffisant, sans usines de fabrication de matériels pour le renouveler ou même pour assurer l'approvisionnement en munitions, ils peuvent fournir globalement 80 divisions.

Enfin, il y a la Scandinavie. Mais tournons la page avec tristesse. C'est environ 10 divisions sur lesquelles on aurait pu compter si nous avions eu l'audace, dont nous parlerons tout à l'heure et qui vous a manqué, de faire parvenir à temps les secours à la malheureuse Finlande.

Messieurs, voilà les faits, voilà la situation. Je voudrais parler simplement comme je le fais devant la commission. Il faut la regarder en face avec courage. Je crois que c'est Hitler qui a dit que cette guerre était « pourrie ». Cela veut dire quoi? Cela veut dire que nous faisons une guerre de blocus dont nous savons qu'elle ne sera pas efficace, qu'elle ne peut pas être efficace, parce que le blocus a aussi sa répercussion sur nous, puisque nous perdons chaque jour du tonnage. Et, comme nous sommes en comité secret, on peut bien dire que les difficultés augmentent tous les jours pour des produits essentiels.

Nous ne gagnerons pas la guerre par le blocus. Nous ne pouvons pas davantage enfoncer le front Siegfried. Hitler dit: « C'est une guerre pourrie », parce que lui, pendant ce temps, fait de la propagande.

Du moral des troupes et du pays, je ne parle pas. Je ne crois pas, et je le dis sans arrière-pensée, que les déficiences de notre organisation administrative sur tous les terrains n'aient pas, dans une large mesure, hélas! aggravé le moral du pays. (*Très bien! et applaudissements.*)

M. Joseph Caillaux. C'est vrai!

M. Pierre Laval. Mais je veux parler des troupes. Nous sommes français. Nous avons nos défauts, nos qualités, mais nous

n'avons pas spécialement la qualité de la patience. Vous croyez pouvoir les garder pendant un an, deux ans, trois ans sous les armes ? Car c'est à la radio que j'ai entendu tout cela ou dans les journaux que je l'ai lu : On tiendra. Bien sûr qu'il faut le dire et bien sûr qu'il faut tenir puis que nous devons gagner la guerre.

Je voudrais que vous ayez un peu plus d'imagination et que, dans l'action, vous soyez un peu plus audacieux. Nous sommes dans la guerre. Je vous prie toujours de vous rappeler ces choses essentielles que j'indiquais, de même qu'il faut toujours vous rappeler que c'est nous qui avons déclaré la guerre. Rien ne m'irrite autant que le matin, quand je tourne le bouton de ma radio et que j'entends parler des voix connues de moi — ce sont ces journalistes que j'ai rencontrés dans toutes les conférences internationales, qui parlent admirablement ce langage de la propagande mais qui m'irritent.

On dit : « Hitler n'ose pas nous attaquer ». Mais il peut nous répondre : « Je ne vous demande rien. Je suis satisfait. J'ai mis la main sur l'Autriche, sur la Tchécoslovaquie, sur la Pologne. Mon nouveau ami Staline vient de mettre la main sur ce qui lui convenait en Finlande. Je ne vous demande plus rien ».

Alors, nous allons rester comme cela ? Vous voyez des triomphes magnifiques, monsieur Daladier, et on dit généralement — n'y voyez pas de malice — que vous êtes rusé. Je voudrais que vous ne le soyez pas seulement avec le Parlement, mais que vous le soyez aussi avec les ennemis de la France. (Applaudissements à droite et sur quelques bancs au centre.) Ce n'est pas méchant...

M. Edouard Daladier, président du conseil. Cela n'a même aucun sens.

M. Pierre Laval. Vous m'en avez fait pire et j'ai oublié.

Et tout cela n'a aucun sens par surcroît.

Mais, messieurs, puisque nous avons vu la situation comme elle est et puisque nous constatons que, dans les conditions actuelles, nous ne pouvons pas faire avancer, alors je voudrais faire avec vous un retour sur le passé. Quand on n'est pas assez fort tout seul, on essaie de s'entendre avec les autres.

Je ne voudrais pas — je m'en excuse d'avance et je ne saurais quels termes employer pour m'excuser — je ne voudrais pas que vous puissiez croire que je me livre ici à une certaine apologie d'une politique, d'ailleurs passée, mais dont il est besoin de se souvenir pour agir dans l'avenir.

J'ai eu, le jour où l'on a voté les crédits, une initiative malencontreuse, et si je n'ai pas eu l'occasion de m'en excuser à l'égard du président de notre Assemblée, je le fais du haut de cette tribune; j'ignorais le règlement et je pensais que, comme à la Chambre, on avait toujours le droit de parler après un ministre...

M. le président. Où irions-nous ! (Rires.)

M. Pierre Laval. J'avais donc fait cette très courte déclaration, non pas tant pour notre consommation française mais pour la consommation italienne, et j'avais rappelé que les accords de 1935 n'avaient pas été conclus que pour assurer la paix en Europe. Je demandais au gouvernement de s'en souvenir pour agir.

Je voudrais vous mettre au courant d'un certain nombre de choses et de faits que vous ignorez, je vous livrerai même en passant, tout à l'heure, un secret d'Etat dans la pleine acception du terme.

En 1935, nous sommes à Stresa — c'est loin déjà — nous y sommes avec l'Angleterre, avec l'Italie. En 1935, les trois gouvernements : français, italien, anglais ont réalisé le danger allemand et ont convenu de rechercher les bases d'une collaboration. Cette collaboration nous l'avions déjà arrêtée, la France et l'Italie, à Rome, en janvier. Périodiquement, généralement au mois de décembre de chaque année, à Genève, les représentants français, italiens, anglais, dans une déclaration commune, décidaient qu'ils se consulteraient s'il était porté atteinte à l'intégrité ou à l'indépendance de l'Autriche. Les événements ont montré la vanité de ces affirmations solennelles. Le sentiment du gouvernement italien, comme du gouvernement français, était, en effet, que, pour assurer la sauvegarde de l'indépendance de l'Autriche et, d'une manière générale, des pays de l'Europe centrale, il fallait autre chose.

Les rédacteurs du traité de Versailles avaient mal conçu l'Europe centrale. Ils avaient créé une série de petits Etats, d'ailleurs toujours en lutte les uns contre les autres, incapables, chacun pour soi-même, d'assurer sa propre sécurité. C'était bien le cas de l'Autriche.

A Rome, nous avons donc signé des accords. Vous n'en connaissez qu'une partie, ceux qui ont fait le plus de bruit, puisque c'est de ceux-là qu'on a parlé : l'aspect africain des négociations de Rome. La France avait avec l'Italie un certain nombre de litiges, conséquence du traité de Londres de 1915. Il fallait apurer ce contentieux pour aboutir ensuite non seulement à un accord sur toutes les questions africaines mais, ce qui était plus important, à un accord sur les questions européennes. A Rome on a publié un communiqué qui visait l'Autriche et, d'une manière générale, l'Europe centrale. Mais ce qu'on n'a pas dit à Rome, je vais vous le dire. Nous avons, M. Mussolini et moi, parlant au nom de la France, décidé que c'est les armes à la main que nous défendrons l'Autriche si elle était victime d'une agression de la part de l'Allemagne. Et j'avais, pour prendre cet engagement au nom de la France, posé deux conditions au chef du gouvernement italien. La première concernait plus spécialement M. Schuschnigg.

Jusqu'à-là, le gouvernement autrichien ne voulait pas que les Etats successeurs de l'Autriche fussent éventuellement appelés à prendre part à sa défense. M. Schuschnigg est venu à Paris. C'était l'objet de son voyage. Rappelez-vous, messieurs, son arrivée à Paris, ce triste spectacle, m'obligeant à le recevoir dans une petite gare de banlieue alors qu'il venait pour organiser avec nous la sécurité de son petit pays et, à vrai dire, la paix en Europe. (Applaudissements à droite, au centre et sur quelques bancs à gauche.)

Je tourne la page.

M. Schuschnigg a accepté que les armées tchécoslovaques, roumaines et yougoslaves pourraient participer éventuellement à la défense de l'Autriche. Cela peut vous paraître naturel ! C'était un immense sacrifice d'amour-propre. Il acceptait en réalité que les voleurs, comme il les appelait, qui avaient dépouillé sa patrie, fussent appelés à la défendre. Et à M. Mussolini je posais cette autre condition qui concernait son gouvernement : c'est que la France ne pourrait pas être l'alliée de l'Italie aussi longtemps que celle-ci apparaîtrait ou pourrait apparaître comme l'ennemie de nos alliés les Yougoslaves. Il est donc indispensable que, préalablement à tout accord militaire, vous fassiez un accord politique avec la Yougoslavie.

M. Mussolini convint donc qu'il ferait cet accord ; mais il demandait qu'on lui fit crédit et confiance. Les circonstances, disait-il, ne me permettent pas maintenant de faire la moindre avance à Belgrade. C'était en effet au lendemain de l'assassinat du roi Alexandre et on pouvait craindre, à tort ou à raison, je crois que c'était à raison, que les Yougoslaves ne reprochassent à l'Italie d'accorder une trop large hospitalité aux oustachis assassins du roi Alexandre. Mais je profiterai, disait M. Mussolini, de toutes les occasions.

Effectivement, quelques semaines après, ce fut le premier geste : il nommait ministre à Belgrade le comte Viola, le même qui est aujourd'hui ambassadeur à Madrid. Et alors qu'il n'y avait pas de précédent protocolaire — les souvenirs personnels de certains d'entre vous le leur rappelleront peut-être — le comte Viola lut une déclaration rédigée par M. Mussolini qui était un témoignage d'amitié vis-à-vis de la Yougoslavie.

Il me restait à convaincre le gouvernement yougoslave. M. Jevtitch à qui j'avais exposé les raisons pour lesquelles il devait s'associer à notre effort et à qui j'avais dit : « Vous ne pouvez pas fonder l'avenir de votre pays sur le ressentiment » — et il l'avait compris — M. Jevtitch devait venir à Paris en juin 1935 pour se mettre d'accord avec le gouvernement français sur les modalités du traité à intervenir entre l'Italie et la Yougoslavie. Un incident sur lequel je ne veux pas insister fit que, l'avant veille de son départ, il était remplacé par Stoyadinovitch. Son projet de voyage à Paris n'y était pas étranger. Il devait, à son retour, rencontrer à Venise M. Suvitch et fixer le lieu et la date de sa rencontre avec M. Mussolini.

Une autre puissance, semble-t-il, n'avait pas vu d'un bon œil cet accord trop rapide entre la France et l'Italie. C'est un de ces erreurs que nous payons aujourd'hui.

L'affaire éthiopienne est alors survenue, malheureuse affaire qui n'a pas empêché nos états-majors de se rencontrer.

Le général Denain est allé à Rome voir le général Valle qui, à ce moment, était ministre de l'air. Le maréchal Badoglio est venu à Paris et y a rencontré le général Gamein. Et il y a dans les coffres du ministère de la guerre, comme dans les coffres du ministère de l'air, des accords d'états-majors dont je n'ai jamais parlé.

Voici pourquoi je pouvais, en les dénonçant publiquement, disqualifier définitivement Mussolini aux yeux d'Hitler, qui doit être assez bien renseigné évidemment et qui n'ignore pas ce qui est, mais cela n'avait jamais été dit officiellement.

Le faisant publiquement, je risquais de rendre plus difficile la reprise des contacts entre la France et l'Italie. C'est la raison de mon silence. Mais, parlant devant vous en comité secret, je n'éprouve aucune gêne à vous dire qu'à la suite des accords de Rome et en application des décisions prises par le gouvernement français après Stresa, des accords d'états-majors avec l'armée italienne furent préparés et réalisés au printemps de 1935.

En mai, le ministre de l'air accompagné d'officiers et d'ingénieurs se rendait à Rome. Il était reçu par M. Mussolini lui-même et ses collègues du gouvernement italien. Sur les indications du gouvernement français, des accords militaires et techniques furent signés, non par M. Mussolini lui-même, mais par ses collaborateurs militaires et civils.

Ils ne furent pas signés par Mussolini parce que j'avais posé la condition, non encore réalisée, d'un accord préalable entre l'Italie et la Yougoslavie.

Mais les accords d'état-major constituaient une alliance militaire. Ils comprenaient :

1° D'abord un pacte aérien, prévoyant d'ailleurs l'entrée ultérieure de la Grande-Bretagne. Ce pacte franco-italien prévoyait l'hypothèse d'une agression de l'Allemagne; il déterminait dans ce cas les zones d'action des deux aviations suivant diverses modalités, aide à l'Italie, aide à la France, les forces aériennes engagées, les terrains à occuper en France et en Italie. Il réglait par conséquent la coopération active des deux armées aériennes en vue d'un conflit avec l'Allemagne.

Tous les renseignements sur l'Allemagne devaient être échangés au cours de conférences mensuelles par les chefs des 2° bureaux qui devaient se rencontrer alternativement en France et en Italie. Afin que l'intimité fût aussi complète que possible, les deux armées échangeaient des officiers qui étaient placés en France et en Italie dans les écoles, les régiments et les services.

2° Sur le plan technique, on procédait également à des échanges de toute nature. Nous fournissions à l'Italie des moteurs, et celle-ci nous cédait gratuitement la licence du Savoia 79. Les mêmes mesures étaient prises pour les mitrailleuses, les bombes incendiaires, l'appareillage de bord.

Dans le même temps, des mesures analogues étaient prises entre les ministères de la guerre de France et d'Italie: travail des deuxièmes bureaux, échange d'officiers, fourniture de matériels à la suite des entrevues Badoglio-Gamelin.

Donc, dans le domaine militaire et aérien, une véritable alliance militaire se trouvait, sur l'ordre même des deux gouvernements, réalisée par un système d'accords d'états-majors.

Je voulais vous donner ces renseignements, je voulais que les représentants du pays connussent l'existence d'une véritable alliance militaire entre la France et l'Italie, comme conséquence des accords de Rome.

Je me suis tu.

M. Mussolini m'a remercié de ma discrétion.

Je parle aujourd'hui devant vous...

Un sénateur à droite. Vous avez raison!

M. Pierre Laval. ... pour que vous réfléchissiez, non pas seulement au passé, mais aussi à l'avenir.

J'ai trouvé le chef du gouvernement italien tout à fait pénétré de la nécessité absolue d'une collaboration franco-italienne en face d'une Allemagne dont il apercevait déjà qu'elle voudrait déborder ses frontières.

Un sénateur au centre. Et les sanctions?

M. Pierre Laval. Messieurs, il y a eu les sanctions, et comme cela a été dit à voix basse par M. le président du conseil, je crois...

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères. Non! non!

M. Pierre Laval. Peu importe!

M. Edouard Daladier, président du conseil. Je ne parle jamais à voix basse!

M. Pierre Laval. Cela m'arrive quelquefois!

Je voulais qu'un sénateur me posât la question, parce que j'avais peur de parler de moi, et il se présente justement un sénateur complaisant dont l'interruption va me permettre de parler des sanctions.

En effet, on m'a dit: « Mais c'est très bien tout cela! Vous avez fait une alliance

militaire avec l'Italie, mais nous n'y pouvons rien si des événements ont surgi depuis, qui ont tout détruit. Est-ce que, par hasard, vous ne seriez pas un peu vous-même pour quelque chose dans cet affaiblissement ou dans cette rupture des relations avec l'Italie? »

Je veux m'expliquer là-dessus. Cela aussi, c'est une petite page d'histoire, d'histoire récente, mais qu'il n'est pas sans intérêt pour vous de connaître, car elle intéresse l'honneur et l'avenir de notre pays. (Très bien! très bien!)

Au mois de janvier 1935, nous avions convenu avec M. Mussolini de régler une fois pour toutes le contentieux africain. Au traité de Londres, il estimait que sa juste part n'avait pas été faite à l'Italie. Pour apurer cette dette, que je reconnaissais au nom de mon pays, nous décidions de lui abandonner 114.000 kilomètres carrés. Hélas! pas de point d'eau, pas d'habitants, pas de charbon, pas de postes, mais une large tache sur la carte, ce qui faisait dire à M. Mussolini: « Je ne veux pas qu'on me prenne pour un collectionneur de déserts! »

Je lui disais: « Je ne peux pas faire plus! »

Il me rappelait, non sans raison, que M. de Beaumarchais, en 1928, de la part de M. Poincaré, lui avait fait offrir l'oasis du Djaddo, qu'à aucun prix, je ne lui aurais cédé, car elle coupait pour nous la route du Tchad.

En ce qui concerne les autres questions, nous faisons une rectification de frontière en Somalie pour des pistes mal définies. Nous avons fait un accord — c'est la fameuse clause secrète que j'ai dans mon dossier, mais secret de Polichinelle! — par lequel la France renonçait, désormais, à tout espèce d'influence en Ethiopie et lui abandonnait, sur le plan économique, tous les avantages qu'elle pouvait avoir, au profit de l'Italie. Nous avons pris la peine d'indiquer dans le texte que le tout était fait dans le cadre de l'accord tripartite de 1906, qui présuppose le respect de l'indépendance, de l'intégrité et de l'autonomie de l'Ethiopie.

J'avais dit à M. Mussolini: « Désormais, vous avez les mains libres, mais les mains libres sur le plan pacifique! » Je l'avais même expressément dit; et, sur ce point, aucune espèce de contestation ne peut m'être opposée par personne ni ici, ni au delà des frontières, parce que, pour chacune de mes affirmations, j'ai un document absolument authentique et incontestable.

Il a fait la guerre, mais ayant reçu ce cadeau, ce désintéressement de la France; il avait la première situation en Ethiopie, nous acceptions de n'en plus avoir.

De son côté, il a levé l'hypothèque italienne sur la Tunisie. Et j'ai été — je ne dis pas « indigné », je ne le suis jamais qu'en apparence — mais étonné de voir l'ignorance ou l'injustice de mes compatriotes. M. Mussolini a fait là un sacrifice dont vous n'avez jamais mesuré la valeur et l'importance.

A Rome, dans les salons de l'ambassade de France, quand les fonctionnaires italiens ont su qu'il venait de prendre un tel engagement, à haute voix ils disaient: « S'il y avait un parlement, Mussolini serait chassé! »

Dans les écoles royales italiennes en Tunisie — c'est une forme des privilèges italiens dans ce pays — il y a le portrait de M. Mussolini, comme nous pouvons avoir le portrait de M. Lebrun dans nos écoles. Eh bien! le lendemain, dans ces écoles — c'est le résident Peyrouton qui

m'en a rendu compte — les instituteurs italiens détachaient le portrait de Mussolini et les enfants des écoles défilaient en lui crachant dessus!

J'ai essayé, à ce moment — et j'y ai réussi — de ne pas laisser publier ce renseignement, qui vous montre l'importance du sacrifice que M. Mussolini avait fait.

Pourquoi avait-il fait ce sacrifice? Parce que, avec la France, il faisait un contrat dont la portée, pour lui, était incalculable. D'une part, il pourrait avoir un empire, ou plutôt il pourrait arrondir son empire africain; mais, d'autre part, je lui apportais la garantie, par la présence de notre armée aux côtés de la sienna, que les Allemands ne seraient jamais sur le Brenner.

Hélas! aujourd'hui, les Allemands sont sur le Brenner, l'Italie est en Ethiopie, et les raisons puissantes qui l'avaient déterminée à signer cet accord en 1935 sont, je le reconnais, un peu disparues.

Alors, il a fallu que se produisît l'incident d'Oual-Oual — je ne sais pas si vous vous rappelez ce nom un peu bizarre — qui a occupé la chronique des journaux pendant toute une année. Cet incident avait éclaté entre le gouvernement éthiopien et l'Italie au mois de décembre 1934. Il s'est prolongé; j'ai essayé de le régler, les Anglais s'y sont prêtés aussi, et nous n'arrivions pas à trouver de solution. Finalement, nous n'en avons trouvé aucune. Et, pendant tout le cours de l'année 1935, au moins en tout cas à partir du printemps, M. Mussolini faisait aller des régiments, des bataillons, et commençait déjà à organiser, par la Libye et par l'Erythrée, son expédition d'Ethiopie.

A ce moment, je me suis rendu compte du danger. Oh! messieurs, je vais vous parler bien franchement. Je considère que M. Mussolini a eu tort d'aller en Ethiopie dans ces conditions, parce que l'Ethiopie faisait partie de la Société des nations. Mais nous sommes entre nous. On a été si dur, au moment des sanctions, dans certains milieux, que quelquefois j'avais comme une envie de me retourner vers les Français et vers les Anglais et de leur dire: Avons-nous le droit, nous, de nous ériger en justiciers et en moralistes? Est-ce avec des fleurs, des mimosas et des roses que, Français et Anglais, nous avons conquis nos empires?

Je passe! Ce qui m'épouvantait, c'étaient les conséquences qu'aurait, sur le plan européen, l'avantage que l'Allemagne allait retirer de la guerre d'Ethiopie, parce que je savais qu'ici, comme de l'autre côté de la Manche, les campagnes commençaient, sévères! Ah oui! comme l'idéologie a fait du mal, comme ceux qui ont été les idéologues et qui se trouvent aujourd'hui sur les champs de bataille et qui, demain, pourraient y mourir, peuvent réfléchir à leur passé récent! (Applaudissements au centre et à droite.)

Le 19 juillet, j'envoie ce télégramme à M. de Chambrun, dont la copie était envoyée à l'ambassadeur de Londres:

« Je me suis félicité de trouver dans le langage que vous a tenu M. Mussolini au cours de votre dernier entretien la preuve que le chef du gouvernement italien apprécie l'attitude de loyauté et d'amitié dont la politique française ne s'est pas départie à l'égard de l'Italie depuis le début du conflit italo-abyssin. Nous avons ainsi témoigné notre fidélité aux principes inscrits dans la déclaration du 7 janvier dernier et je vous prie à cet égard de ne laisser aucun doute dans l'esprit du chef du gouvernement italien sur ma détermination de développer d'une façon géné-

cette politique d'amitié et de collaboration et dans toute la mesure du possible que cette déclaration a assignée comme but à nos efforts communs.

« Mais notre attitude envers l'Italie nous fait un devoir de ne pas laisser ignorer à Rome que nous ne pourrions ni encourager, ni appuyer une action qui serait incompatible avec les principes inscrits dans le pacte de la Société des Nations. Toute la politique européenne de la France est axée sur la Société des Nations. C'est la Société des Nations qui est à la base du traité de Locarno, élément essentiel de la sécurité française, et c'est dans son cadre que s'insèrent les conventions qui nous lient à nos amis de l'Europe centrale. Ce n'est enfin que dans la Société des Nations qu'est possible une entente franco-britannique. Une rupture de l'Italie avec l'organisme de Genève créerait donc les plus grandes difficultés à notre politique commune. Elle causerait dans l'Europe centrale un ébranlement dont l'Allemagne pourrait être tentée de profiter au risque d'ouvrir la voie aux plus graves complications.

« Depuis que l'affaire d'Abyssinie a été évoquée à Genève, mes efforts ont abouti à faire tenir le plus large compte des vues italiennes. J'ai le sincère souci de persévérer dans cette voie et j'ai confiance que le gouvernement britannique, inquiet de la perspective d'une crise de la Société des Nations, joindra ses efforts aux nôtres. Encore faut-il que le gouvernement italien les facilite de son côté en évitant toute attitude ou toute déclaration qui serait en opposition manifeste avec les principes fondamentaux du pacte.

« C'est dans cet esprit que je vous ai prié d'attirer l'attention de M. Mussolini sur les considérations développées dans ce dernier télégramme et que je vous demande de saisir toute occasion pour expliquer au chef du gouvernement italien l'intérêt qu'il a à ne pas créer une situation sur laquelle notre bonne volonté, si grande qu'elle soit, se trouverait inévitablement paralysée. »

Le 30 août, craignant que l'ambassadeur — cela arrive quelquefois — n'ait pas bien fait cette communication, un peu désagréable, vous en conviendrez, à formuler, j'ai pris le soin d'envoyer un télégramme qui se termine par ces mots :

« C'est l'appel que je vous prie de transmettre dans ces termes mêmes au chef du gouvernement italien. »

Ce télégramme dit :

« M. Cerutti m'avait informé, comme l'a annoncé le communiqué de Bolzano, que l'Italie serait représentée à Genève où ses délégués viendront exposer ses sentiments et expliquer son attitude.

« Vous remerciez M. Mussolini d'avoir ainsi répondu à l'appel que je lui ai fait transmettre. La situation créée par le conflit italo-éthiopien me cause de graves préoccupations. La politique de la France est tout entière axée sur la Société des Nations et le traité de Locarno. L'entente avec l'Angleterre en constitue un élément essentiel.

« Dans mon télégramme du 19 juillet, je vous ai prié d'appeler toute l'attention de M. Mussolini sur ces nécessités fondamentales de notre politique extérieure et sur l'impérieuse obligation dans laquelle nous nous trouvons, en dehors de toute considération morale internationale, de rester fidèles au pacte.

« Je n'ai épargné aucun effort de conciliation. Je continuerai d'user de toute mon influence amicale sur les délégués britanniques, comme je l'ai fait jusqu'à ce jour, pour atténuer les exigences qu'il pourraient être amenés à formuler.

« A cet égard, j'ai le sentiment que mes efforts n'ont pas été vains. Je ne puis prévoir comment se développera le débat institué devant le conseil de Genève. J'agirai de mon mieux pour que soit sauvegardé de la manière la plus complète le légitime amour-propre du gouvernement italien, et pour que les aspirations italiennes reçoivent toutes les satisfactions possibles.

« Signataire des accords de Rome, mesurant toute la valeur de l'amitié franco-italienne, je ne négligerai rien pour qu'aucune atteinte ne soit portée à la politique nouvelle heureusement instaurée entre nos deux pays. De la coopération franco-italienne, nos deux peuples sont en droit d'attendre la consolidation de la paix européenne.

« C'est dans ce but que nos deux gouvernements ont réglé définitivement entre eux tous les différends qui les séparaient en Afrique et qu'ils ont affirmé leur détermination de développer l'amitié traditionnelle de la France et de l'Italie.

« C'est assez dire le prix que j'attache au maintien de cette politique.

« En ce qui concerne l'Abyssinie, le Gouvernement français n'a pas hésité à faire au profit de l'Italie l'abandon d'importants avantages économiques afin de faciliter l'expansion pacifique des intérêts italiens en Ethiopie.

« Je suis donc en droit d'espérer que M. Mussolini donnera à ses délégués à Genève les instructions leur permettant de ne pas repousser systématiquement les propositions qui pourraient être formulées pour aboutir à une solution pacifique du conflit.

« Je compte, d'autre part, que hors de Genève aucune initiative italienne ne viendra interrompre l'effort suprême de conciliation qui vient d'être tenté. »

Je fais ici allusion aux discours trop répétés et trop sonores de M. Mussolini.

« La France, fidèle aux accords de Rome, entend également ne pas renoncer à sa politique traditionnelle à l'égard de la Société des Nations. Je crois avoir donné au chef du gouvernement italien des témoignages nombreux d'une amitié qui a toujours été agissante. Je voudrais pouvoir compter, dans les circonstances actuelles, sur la compréhension qu'il doit avoir de notre situation particulière ainsi que des difficultés de Genève.

« C'est l'appel que je vous prie de transmettre en ces termes au chef du gouvernement italien. »

Certains ont pensé que j'avais commis je ne sais quelle imprudence en permettant au gouvernement italien et à son chef d'engager une expédition militaire en Ethiopie. Outre que c'eût été une faute vis-à-vis de Genève, de ma part, c'eût été tant un immense avantage, qui pour essayer, enfin, autrement que sous la forme de prédications rituelles comme on avait coutume de le faire, à Genève ou en d'autres lieux, nous mettre d'accord, M. Mussolini et moi, sur la manière forte, sur la seule qui pouvait impressionner Hitler, sur les moyens militaires d'empêcher l'Allemagne de déborder ses frontières ; et il était convenu que si l'Autriche était attaquée, elle serait défendue par l'armée italienne, par l'armée yougoslave, par l'armée tchécoslovaque et par l'armée roumaine et qu'entre les deux armées italienne et yougoslave, la France plaçait deux divisions.

Je déplore que mon collègue M. Fabry, qui était alors ministre de la guerre, ne soit pas présent à son banc. Il nous aurait donné, si cela vous avait paru intéressant, des renseignements complémentaires.

Messieurs, les sanctions, sans doute elles ont creusé entre nos pays un fossé, mais pas tel que vous le croyez. Au mois de janvier 1936, les sanctions avaient eu lieu. Le 24 janvier, j'ai eu cet après-midi un assez long entretien avec M. Mussolini. Je lui ai dit tout d'abord que des conversations que j'avais eues au cours de mon séjour à Paris, j'avais emportées l'impression que, dans les milieux politiques français, on était désireux de reprendre, dès que les circonstances le permettraient, la politique de Stresa, après les sanctions. Il m'a répondu aussitôt d'une manière très nette que c'était là également son désir et il a ajouté qu'en ce qui concernait la continuation des rapports d'amitié entre l'Italie et la France, sa volonté n'avait nullement varié. J'ai fait alors allusion aux amabilités qu'échangeaient depuis quelques jours la presse italienne et la presse allemande. Il m'a assuré que nous ne devons aucunement nous en inquiéter et qu'il partageait par ailleurs les préoccupations que je lui exposais au sujet de l'attitude de l'Allemagne et des progrès de son réarmement. « Raison de plus », ai-je répliqué, « pour ne pas différer trop longtemps le règlement de l'affaire éthiopienne. » Le chef du gouvernement italien n'y a pas contredit et m'a déclaré que ses préférences iraient assurément à un règlement permettant d'éviter les inconvénients d'une guerre prolongée. Qu'en Italie, pour les besoins de la consommation intérieure, le Gouvernement dise : « Les sanctions... etc. »

Vous voulez un autre document, plus probant ? Je puis vous satisfaire et vous montrer qu'en 1937 — le document est assez curieux, il doit être dans vos archives puisqu'il a été apporté au gouvernement français, M. Delbos étant ministre des affaires étrangères — c'est la guerre d'Espagne. C'était évidemment là encore un de ces événements qui n'était pas de nature à faciliter les rapports de la France avec l'Italie puisque, si nous avions officiellement proclamé le principe de la non-intervention, dans la pratique, vous le savez, les infractions à ce pacte étaient nombreuses. J'en ai souvent apporté la preuve devant la commission des affaires étrangères du Sénat.

Le 27 janvier 1937, M. Blum étant président du conseil, M. Delbos étant ministre des affaires étrangères, M. Blum a reçu la visite de M. Cerrutti, ambassadeur d'Italie, qui lui a remis ce qu'on appelle une note verbale :

« Le gouvernement italien, en accordant sa solidarité et sa sympathie au parti national espagnol, n'a eu aucunement l'intention d'assumer une attitude anti-française. »

Une telle attitude avait des raisons de solidarité purement idéologique. Elle s'expliquait en pratique par l'impossibilité pour l'Italie d'admettre l'existence dans la Méditerranée d'une république bolchévique ou bolchévisante, qui serait d'ailleurs aussi dangereuse pour la France que pour l'Italie. (Applaudissements à droite et sur quelques bancs au centre.)

Puisque le gouvernement italien se rendait compte de certaines préoccupations de la France et en reconnaissait le fondement, il était disposé — le gouvernement italien — en vue des rapports cordiaux qu'il entretenait avec le général Franco, et au cas où M. Blum lui en exprimerait le désir, d'expliquer une action visant à obtenir que le général Franco donnât au gouvernement français l'assurance que l'Espagne nationale n'entendait pas adopter une politique antifrançaise.

Le document est du 27 janvier 1937. J'hésite à dire la réponse qui fut faite.

Voix nombreuses. Dites-la!

M. Pierre Laval. « Un gouvernement de front populaire ne pouvait pas formuler pareille demande. »

Je passe. Tournons les pages. Ne récriminons pas sur le passé. Les fautes, d'ailleurs, sont souvent partagées.

Mais si je vous ai dit tout cela, si j'ai fait ce retour rapide et si j'ai fait allusion, parce qu'une interrogation discrète m'avait été adressée, à la période des sanctions, voulez-vous que je vous montre le passage d'un autre télégramme qui vous fixera — et cela me permettra tout à l'heure de tirer une conclusion — sur ce qui pouvait être fait avec l'Italie, sur les sentiments qu'avait le chef du gouvernement italien — et il est toujours resté le chef du gouvernement italien — sur les sentiments qu'il avait vis-à-vis de l'Allemagne et sur ce qui se produirait si un désaccord survenait entre nos pays ?

C'est un télégramme du 21 septembre 1935. C'est à la suite d'un de ces nombreux efforts tentés à Genève pour essayer de trouver une solution à l'affaire éthiopienne, comme conséquence de l'incident de Oual-Oual :

« M. Mussolini m'a reçu cet après-midi. Au cours de notre entretien, qui a duré deux heures et demie, je n'ai négligé aucun effort pour l'amener, conformément aux instructions de votre Excellence, à accepter ou tout au moins à ne pas rejeter sans examen les propositions de la commission des Cinq. J'ai notamment exposé les considérations formulées dans votre télégramme d'hier, en insistant avec la plus grande force sur la gravité du moment et sur l'étendue de la responsabilité qui incombait à l'Italie à cette heure décisive. Je n'ai pas manqué de souligner la portée réelle et implicite qui devait être attribuée au delà de leur forme même, aux propositions de Genève et lui ai transmis l'appel pressant dont votre Excellence m'avait chargé. Le chef du gouvernement ne s'est pas néanmoins laissé convaincre. « J'ai la certitude, m'a-t-il dit... » — C'est l'époque où la *Home Fleet* était en Méditerranée — « ...que l'Angleterre veut la guerre. L'Amirauté est maintenant persuadée que les intérêts de l'Empire sont en jeu. Nulle nécessité de précaution défensive ne peut justifier la présence en Méditerranée d'une flotte britannique de 800.000 tonnes, alors que les forces navales italiennes ne dépassent guère 300.000 tonnes. Il s'agit, en réalité, de m'obliger à une capitulation. On n'a rien négligé pour m'humilier. La proposition elle-même ne mentionne même pas les griefs de l'Italie et fait abstraction de ses droits dans un projet d'assistance collective subordonné à la nomination de conseillers techniques, que la Société des Nations aura soin de choisir parmi les ressortissants des petites puissances. Même la cession territoriale du désert de l'Ogaden ou tout autre ajustement territorial doit avoir lieu par l'entremise de la France et de l'Angleterre, comme l'Autriche en 1866. Le Négus ne semble même pas consentir à céder à l'Italie un territoire, puisque cette cession devait avoir l'obtention d'un accès à la mer, particulièrement précieux pour un pays qui en était, jusqu'à présent, dépourvu. Enfin et surtout — et cela va vous montrer les ravages que certaine presse a pu causer à certains moments — enfin et surtout les propositions ont été, jusqu'au dernier moment, tenues absolument secrètes vis-à-vis du délégué italien. A peine en avait-il connaissance qu'elles étaient, presque dans le même temps, publiées par un

certain organe de la presse anglaise... » un article de Pertinax dans le *Daily Telegraph* — ce n'est pas dans le télégramme, c'est moi qui vous le dis — « Si elles étaient encore secrètes, j'aurais pu ne pas les rejeter et demander des précisions à la commission de Genève, mais ce serait perdre la face que de répondre de la sorte, alors que les offres qui nous sont faites ont été déjà rendues publiques et que la presse anglaise a tenu elle-même à les déclarer inacceptables pour moi.

« On a donc tout tenté pour m'abaisser. Mais tant que je serai à ce bureau, a-t-il ajouté avec une visible émotion, je ne me mettrai pas à genoux. Je ne tirerai pas le premier coup de canon en Europe, à poursuivi M. Mussolini, mais je ferai tout de même l'expédition d'Ethiopie, car je ne peux pas imposer à cette jeunesse frémissante de revenir de là-bas sans honneur. C'est l'Angleterre qui mettra le feu aux poudres dans le monde. On verra alors l'Allemagne marcher sur Vienne et la petite entente balkanique sous sa poussée qui s'étendra jusqu'au Bosphore. Si la France veut me rendre un service, qu'elle évite les sanctions militaires; qu'elle invoque les circonstances atténuantes pour un pays qui n'a jamais, comme a fait l'Allemagne, violé les traités, qui n'a pas, comme le Japon, pourtant non esclavagiste, annexé 40 millions d'hommes.

« Si des sanctions militaires ne sont pas prises contre l'Italie, qui cherche à assurer l'existence de ses quarante-trois millions d'habitants, alors, peut-être, la paix sera-t-elle sauvegardée, mais je doute fort des intentions pacifiques de l'Angleterre.

« Veuillez dire à M. Laval que je le remercie de ses efforts, dont je sais tout le prix.

« Dites-lui que je ne quitterai pas la Société des Nations, à laquelle les circonstances m'amèneront peut-être à faire moi-même appel. »

Comme je l'adjurais encore de ne pas rejeter d'une manière absolue la proposition et de laisser au moins une porte ouverte, M. Mussolini m'a répondu que sa décision était prise et que le conseil des ministres de demain, tout en remerciant la commission des cinq des travaux qu'elle avait fournis, déclarerait qu'en raison des sacrifices déjà considérables consentis par le peuple italien pour la satisfaction de ses droits en Afrique, les offres de Genève ne constituaient pas une base de négociations suffisante. »

J'ai néanmoins insisté auprès de M. Cerutti pour qu'à tout le moins on cherchât une formule plus souple.

Je m'excluse, messieurs, de vous lire ce document mais il m'a semblé qu'il avait été trop souvent question de l'Ethiopie, des sanctions et des malentendus qui auraient surgi entre nos deux pays pour que je ne profite pas de l'occasion inespérée d'un comité secret pour faire à tous mes collègues réunis ici les mêmes confidences que j'ai pu faire à quelques-uns d'entre eux à la commission des affaires étrangères. (*Applaudissements à droite et au centre.*)

Pourquoi, messieurs, vous ai-je raconté tout cela ? J'en reviens à ce que je vous disais tout à l'heure : Nous sommes en guerre et nous devons la gagner, mais nous n'avons pour la gagner que la ligne Siegfried et le blocus; car, je ne suis pas prophète, mais je doute fort que nous eussions pu la gagner par la Finlande. Tout ce que nous aurions pu faire là-bas, suivant l'expression de M. Reibel, eût été un abcès de fixation pour les armées enne-

mies. On a dit à propos de l'affaire finlandaise que tout le nécessaire n'avait pas été fait.

Je voudrais tirer tout de suite la conclusion de mes développements sur l'Italie, au moins pour partie. Nous sommes en guerre, et pour la gagner nous n'avons que le blocus de la ligne Siegfried; pas de champ de bataille, nous sommes devant un mur.

Ne vous est-il pas venu, comme à moi, cette idée que si, par hasard, on pouvait faire tomber une partie, un pan de ce mur, un pan des Alpes, la libre communication s'établirait entre notre armée et ces effectifs innombrables, dont je vous disais qu'ils représentaient au moins quatre-vingt divisions, qui sont sans armes et pleins de courage. Rappelez-vous les promesses de l'armée serbe !

Un pan du mur pour que l'armée de Weygand en Orient puisse au moins servir à quelque chose.

Vous parliez d'aller au Caucase comme vous parliez d'aller en Finlande — car l'affaire du Caucase se terminera comme l'autre ou, plus exactement, elle ne commencera pas.

Vous faites de la stratégie sur le papier parce que vous êtes gênés. Mais regardez bien la carte d'Europe et vous comprendrez tout.

Vous comprendrez la politique de 1935, celle qu'on a eu le tort de ne pas poursuivre, celle qu'il faut faire.

M. Josse. Très bien !

M. Pierre Laval. Vous n'avez pas envisagé la défaite, j'imagine si vous l'envisagez, même sous la forme d'une paix blanche...

M. Edouard Daladier, président du conseil. Je ne me suis pas battu pendant quatre ans pour envisager la défaite !

M. Pierre Laval. Je ne parle pas de vous, en ce moment. Je ne vous ferais pas cette injure, car j'ai été chef du gouvernement et j'imagine que, quand on occupe cette fonction, on peut sans doute se tromper mais dans tous les cas l'intention ne peut être que pure, sinon quelle indignité !

Vous n'avez qu'un souci : sauver la France, assurer la victoire.

J'ai le même souci que vous, avec une responsabilité moindre et je suis là pour vous demander des comptes. C'est mon droit, c'est aussi mon devoir car vous pouvez vous tromper, et quel que soit votre esprit de suffisance vous ne représentez pas la France à vous seul, vous la représentez avec nous tous.

Or, nous ne voulons pas laisser un héritage inutile à ceux qui nous succéderont, mais laissons leur au moins celui que nous avons reçu.

Vous vous êtes engagé avec légèreté dans une formidable aventure parce que vous n'aviez pas d'abord, sur le plan militaire — j'y reviendrai et j'en parlerai encore souvent, car je suis effondré, quand j'assiste à la commission des finances et que j'écoute les rapporteurs des budgets... Que n'avez-vous été à notre première séance de commission et que n'avez-vous entendu M. Dumesnil et M. de La Grange parler de l'aviation ! Si j'avais été à votre place, j'aurais peut-être engagé la guerre, oui, mais j'aurais cherché des concours, puisque notre armée ne pouvait pas suffire. J'aurais fait des efforts diplomatiques et je n'aurais pas voulu qu'après six mois l'Allemagne fût victorieuse avec les Soviets. Mais nous attendons encore votre volonté d'agir. (*Applaudissements sur divers bancs.*)

L'affaire italienne? Ce n'est pas parce que c'est l'Italie, si ce pays portait un autre nom, mon raisonnement serait le même. J'en parle à cause de la place qu'il occupe dans la géographie de l'Europe.

Avez-vous fait ce que vous deviez? Oui! Après tout, comme nous sommes en comité secret, on peut bien ne rien cacher.

Au mois de février dernier, M. Baudoin est directeur à la banque d'Indochine. Il a, à ce titre, à administrer des intérêts communs avec les Italiens et l'occasion de se rendre à Rome. Il n'a jamais été votre ambassadeur; mais il a été un mandataire officieux. Il vous a vu, il a vu M. Bonnet, il a vu M. Ciano; il a vu M. Mussolini. On avait trouvé des formules — je vais les dire — pour régler momentanément le différend franco-italien après le rejet par M. Mussolini des accords de 1935: une zone franche à Djibouti, — ce n'est pas désastreux, ce n'est même pas nocif pour notre colonie des Somalis — une cession à titre onéreux de la partie du chemin de fer située en territoire éthiopien, les bons offices du Gouvernement français pour que l'Italie ait sa part de représentation dans l'administration du canal de Suez, et une formule à trouver probablement sur le *statu quo* en Tunisie, un *statu quo* qui dure depuis 1896. Nous ne ferons pas la guerre pour changer le *statu quo* qui dure depuis 1896, puisque nous avons eu la faiblesse, l'imprudence, la maladresse, par notre faute ou par celle des Italiens, de perdre le bénéfice de l'avantage de la levée de l'hypothèque italienne sur la Tunisie.

M. Mussolini, M. Ciano avaient reçu M. Baudoin, mais il a suffi — c'est l'interprétation que je donne et que je crois vraie; ici il y a des ministres, il y a même le ministre des affaires étrangères de l'époque — que des journaux — il n'est pas besoin de les nommer — dénoncent comme un scandale la tentative de rapprochement avec l'Italie par ce personnage officieux, ce mandataire que l'on n'osait pas révéler, que l'on appelait M. Baudoin, pour qu'immédiatement aucune suite d'aucune sorte ne soit donnée à ce qui pouvait apparaître à Rome comme une sorte de contrat librement intervenu entre la France et l'Italie.

Quelques temps après, on s'est rendu compte de l'énormité de la faute, alors que les Allemands venaient d'entrer à Prague, que M. Mussolini en était justement irrité, car il a été trahi au moins quatre fois par l'Allemagne: quand les Allemands sont entrés à Vienne, à Prague, à Varsovie et par le pacte germano-soviétique.

Il fallait profiter, à ce moment, de l'état d'esprit d'irritation de M. Mussolini contre Hitler et les Allemands.

Je vous ai tendu la perche. Un jour, j'ai surpris un de mes collègues, comme si j'avais une chose extraordinaire. J'ai cru à un accord possible, dans les heures qui venaient, avec l'Italie. J'ai suggéré sans grand mérite ce que je connaissais comme vous: le résultat de la tractation préalable Baudoin-Ciano-Mussolini et je vous ai vu.

Moi, si j'avais eu la bonne fortune, étant à votre place, de constater qu'un ancien chef de gouvernement tenait un langage aussi imprudent, je l'aurais mis le soir même au pied du mur.

Mon ambition était modeste. Je ne disais pas pas que, par cet accord avec l'Italie, on allait casser l'axe Rome-Berlin. Je n'ai jamais dit cela; mais j'ai dit que ce serait le premier acte d'une série qui très vite aboutirait à la rupture de l'axe Berlin-Rome.

On m'a dit: « Il faut que vous en parliez au chef du Gouvernement! »

J'ai dit: « Tout de même, moi je ne peux pas aller solliciter une mission. Ce n'est pas dans mon caractère. »

On m'a dit: « Si, il faut le faire! » J'ai vu M. Daladier. Il m'a fait très bon accueil, car sauf quand il est à sa place et moi ici, nos rapports sont plus aimables. (Sourires.)

Je lui ai dit à lui: « Mais tu sais bien... »

M. Joseph Gaillaux. Vous vous tutoyez?

M. Pierre Laval. Quand nous sommes tous les deux.

Cette fois, j'oubliais que nous sommes en compagnie. (Sourires.)

Je lui ai dit: « Vous savez bien qu'il y a dans votre coffre les accords d'états-majors; je lui ai montré ce que représentait — et il n'était pas nécessaire de le souligner pour un chef de gouvernement français, qui sent la guerre venir sur lui, le malheur venir sur nous — ce que représentait l'amitié italienne, sinon l'amitié, du moins par l'inimitié italienne! Et je lui avais dit qu'on pourrait trouver des formules; mais comme il était le chef, c'était à lui de dire la limite dans laquelle il acceptait l'accord.

J'ai même été jusqu'à lui dire — j'étais imprudent! — que j'acceptais de courir tous les risques de l'entreprise, jusques et y compris le désaveu si j'échouais dans ma mission! Je lui demandais simplement de me permettre de lui apporter un jour, si c'était possible, un accord.

Il a trouvé cela intéressant, et je lui ai dit: « Faites vite, parce qu'il faut fixer... » Je m'étais mis en rapport plus ou moins indirect avec Rome; la presse italienne, en tout cas, avait fait bon accueil à la proposition que j'avais formulée devant la commission des affaires étrangères. Il m'a répondu: « Je te téléphonerai demain ». C'est précisément parce que je n'ai pas pu avoir cette communication téléphonique qu'elle s'établit aujourd'hui du haut de la tribune jusqu'au banc des ministres. Elle est ainsi plus complète, même sur l'affaire italienne.

Messieurs, a-t-on fait ce qu'on devait? Des occasions, il y en a eu d'autres. Et aujourd'hui, monsieur Daladier, maintenant que la guerre est commencée et qu'on a laissé passer les meilleurs moments, ah! je sais bien, maintenant on dit à l'ambassadeur: « Allez trouver M. Mussolini... » — non pas lui-même, il ne le reçoit pas, mais M. Ciano. Et notre ambassadeur a des instructions du ministre des affaires étrangères de France pour essayer d'obtenir du gouvernement italien une conversation, un échange d'explications. Mais maintenant, on est sourd, à Rome, et le gouvernement italien répond systématiquement: « Nous n'avons rien à vous dire; le moment n'est pas encore venu ».

Comme tout cela serait drôle, si cela ne se passait pas dans le moment présent!

L'affaire italienne, elle est délicate, elle est difficile; mais le moins que j'en puisse dire est qu'elle me paraît devoir être difficilement résolue par des hommes qui avaient un jour la possibilité de le faire et qui ont laissé passer l'occasion.

La Yougoslavie? Je ne veux pas faire le tour de l'Europe, mais comme c'est moi qui interpelle...

Monsieur le président, le Sénat pourrait-il m'accorder quelques minutes de suspension?

M. le président. Notre collègue souhaite quelques minutes d'interruption. (Vifs applaudissements sur de nombreux bancs au centre, à droite et à gauche.)

Le Sénat voudra sans doute suspendre sa séance pendant un quart d'heure. (Adhésion.)

La séance est suspendue.

(La séance, suspendue à dix-huit heures, est reprise à dix-huit heures vingt minutes.)

M. le président. La séance est reprise.

La parole est à M. Pierre Laval pour la suite de son interpellation.

M. Pierre Laval. Messieurs, je me suis étendu d'une manière peut-être excessive sur certains faits du passé. Je voudrais ne pas retenir aussi longtemps que je l'ai fait tout à l'heure votre attention. Je terminerai même très vite, quitte à reprendre plus tard la parole au moment où on discutera les ordres du jour.

M. le président. Ce sera cette fois en séance publique.

M. Pierre Laval. Ce sera mieux ainsi, monsieur le président.

C'est sur la Finlande que je voudrais dire un mot.

Vous avez déclaré la guerre. Nous avons déclaré la guerre, je l'ai dit au début de mes explications, pour porter secours à la Pologne. Nous n'avons jamais eu de débat ici à ce sujet. Il faudra qu'un jour il s'en institue un. On ne peut pas tout dire le même jour et on ne peut pas le même jour épuiser tous les sujets même les plus dramatiques, car cette histoire aussi devra être connue du Parlement.

La déclaration de guerre au profit de la Pologne, plus exactement à l'occasion de la Pologne, je l'ai comprise. Après avoir pris l'Autriche, après avoir mis la main sur la Tchécoslovaquie, qu'Hitler ait eu la prétention de mettre la main sur la Pologne, je comprends que l'effort de patience avait atteint sa limite pour la France autant que pour l'Angleterre. Et comme vous étiez chef du Gouvernement de la France, je comprends que vous n'avez pas renouvelé certain geste ou reproduit certains propos qui ont surpris et peiné tous ceux qui croient que la dignité de la France doit être toujours et avant tout sauvegardée.

Lorsque pour la Tchécoslovaquie on avait dit publiquement à l'Allemagne que si elle voulait l'envahir, l'attaquer, la France la prendrait au collet, c'était votre Gouvernement qui le disait: c'était une parole de la France. (Très bien!)

C'est une parole grave, importante. J'ai été au Gouvernement. Je ne sais pas ce que j'aurais fait. J'aurais vu d'abord le ministre de la guerre. J'aurais vu le ministre de l'air, le ministre de la marine. J'aurais consulté le généralissime, Je me serais enquis de tous les renseignements avant de proférer une parole aussi grave.

Quand, à la pointe de Grave, votre ministre des affaires étrangères a dit: « Je sais bien, c'était pour impressionner l'Allemagne. On pensait qu'il suffirait de menacer pour qu'elle s'incline ». Quelle méconnaissance de l'Allemagne et de son chef!

Et on n'a rien fait! Si, on a fait Munich.

Je n'ai pas protesté contre Munich puisque notre préparation militaire ne nous permettait pas de mieux faire. Mais j'ai éprouvé une très grande tristesse — et je crois que je vais traduire le sentiment du Sénat tout entier — quand j'ai vu cette foule vous acclamer lorsque vous alliez sur la tombe du Soldat inconnu lui dire: « Je viens de signer à Munich le déshonneur de la France ». (Exclamations à gauche et à l'extrême gauche.)

Mais oui ! Ecoutez, cela ne valait pas les applaudissements de la foule, quand un pays... (*Mouvements.*)

Je dis mon sentiment.

A droite. Vous avez raison.

Un sénateur à gauche. Votre sentiment est isolé.

M. Pierre Laval. Mettons l'humiliation, si vous préférez.

Si vous croyez que Munich a été un succès, moi, je pense que c'est une défaite.

M. Henry Bérenger, président de la commission des affaires étrangères. Le Sénat l'a approuvé.

M. Pierre Laval. Moi aussi !

J'ai dit que quand on veut prendre des engagements pareils et quand on ne s'est pas préalablement enquis des moyens de faire respecter ces engagements, je dis qu'on a commis, mettez, si vous le voulez, pour ne pas susciter l'émotion de mes collègues, une imprudence.

Après Munich, il fallait s'attendre à d'autres événements, car Hitler a eu une grande habileté; cet homme dont on dit qu'il est un fou, un visionnaire, il est d'une habileté magnifique ! Il a commencé par l'Autriche sur laquelle il n'avait aucun droit. Il a continué par les Sudètes, là où il pouvait avoir quelques prétentions théoriques puisqu'ils parlent allemand. Il a mis la main sur la Tchécoslovaquie. Il a conservé pour la dernière agression quoi ? Le corridor de Dantzig et Dantzig lui-même. C'était le seul point sur lequel dans le monde la discussion pouvait être ouverte sans susciter trop de protestations.

Mais la mesure était comble, pleine; et je crois que nous ne pouvions pas lui permettre d'aller au delà. Je ne vous reproche pas, monsieur le président, je me garderais de le faire, d'avoir, en plein accord avec la Grande-Bretagne, dit à Hitler: « Tu n'iras pas plus loin ! ».

Je ne sais pas si j'ai d'autres reproches à vous faire. Je ne sais pas comment vous avez conçu le secours que nous devons à la Pologne. Mais en France, la surprise — c'est le moins que je puisse dire — a été grande de voir ce pays attaqué et si vite réduit à merci. Nous n'avons pas fait grand-chose; nous ne pouvions peut-être pas faire autre chose !

La Finlande est attaquée par les Soviets. Vous avez donné à la Chambre des explications qui ne me satisfont pas. Je vais vous dire pourquoi.

J'ai fréquenté Genève. J'ai pratiqué le pacte; j'ai manié ses articles 15, 16, sans d'ailleurs jamais les admirer au delà de ce qu'ils valaient et de ce qu'ils pouvaient rendre. (*Sourires approbatifs.*)

Alors, vous faites de la procédure. Voilà un petit pays qui est l'objet d'une attaque effroyable par un géant qu'est le Russe: 170 millions d'hommes contre 4 millions; une armée formidable dont notre ami Alexandre Bachelet nous disait à la commission des affaires étrangères qu'elle était encore plus formidable, ce qui provoquait déjà, bien avant la lettre, nos sourires.

La Finlande a été splendide. Ce petit pays a fait l'admiration du monde. Il vient d'écrire peut-être l'une des plus belles pages de l'histoire de l'homme. (*Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.*)

Il avait droit à autre chose qu'à des articles de journaux, à des discours, même aux tribunes les plus officielles, ou à des encouragements à la radio.

Mais, je ne suis pas général; je n'ai pas la responsabilité des opérations militaires. Là, sans doute, vous avez consulté le général Gamelin. Je ne sais quels ont été ses conseils. Je m'efforce, avec un peu

de bon sens, toujours, de regarder la carte. Elle est pour moi la grande éducatrice. J'ai vu qu'il y a loin de la France à la Finlande, qu'il y a moins loin de l'Angleterre à la Finlande, mais plus près de l'Allemagne à la Finlande par la Russie.

Je comprends toutes ces difficultés. La guerre, surtout quand on l'a déclarée, c'est un risque. Vous n'avez sûrement pas pensé qu'on pourrait déclarer la guerre et ne pas la faire; mais enfin, si d'autres l'ont pensé à votre place, et s'imaginent que cela peut durer des mois, des années c'est une erreur grossière, car elle se terminera par des déceptions cruelles qui équivaudront à la plus rude, à la plus dangereuse défaite.

Qu'avez-vous fait ? Vous êtes allé à Genève. M. Paul-Boncour, avec son éloquence et son patriotisme, a dit ce qu'il fallait dire et obtenu des autres membres de la Société des nations les décisions qu'il fallait obtenir. Il vous a donné le droit écrit. Vous n'en aviez pas besoin puisque la Russie est devenue l'alliée de l'Allemagne et que l'Allemagne est notre ennemie et qu'on a fait claironner partout, dans la presse, dans le pays et dans le monde, que la Finlande était le dernier bastion de la liberté que, si elle l'emporte, ce sont les alliés qui triomphent et que, si elle succombe, c'est un succès pour Hitler.

Il fallait tout faire, ne rien négliger, courir tous les risques et donner au monde un spectacle qui ne pouvait pas être l'égal de celui que donnait la Finlande, mais qui aurait été apprécié par tous les Français et le monde entier. (*Applaudissements à droite.*)

On a envoyé des avions, du matériel; ce qu'on avait. Je suis très discret, bien que je ne le paraisse. Quand on dépose une demande d'interpellation, on reçoit des lettres, des rapports, des confidences. Si je vous les lisais tous, ce serait trop long; certains, pourtant, me paraissent singulièrement vrais, et combien fort tristes !

Les armes que vous avez envoyées n'étaient pas toujours, je le comprends d'ailleurs, de grande qualité. On envoie ce qu'on peut, ce qu'on a. Vous avez envoyé de très beaux avions, des bombardiers et les Finlandais ont apprécié notre effort. Car j'ai eu, l'autre jour, l'occasion de rencontrer un messager de la Finlande qui partait en Amérique, venant d'Helsinki, pour y chercher des subsides pour son pays. Je n'ai pas d'admiration particulière pour votre Gouvernement. Je fus très touché et profondément ému dans mon cabinet d'entendre ce Finlandais rendre à mon pays un hommage qui amenait presque mes larmes. Il comparait le rôle de la France à celui d'autres pays, que je ne nomme pas. Que serait-ce de la reconnaissance finlandaise si on avait fait tout ce qu'on aurait dû faire ?

Vous aviez décidé d'envoyer des hommes, des Français, des Anglais, je crois aussi des Polonais. Vous les aviez fait grouper, équiper et vous les aviez même, si j'en crois les déclarations que vous avez faites à la tribune de la Chambre, rassemblés dans les ports. Pourquoi ne sont-ils pas partis ? Parce que, dites-vous, la Finlande ne nous a pas adressé l'appel qu'elle devait nous adresser. Ce petit pays qui a déjà pris pour lui tant de responsabilités et qui vous demandait d'en prendre une autre pour ses voisins, ce petit pays qui est noble, généreux, qui ne veut pas mourir, qui se défend pied à pied sans dormir, car les hommes ne le pouvaient guère, vous lui demandez d'adresser un appel qui va exposer la vie, le sort de deux pays voisins, la Suède et la Norvège. Vous lui demandez cela ! Ecoutez ! Est-ce que le

roi de Suède n'est pas un homme généreux ? Est-ce que, par hasard, il ne se serait souvenu de ses lointaines origines françaises ? Moi, je le crois, monsieur Daladier, et vous le pensez comme moi, parce que j'ai la certitude qu'il attendait, lui... (*Mouvements divers.*)

M. Edouard Daladier, président du conseil. Oui !

M. Pierre Laval. Oui ! Je ne suis même pas sûr qu'il ne vous l'ait pas fait dire.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Puisque nous sommes en comité secret, je lirai à la tribune la réponse que m'a adressée le roi de Suède.

M. Pierre Laval. Seulement, il faut à la France des choses officielles. Un geste, un propos, un appel discret, aussi discret qu'on pouvait le faire. Ah ! il fallait que le Quai d'Orsay envoie une demande en bonne et due forme au gouvernement suédois.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Il ne s'agit pas du Quai d'Orsay, monsieur Laval.

M. Pierre Laval. Je ne connais que le gouvernement. Je n'attaque jamais les fonctionnaires.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Pourquoi parlez-vous du Quai d'Orsay ?

M. Pierre Laval. Parce que c'est là où se trouve généralement le ministre des affaires étrangères.

M. Edouard Daladier, président du conseil. J'ai envoyé un message personnel au roi de Suède et j'en ai reçu un de lui. Quand je l'aurai lu à la tribune, il ne restera rien de votre thèse.

M. Pierre Laval. Il restera de ma thèse quelque chose de plus grave, de plus douloureux. Ce petit pays s'est battu. Nous l'avons à peine défendu. C'était le sort de la France qui se jouait un peu là-bas. (*Mouvements divers.*)

A gauche. Non ! non !

M. Marcel Michel. Il ne faut pas exagérer !

M. Pierre Laval. Je n'exagère jamais. Les faits valent mieux que les paroles. Le ministre de France à Helsinki n'a cessé, dans de multiples télégrammes, depuis le 24 décembre 1939, de mettre le Quai d'Orsay au courant de la situation finlandaise et des solutions que cette situation comportait; il n'a jamais reçu le moindre renseignement, la moindre instruction du Quai d'Orsay avant le 28 février 1940. (*Murmures.*)

M. Edouard Daladier, président du conseil. Vous parlez de M. Magny ?

M. Pierre Laval. Je parle du ministre de France à Helsinki.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Je vous répondrai aussi sur ce point.

M. Pierre Laval. Je dis que, depuis le 24 décembre, il n'a jamais cessé de vous renseigner et de vous demander des instructions. La première instruction qu'il ait reçue de vous est du 28 février 1940.

J'ai d'autres indications mais je passe. Je ne voudrais pas, moi aussi, m'offrir le spectacle d'une procédure ridicule quand il s'agit de prendre des initiatives audacieuses. Pourquoi soutenez-vous qu'il vous fallait un appel de la Finlande ? Dites que la chose était difficile, que l'expédition était dangereuse, que nos hommes auraient été exposés, peut être inutilement, que c'était un effort excessif qu'on demandait à la France sans profit et dont les résultats auraient été incertains; c'est

une discussion qui peut s'ouvrir, c'est un langage qui peut se soutenir; mais que le chef du gouvernement de la France qui est en guerre dise: « J'attendais l'appel de la Finlande pour traverser la Norvège et la Suède, pour aller à son secours... »

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères. Oui!

M. Pierre Laval. J'aurais mieux aimé que vous fassiez cet envoi sans un appel de la Finlande plutôt que d'avoir fait à la tribune de la Chambre l'appel à la révolte des cheminots suédois contre leur gouvernement. (*Mouvements divers.*)

Ma tâche, messieurs, est très délicate. Si je n'avais que des fleurs à jeter sur le banc des ministres ce serait plus agréable...

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre, ministre des affaires étrangères. Je vous conseillerais de les garder pour vous.

M. Pierre Laval. Vous les prendriez tout de même!

M. Edouard Daladier, président du conseil. Non! mais sur ce point, je vous répondrai aussi.

M. Pierre Laval. Ce serait plus délicat. Est-ce que Churchill, quand il a su que des marins anglais étaient prisonniers à bord de l'*Allmark*, a fait quelque chose conforme aux lois internationales en envoyant le *Cossak* prendre l'*Allmark* à l'abordage? Mais c'était magnifique! Je suis un avocat et j'ai été à Genève: mais je ne connais plus la procédure. Quand, à la procédure on a substitué les canons et les mitrailleuses, il n'y a plus de procédure! (*Vifs applaudissements sur tous les bancs.*)

Quelle chose émouvante que cet abordage de l'*Allmark* par le *Cossak*! Les marins anglais disant à leurs compatriotes prisonniers, avant même de les avoir délivrés: « La marine royale anglaise est là! » Ah! Si nous avions pu dire à la Finlande: La France est là!

Malgré la violation de l'article 16 du pacte de la Société des Nations et peut-être le renversement d'un ministre suédois ou norvégien, là-bas la Russie et l'Allemagne auraient compris que quand la France déclare la guerre, c'est qu'elle sait se battre pour avoir la victoire et qu'elle ne veut pas d'une « guerre pourrie » comme dit Hitler (*Applaudissements à droite et sur quelques bancs au centre.*)

Je ne veux pas abuser de la tribune. Vous m'avez fait, messieurs, un accueil qui me touche. J'ai donné des renseignements: j'ai été trop abondant dans mes explications. Laissez-moi cependant dire un mot de la Russie.

Je ne vous reproche pas, monsieur le président, d'avoir fait avant la guerre ce que vous avez fait vis-à-vis de la Russie, d'avoir envoyé des missions, même des missions militaires. Je ne vous reproche pas de les avoir maintenues, même si vous saviez, par les informations de vos agents, que la Russie était en collusion avec l'Allemagne.

Vous vouliez donner au monde et à la France la preuve publique, affirmée, répétée, que la France ne reculait devant rien, d'accord avec l'Angleterre, pour faire reculer la guerre et, si la guerre nous était faite, pour fortifier notre sécurité. Je vous en félicite.

Mais depuis, la Russie qui a toujours son ambassadeur rue de Granelle...

M. Josse. Hélas! C'est scandaleux!

M. Pierre Laval. ...a fait la guerre à la Finlande.

Même quand on est en comité secret, il y a des choses qu'on hésite à dire de peur de susciter ce qu'on appelle des mouvements divers. (*Parlez! parlez!*)

Quand j'ai vu, au début, faire Thorez, Duclos, Péri, Marty, Dutilleul, Monmousseau, et quand j'ai vu ensuite arrêter les autres, j'ai eu une angoisse: Comme c'est curieux, quel hasard étrange, il n'y a que les chefs qui ont réussi à partir, mais tous les chefs sont partis! Quand on connaît le milieu communiste, sa propagande, et qu'on a nommé comme je viens de le faire les fuyards, aucun doute n'est possible, tous les chefs sont partis.

D'autre part — puisque nous sommes en comité secret il faut tout dire — je sais bien qu'il a pu y avoir, dans certains milieux, de la répulsion pour faire une certaine politique avec certain pays voisin comme l'Italie, et que dans ces mêmes milieux, on ait peut-être eu un peu trop de tendance naturelle à vouloir faire une politique de collaboration avec les Soviets.

Je comprends tout cela, je le comprends mieux que d'autres puisque le pacte franco-soviétique porte ma signature.

Mais depuis la guerre, je ne comprends pas. Sommes-nous en fait — je ne dis pas en droit — en guerre avec le pays qui ravitaille l'Allemagne, qui est son allié? Non. Je ne vous dis pas de vous mettre en guerre avec les Soviets parce que je n'ai pas vos dossiers et que je suis prudent. Car j'ai occupé votre fonction et je sais qu'on a quelquefois des renseignements que ne possèdent pas même les mieux intentionnés de vos interpellateurs, et c'est mon cas. (*Sourires.*)

Mais en ce qui concerne la Russie, il ne serait peut-être pas mauvais — je ne fais que poser la question — que vous fassiez connaître au Sénat vos idées en cette matière.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Vous pouvez y compter!

M. Pierre Laval. Parce que, si on voulait renouer avec la Russie, je ne voudrais — c'est une idée encre — pas revoir, sous la forme de Lénine ou de Trotsky pour mon pays, ces honorables personnages dont j'ai parlé tout à l'heure, qui reviendraient avec les armées alliées rouges.

Nous vivons une époque étrange. Nous ne la réalisons peut-être pas pleinement pendant que nous la vivons. C'est le bouleversement le plus formidable qui se soit produit en Europe et peut-être dans le monde parce que les inventions diaboliques des hommes ont multiplié les moyens de détruire, de s'entretuer.

L'enjeu pour nous, mais c'est notre vie, c'est notre honneur, c'est la France.

Je veux descendre de cette tribune sur un mot d'espoir et sur un mot d'union. Nous sommes Français. Nous aimons notre pays. Nous ne voulons pas le voir mourir. Nous ne voulons pas qu'il soit diminué, ni vaincu. Eh bien! quelles que soient les fautes de ceux qui ont eu la charge de le diriger, ou qui ont la charge de le diriger maintenant, unissons-nous! Faisons le redressement dont je parlais tout à l'heure! Ayons un sursaut, mais faisons-le vite, car je crains que les sept mois qui viennent de passer n'aient pas été pleinement utilisés.

Si ma présence à cette tribune n'avait pas eu d'autre objet, d'autre conséquence, peut-être quelquefois dans une forme qui pouvait paraître irritante, que d'appeler l'attention de mes collègues et l'attention du Gouvernement sur les défaillances et sur ce qui doit être fait, je serais content d'y être venu.

Messieurs, j'ai terminé, je m'excuse...

M. Babaud-Lacroze. Qu'est-ce qu'il faut faire?

M. Pierre Laval. Qu'est-ce qu'il faut faire? Si vous étiez M. Lebrun et que vous me chargiez de diriger les affaires de la France, j'aurais avec vous une conversation à ce sujet. (*Rires, puis applaudissements vifs et prolongés sur un grand nombre de bancs.*)

M. le président. La parole est à M. Camille Ferrand.

M. Camille Ferrand. Monsieur le président, mes chers collègues, la Haute Assemblée dans un but d'intérêt national a décidé de se réunir en comité secret. Elle a conscience qu'en ces heures graves l'exécutif et le législatif doivent être étroitement unis pour une collaboration d'où sont sortis déjà des résultats féconds.

Je veux avant tout être sincère. Je veux exprimer ici ce que je crois être la vérité, car ce dont le pays a le plus souffert et ce qui nous a conduit aux pires erreurs est cette lâcheté de nos consciences qui nous empêchait, par esprit de camaraderie, de défendre ce que nous pensions être la vérité.

Cet état d'esprit a contribué à nous conduire où nous sommes, c'est-à-dire à la guerre que l'homme de la rue ne s'explique pas, le souvenir de l'autre guerre n'étant pas disparu de l'horizon.

La réalité, mes chers collègues, est que nous avons laissé commettre des fautes répétées par des hommes de tous les partis. La France, aux moments critiques, n'a peut-être pas eu les hommes dignes d'elle.

Ce n'est pas la faute de la République si dans le passé elle a été parfois mal servie, son idéal subsiste, son idéal de beauté, de progrès, de justice, de liberté. Et nous chérissons encore plus cet idéal lorsque l'on songe à ces autres formes de gouvernement de nos ennemis qui déshonorent le monde.

Pour défendre cet idéal la France s'est enfin levée devant l'assaut des hordes barbares, l'exécutif et le législatif, groupés autour du drapeau républicain, doivent tendre toute leur énergie, leur intelligence pour le salut de la patrie. Il faut que ceux qui veillent à la frontière aient conscience que cette patrie se penche vers eux, humaine et juste.

Mon cher président, la France vient de ressentir douloureusement la capitulation de la malchanceuse Finlande, c'est le cœur serré qu'elle a lu l'ordre du jour du maréchal Mannerheim à ses troupes. Vous allez nous apporter sans doute des justifications de l'attitude de notre pays, mais la leçon des événements ne doit pas être perdue, il faut que dès aujourd'hui tout soit mis en œuvre pour le salut de la patrie. Votre tâche est immense et celui qui est à cette tribune n'a pas, vous le pensez bien, l'intention de gêner votre action, il se souvient trop qu'en des heures pénibles vous avez su conserver à ce pays son âme, son armée, sa figure de grande nation.

De grande nation qui, avec nos alliés, représente l'humanité, l'humanité digne de ce nom.

Pour la défense de cette humanité il faut à la tête de ce pays des énergies, des volontés de fer, il faut commander, ordonner, créer le dynamisme des circonstances tragiques que nous vivons.

On reproche à votre gouvernement précisément de ne pas insuffler ce dynamisme des circonstances; j'enonce cela dans un but de franchise, car c'est au législatif à maintenir l'exécutif dans l'action toujours renouvelée.

On ne saurait méconnaître, par exemple, que la mobilisation industrielle n'avait pas été prévue. On a mobilisé jusqu'à quarante-huit ans sans discernement, la vie économique a été brisée. Au lendemain de Munich, le doute n'était plus permis; et dès lors ? Il faut donc que ce peuple admirable paye l'impéritie de ses dirigeants; heureusement que le destin protège la France et que Hitler nous a donné le temps de parfaire notre armement, car que serait-il arrivé si nous avions été attaqués dès la mobilisation, alors que notre aviation était déficiente ? L'effort que l'on demande à l'heure présente, on aurait pu le demander dès octobre 1938. Le Parlement n'aurait pas refusé les crédits.

Pendant que ses soldats veillent, la France répare les erreurs, l'arrière est un immense chantier. Des usines s'édifient avec célérité. Mais prenez garde, monsieur Dautry, il faut construire judicieusement, je veux dire proportionnellement aux habitants, aux chômeurs des localités, car vous avez déjà drainé dans vos usines un grand nombre de cultivateurs dont la place était de rester à la terre. Et le jour où vous démobiliserez ces paysans, vous en ferez des chômeurs qui grossiront l'armée des mécontents.

Il faut donc l'arrivée rapide et massive des travailleurs coloniaux.

Maintenant je voudrais effleurer un sujet que d'autres ont amplement traité. Notre collègue M. Mourier a défendu la cause de la justice, de l'égalité dans le sacrifice. Combien vous avez eu raison, cher ami. Votre projet devra être appliqué d'urgence, car les iniquités sont nombreuses. Mes collègues peuvent vous en citer comme moi-même. Dans ma petite ville, deux commissaires de police, les citoyens Desrumeau, vingt-huit ans (un enfant), Artigue, trente-trois ans (un enfant), soulèvent l'indignation générale. Un ancien chef de cabinet du préfet, M. Portal, vingt-sept ans de service armé, est secrétaire du colonel de la Courtine (Creuse). Je n'insisterai pas davantage.

Au nom de la justice, hâtez donc, monsieur le ministre, la formation d'équipes de relève (d'hommes de plus de trente-huit ans, par exemple) dans les usines et les administrations, ce qui permettrait d'envoyer aux armées tous les hommes de la première réserve. Le paysan, le petit artisan ne doivent pas être les seuls à être exposés, c'est eux dont le bon sens et l'esprit solide ont fait de ce pays le plus stable du monde.

Mon cher ministre, il faut compléter ces mesures de justice par une discipline accrue à l'encontre de ceux qui essaient de semer la démoralisation, par là même la trahison. La capitulation de la Finlande ne doit pas être une occasion pour les mauvais citoyens d'entrevoir une lueur d'espoir pour leurs criminels desseins.

Monsieur le président Sarraut, vous avez accompli jusqu'à ce jour votre tâche avec tact et avec le sens républicain patriotique voulu. Je voudrais vous poser une question :

Les peines encourues par les mauvais propagandistes sont-elles accomplies durant les hostilités ou au contraire envoyez-vous ces mauvais citoyens en première ligne, quitte à leur faire remise de leur peine s'ils se rachètent aux armées ? Il ne faudrait pas que, les hostilités terminées, les portes des prisons s'ouvrent pour libérer ces mauvais citoyens, alors que la France aura besoin de force saine et non de déchets humains.

Au sujet de condamnations pour propagande défaitiste, j'ai sous les yeux des

notes symptomatiques: Tribunal militaire de Clermont-Ferrand. Musyka, 5 ans de prison; Koroser, 3 mois de prison.

Tribunal militaire de Lille: César Szafanski, François Wiewisky, Michalino Ludwiska, Wakonika. Rien que des non-Français. Ainsi, la France héberge cette racaille internationale qui n'attend que l'occasion de la trahir pour la remercier de lui avoir donné asile. Pour ces gens, mon cher président, l'expulsion ou le peloton d'exécution. Prenez un décret en ce sens pour ces étrangers. Vous n'aurez pas la peine de l'appliquer, son annonce suffira.

Pour l'œuvre de l'arrière, aussi importante que celle de l'avant, l'énergie toujours en éveil doit s'allier au doigté, à l'initiative.

Une foule de décrets ont déjà été pris, mais on a l'impression qu'ils l'ont été sous la poussée des événements, alors que ces événements il faudrait les prévoir pour les dominer.

Je n'en veux pour preuve que ces décrets tardifs sur la vie chère alors que l'alarme avait été donnée depuis longtemps par M. Maurice Sarraut et bien d'autres. Combattre la vie chère, par là même la misère, l'enjeu en vaut la peine. Il est vrai que, s'il y a misère pour les uns, il y a enrichissement pour les autres. Je vous ai demandé, monsieur le ministre de l'agriculture, et vous l'avez fait sans doute, d'envoyer l'ordre aux préfets de ne plus admettre de marchands de bestiaux dans les commissions de ravitaillement. Il s'est produit ceci, messieurs, que du mauvais bétail a été acheté à bas prix et revendu au prix fort. Des soldats ont ainsi mangé de la mauvaise viande, mais des portefeuilles se sont gonflés.

En temps de guerre, l'exécutif doit avoir, je le répète, une énergie de fer jamais relâchée. Il ne faut plus de circulaires dont on ne tient pas compte, mais il faut des ordres. Et si l'ordre n'est pas suivi, il faut sévir.

Dans ce pays, depuis longtemps, on a tout fait pour détruire l'esprit de responsabilité. On a tué par là même l'esprit d'initiative.

Faites des exemples, monsieur le président du Conseil, n'hésitez pas à sévir. Je vais d'ailleurs vous en donner l'occasion par un fait troublant :

Dans le secteur du 68^e R. I. de forteresse, S. P. 17, sur la ligne Maginot même, aux villages Serrenheim, Staatmatten, Anenheim, Runzenheim, des abris avaient été édifiés dans les trois premiers mois de la guerre. On a demandé au génie de les vérifier. Celui-ci les a fait démolir, ne les trouvant pas assez solides. Un simple sergent de surveillance du génie par compagnie aurait pu être détaché pour surveiller les travaux. Après six mois de déclaration de guerre, ces ouvrages ne sont pas terminés, d'où mauvais effet sur le moral des troupes.

Il y a des responsables. Agissez donc sans pitié. L'ampleur des événements que nous subissons, messieurs, peut évidemment faciliter des errements que notre tâche est de faire disparaître.

Loin de nous la pensée de vouloir vous gêner dans votre action, mais loin de vous, messieurs les membres du Gouvernement, la pensée de nous considérer comme des imposteurs lorsque, en vous signalant des erreurs, nous avons la louable conception de faire tout notre devoir.

Tout notre devoir pour hâter la paix. Car, malgré les événements de ces derniers jours, qui vont retentir peu favorablement pour nous dans le monde, le suc-

cès des alliés n'est pas compromis si nous savons tirer la leçon de ces événements.

La paix victorieuse, les mères l'attendent avec ferveur mais, hélas ! on n'abat pas facilement une nation de quatre-vingts millions d'âmes qui se prépare à la guerre depuis dix années.

Monsieur le président, vous avez comme allié la Grande-Bretagne et ses dominions, comme amitié agissante la Turquie. La plupart des autres nations, par égoïsme ou par crainte, se renferment sur elles-mêmes en faisant des vœux pour nous, tout en ravitaillant l'Allemagne. C'est ainsi que le blocus perd de son efficacité et vous n'obtiendrez pas par là de solution positive si vous ne le resserez pas.

M. Maurice Sarraut a démontré le ravitaillement de l'Allemagne par les neutres. Il a cité des chiffres impressionnants. Nous avons eu la douleur de constater que les Etats-Unis sont parmi les ravitailleurs. Cette grande démocratie que nous aimons, et dont nous saluons le chef avec respect.

Un journal hollandais, le *Telegraph*, lui, a le cynisme d'expliquer que l'Allemagne n'a pas intérêt à envahir la Hollande car elle ne pourrait plus être ravitaillée par elle.

Ainsi, on aime la France, on désire son succès, mais on ravitaille ses ennemis qui sont ceux de l'humanité.

Il vous faut donc, mon cher président, une politique active, vigilante, de fermeté parfois envers les neutres. Une politique qui varie d'ailleurs selon ces nations neutres.

Il n'est pas admissible que nous tolérions plus longtemps que certaines nations pensent à nous pour garantir leur sécurité et jouent le double jeu de l'amitié et de la trahison. Car c'est trahir que ravitailler l'ennemi. La fermeté donc s'impose.

Par contre, une politique de compréhension envers les Etats-Unis donnerait des résultats; cette grande démocratie sait bien que c'est aussi son destin qui se joue en Europe.

Quant à notre voisine l'Italie, notre action est plus délicate en raison d'un passé malheureux.

Avant d'en arriver à se brouiller avec un pays, signataire du pacte de Locarno garantissant la neutralité de la rive gauche du Rhin, il eût fallu évidemment réfléchir, surtout lorsque quelques mois après, on est obligé d'essayer de revenir vers une politique que l'on n'aurait pas dû abandonner. On accepte alors ce que l'on a refusé la veille, et ce, sans obtenir d'ailleurs de résultats heureux.

En politique extérieure, c'est un peu comme dans la vie des hommes, il y a le rêve et la réalité; l'habileté du diplomate doit consister à savoir allier l'un à l'autre, mais en restant sur terre, les yeux toujours fixés sur l'intérêt du pays.

Mais tournons la page. D'ailleurs vous êtes, vous, monsieur le président, l'héritier d'un lourd passé. Où en est maintenant la non-belligérance de l'Italie ?

Depuis le 15 février, les dépêches lues à la commission des affaires étrangères ne sont pas encourageantes. Je me plais à croire que vous nous apporterez tout à l'heure des apaisements.

Le grief qui est le plus généralement adressé à la politique extérieure des alliés est l'indécision, indécision due sans doute à ce qu'il n'y a pas unité de direction, car, si je suis bien renseigné, vous avez agi quelquefois par vous-même, monsieur le président, et cela vous a réussi. Notamment dans le traité d'alliance avec la Turquie. C'est à votre énergie, à votre décision que l'on doit cet heureux résultat.

Mais n'avons-nous pas perdu une occasion, tout dernièrement, concernant un de nos voisins, par suite des hésitations britanniques. Je n'insiste pas sur l'apport moral et matériel momentanément perdu.

Hitler a dit dans un discours qu'il gagnerait la guerre, parce qu'il avait le dynamisme des peuples forts. Il est incontestable qu'il vient de marquer des points. Mais cet échec momentanément doit décupler notre énergie. Non, il ne gagnera pas, car l'Allemagne est l'Allemagne avec ses qualités mais avec ses défauts, dont le moindre n'est pas l'incompréhension. Il ne la gagnera pas parce que la France est la France avec tout son passé de splendeurs morales, tout son génie. Bien sûr! les forces morales ne suffisent pas; il faut les allier aux forces matérielles et il faut y travailler sans relâche, d'autant que l'alliance militaire russo-allemande semble presque réalisée. Jusqu'en octobre, j'espérais que vous arriveriez à dissocier nos ennemis, mais les événements ont marché. Dès lors il faut prévoir, pallier ce nouvel état de choses, car voilà les forces russes libérées du guépier dans lequel elles s'étaient engagées.

Si vous avez perdu toute chance de dissocier l'alliance de la Russie avec l'Allemagne, il faut, je crois, prendre une attitude nette envers la première, car en effet, celle-ci reçoit par Vladivostok et la mer Noire un ravitaillement que vous n'arriveriez empêcher.

Ce qui inquiète les petites nations, c'est cette indécision des alliés à prendre par là. Cela date de longtemps. Un neutre ne citait les pays que nous avions voulu secourir: Ethiopie, Espagne, Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne, et voici maintenant ajoutée à ce tableau la malheureuse Finlande.

Les causes de ces tergiversations? Elles ne sont pas difficiles à deviner, m'objectait ce neutre: La France possède une splendide, invincible armée, mais vous n'avez pas d'armée à disposer pour les théâtres d'opérations extérieurs. Dès lors, neutres, nous n'osons plus nous prononcer par crainte des représailles qui s'exerceraient avant l'arrivée de vos secours. Observations auxquelles les événements donnent en partie raison.

Au bloc russo-allemand, qu'oppose-t-on? La France a mobilisé au maximum, elle a compromis son activité économique et financière, car quoi qu'en dise M. Paul Reynaud, notre situation financière n'est pas brillante; l'avenir nous le dira, par suite, précisément, de cette atonie de notre économie.

Notre armée coloniale jointe aux troupes de la métropole formera une armée invincible, mais cette armée est fixée par les divisions allemandes qui lui sont opposées et qui nous empêchent de distraire des divisions pour les théâtres d'opérations extérieures.

Il nous reste notre alliée, la Grande-Bretagne.

La flotte de la Grande-Bretagne, alliée à la nôtre, exerce la maîtrise des mers, son armée de l'air jointe à la nôtre s'impose à l'aviation allemande. Nous rendons hommage à notre alliée dans son magnifique effort sur mer et dans les airs.

Mais, mon cher président, la victoire ne viendra, vous le savez bien, que par l'armée de terre; c'est cette armée qui supportera les chocs les plus rudes, les plus meurtriers.

Depuis plusieurs semaines on annonce l'inscription de recrues de 23 à 24 ans qui seraient appelées fin mars. Mon cher président, croyez-moi, la censure serait bien insérée en empêchant ces insertions, c'est

d'un effet démoralisant pour le Français moyen qui songe que nous avons mobilisé jusqu'à 48 ans et que nous récupérerons actuellement exempts et réformés. Vous parlez de reprise économique, monsieur Reynaud, vous la ferez avec qui? Par contre, j'ai lu dans *Paris-Soir* cet entre-filet: « En pleine guerre, l'Angleterre bat son record d'exportation automobile. Les usines automobiles britanniques ont exporté en moyenne 300 véhicules par jour ouvrable en novembre. » Chez nous, messieurs, impossible d'avoir un camion ou une voiture de tourisme. (*Bruit de conversations.*)

M. le président. Mon cher collègue, j'ai réclamé avec insistance l'attention, je vous la donne quant à moi tout entière, je ne puis davantage.

M. Camille Ferrand. Mon cher président, j'ai dit que j'aurais le courage d'aller jusqu'au fond de ma pensée. Demain peut sonner l'heure des douloureux sacrifices. Les vieux parents dans les chaumières, le soir auprès de l'âtre, l'angoisse au cœur, l'évent de temps à autre leurs regards embués sur votre portrait placé souvent au-dessus de la cheminée, voisinant avec ceux des fils chéris. Ces vieux parents vous ont confié leurs enfants, sachant que vous ferez l'impossible pour les leur garder. C'est cette pensée qui doit vous donner la résolution nécessaire pour exiger de nos alliés de se hâter dans leurs préparatifs d'armée de terre. Parlez-leur franchement, en amis que nous sommes, les yeux dans les yeux, à la française.

La France n'a plus les moyens de faire d'énormes sacrifices en hommes, son sang est précieux, elle aura besoin du plus grand nombre de ses enfants.

« Si l'heure de la bataille sonne demain, le peuple de France ne vous pardonnerait pas de ne pas avoir su imposer l'égalité dans le sacrifice. »

Messieurs, j'en ai fini.

Les forces de sauvagerie se sont dressées contre les forces de la civilisation. Comme toujours la France immortelle tient haut et ferme le drapeau de la liberté. La République française encore une fois étonnera le monde.

Messieurs les membres du Gouvernement, vous n'avez plus une minute à perdre, il vous faut forger les instruments de la victoire. Soyez persuadés que de notre côté, mandataires du peuple en armes, nous avons comme primordial devoir de veiller au salut public. Le relâchement dans notre vigilance serait une trahison envers la nation.

Devant le danger, il n'y a plus de partis. L'ennemi nous a montré encore une fois l'inanité de nos querelles, il trouve désormais devant lui des hommes conscients de l'immensité du péril, des hommes qui ont senti se resserrer leur lien de fraternité.

Mes chers collègues, au-dessus de nous il y a la France.

La République.

La civilisation.

L'humanité. (*Applaudissements.*)

Voix nombreuses. Demain!

M. le président. J'entends demander le renvoi de la suite de la discussion à demain.

Je consulte le Sénat.

(*La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.*)

M. le président. La séance du comité secret ne serait que suspendue.

A quelle heure le Sénat entend-il la reprendre demain?

Voix diverses. Dix heures! Quinze heures! Neuf heures!

M. le président. J'entends demander que la séance continue demain matin à neuf heures.

Je crois que M. le président du conseil a un empêchement demain matin.

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. le président du conseil.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Je préférerais, monsieur le président, que le Sénat renvoyât la séance à demain après-midi, car je pourrais être amené demain matin à défendre les crédits militaires à la Chambre.

Je demanderai donc, si le Sénat n'y voit pas d'inconvénient, que la séance fût ajournée à demain après-midi, soit à quatorze heures, soit à quinze heures.

Voix diverses. Quinze heures! Quatorze heures!

M. le président. J'entends demander quatorze heures et quinze heures.

Je mets aux voix l'heure de quinze heures.

(*Cette heure est adoptée.*)

M. le président. La séance est suspendue; elle sera reprise demain vendredi 15 mars à quinze heures.

(*La séance suspendue jeudi 14 mars, à dix-neuf heures quinze minutes, est reprise le vendredi 15 mars, à quinze heures.*)

M. le président. La séance du Sénat en comité secret est reprise.

MOTION D'ORDRE

M. le président. La parole est à M. Jacques Bardoux, pour une motion d'ordre.

M. Jacques Bardoux. Monsieur le président, je demande que mon intervention soit jointe au débat.

M. le président. M. Jacques Bardoux demande que soit jointe au débat son interpellation qui, je le rappelle, s'adressait au Gouvernement, sur les raisons pour lesquelles la Société des nations n'a pas été saisie des bombardements aériens contre la population civile en Finlande; des destructions de navires neutres et du meurtre de leurs équipages; ainsi que des atrocités effarantes dont sont victimes les Tchèques et les Polonais; et n'a point été convoquée en vue d'appliquer des sanctions pour le moins économiques et financières, contre Staline et Hitler.

Quel est l'avis du Gouvernement?

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères. Le Gouvernement s'en rapporte au Sénat.

M. le président. Je consulte le Sénat sur la jonction de l'interpellation de M. Jacques Bardoux.

(*Le Sénat décide de joindre cette interpellation au débat.*)

CAUSES ET CONSEQUENCES DES EVENEMENTS DE FINLANDE

(*Discussion d'une interpellation.*)

M. le président. La parole est à M. Paul-Boncour, pour développer son interpellation sur les causes et les conséquences des événements de Finlande, et les enseignements qu'ils comportent pour la conduite de la guerre.

M. Paul-Boncour. Messieurs, quelle que soit l'émotion bien naturelle que les derniers événements aient provoquée en nous

tous, j'avoue que, si d'autres interpellations n'avaient pas été déposées, je n'aurais pas déposé la mienne.

Quelles que soient les réserves que je vais faire et même les critiques que je vais me permettre d'adresser au Gouvernement, j'ai le respect de son labeur et de ses responsabilités; et puisqu'aussi bien, ainsi qu'il arrive souvent au contrôle parlementaire, il ne se produit qu'après et quand il est trop tard, je crois que le mieux que nous ayons à faire est de laisser le Gouvernement travailler en paix.

Mais des interpellations avaient été déposées par M. Pierre Laval, par M. Lémery. Je n'ai pas pensé qu'il convint que d'autres voix ne se fissent pas également entendre et que, puisque ce débat avait lieu, le Gouvernement ne fût pas exactement renseigné sur les sentiments qui sont éprouvés sur tous les bancs de cette assemblée.

Et maintenant, je m'en félicite d'autant plus que, par le cours des débats, par ce que j'ai entendu et par ce que je vais dire, il m'apparaît qu'il s'agit moins ici de positions différentes et de contradictions que d'un accord qui présage l'unanimité qui devrait être la conclusion même de ces débats. (Très bien! et applaudissements à gauche.)

L'accord le plus facile, hélas! c'est celui des sentiments que nous avons éprouvés. Ni les uns, ni les autres nous ne cherchons à jeter le manteau de Noé sur l'incontestable désastre que constitue le traité finno-soviétique qui a été signé à Moscou à trois heures du matin le 13 de ce mois, désastre sur la Finlande, fait non pas seulement de la gravité et de la dureté des conditions qui lui sont imposées, des morceaux de territoire qui lui sont enlevés, des points stratégiques, terrestres et maritimes, qui seront désormais ceux de la Russie soviétique; mais aussi pour son lendemain possible, sinon probable. Nous savons trop depuis Munich, les procédés des états totalitaires et qu'on commence par démanteler la forteresse avant de jeter à l'intérieur le désarroi et de la transformer en une annexion pure et simple. (Très bien! très bien!)

Désastre pour les pays scandinaves qui s'apercevront bientôt, je crois, que la peur n'est pas toujours la meilleure forme de la prudence. (Très bien! très bien!)

Bientôt? Que dis-je! Ils s'en aperçoivent déjà, puisque, une décision dont vous avez certainement souligné l'ironie, c'est dans le jour même qui a suivi ce désastre que la Suède et la Norvège se préoccupent d'un traité d'assistance mutuelle avec la Finlande. (Mouvements divers.)

Moi, à qui on a reproché quelquefois d'être trop en faveur des pactes, je me permettrai d'appeler celui-ci le pacte de l'escalier. (Très bien! très bien! Sourires.)

Désastre pour nous? Non! N'exagérons rien! Restons mesurés! Mais échec certain, échec sérieux, échec d'abord parce qu'il est le succès de nos ennemis — et je parle au pluriel parce que l'un et l'autre sont également nos ennemis. (Applaudissements sur de nombreux bancs.)

La gain de l'Allemagne peut se mesurer moins encore à l'allégresse qu'elle semble en éprouver — nous savons trop ce que valent les proclamations et les articles de presse dans les pays totalitaires — que par l'examen le plus simple, le plus artificiel même de la situation politique, économique et diplomatique que cela donne à l'Allemagne et l'effroyable pression qui va désormais s'exercer sur la Suède et la Norvège.

Mais indépendamment du succès de nos ennemis, l'événement lui-même est un échec pour nous, surtout quand on consi-

dère qu'il suit l'Autriche, la Tchécoslovaquie, la Pologne et que, par conséquent, une nouvelle victime s'ajoute au tableau des Etats totalitaires sans que les vieilles démocraties aient été susceptibles de les sauver. (Très bien! très bien!)

Messieurs, je n'insiste pas. Pourquoi pousser l'analyse puisque nos sentiments sont unanimes sur ce point et qu'ils ne sont pas faits seulement de nos sensibilités heurtées au profond de nous-mêmes, mais de la juste conception que nous avons des réalités politiques les plus évidentes.

Il me convient davantage de rechercher les causes et moins encore pour me livrer à des analyses et des critiques rétrospectives que pour en dégager les leçons et en tirer les conséquences. Pour en juger et pour juger le Gouvernement — puisque, après tout, nous sommes ici pour cela — il faut bien fixer les étapes de cette douloureuse affaire.

Décembre : la Finlande fait appel à la Société des Nations, car je considère que c'est à cette date qu'elle a fait son appel et qu'il suffisait à tout. (Très bien! très bien! et applaudissements sur de nombreux bancs.)

A Genève, M. Laval, par un rappel amical a bien voulu rendre hommage à ce que j'avais pu faire et je l'en remercie, mais je n'ai pu le faire que parce que telles étaient les instructions du Gouvernement français. Je suis ici dans la pleine indépendance de mon mandat; quand je suis à Genève, je suis délégué du Gouvernement; et M. Laval sait le loyalisme avec lequel j'ai toujours pratiqué le mandat qui, depuis de longues années déjà m'a été confié. (Très bien! très bien!)

Je n'ai pu faire ce que j'ai fait que parce que c'était non seulement les instructions mais l'insistance du Gouvernement, et personnellement de M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères.

La France à Genève non seulement a fait son devoir, non seulement a été irréprochable, mais elle a été l'initiatrice et l'animatrice; et puisque nous sommes en comité secret, nous pouvons bien dire que c'est par loyauté vis-à-vis de nous que l'Angleterre nous a constamment soutenus; mais, incontestablement, c'est la volonté de la France qui a déterminé la constatation de l'agression, la condamnation de la Russie soviétique et l'aide qu'on devait apporter à la Finlande.

Et pour en mesurer la portée, je prie qu'on ne s'arrête pas aux formules toujours extrêmement enveloppées qui ne sont pas le fait seul de la Société des Nations, mais de toutes les assemblées internationales et de celle « humanitaire », si je suis employé ce mot fort peu français, dont on cherche à recouvrir là-bas les décisions, quitte à les affaiblir souvent.

Quelles que soient les formules de prudence qu'il a fallu employer — car, vous le pensez bien, notre tâche n'était pas facile : le courage, à Genève comme ailleurs, du reste, n'est pas en ce moment la monnaie la plus courante (Sourires approbatifs.) — quelle que soit la prudence qu'on a pu employer, le fait est là : l'agression manifeste, brutale a été constatée, et par ce fait même pouvait se dérouler, en plein accord avec le droit international dont le pacte de la Société des Nations est une partie intégrante, tout le système des sanctions et de l'aide à apporter à la Finlande.

Et cela, c'est à la France qu'on le doit; c'est au présent Gouvernement que j'in-

terpelle qu'on le doit. Je lui devais cet hommage. (Applaudissements.)

M. Edouard Daladier, président du conseil. Et à vous-même, monsieur Paul-Boncour, en raison de votre magnifique ténacité. (Très bien! très bien!)

M. Paul-Boncour. Alors la question se pose : pourquoi n'a-t-on pas tenté une opération, qui n'était pas d'ailleurs sans comporter quelques risques? Certains même, à ce moment, et d'excellents esprits, pouvaient craindre que cela ne consolidât encore davantage l'alliance de l'Allemagne hitlérienne et de la Russie soviétique, que nous ne nous nousitions définitivement ce qui pouvait être dénoncé.

Je suis de ceux qui pensent qu'il faudra toujours s'attacher à le dénouer et qu'en guerre il ne faut jamais perdre de vue les occasions qui peuvent être offertes de dissoudre les coalitions qui peuvent nous être opposées. Les vieilles démocraties doivent, à cet égard, imiter le jeune Bonaparte qui négociait chaque soir de victoire — seulement c'était aux soirs de victoire! (Sourires et applaudissements.)

Je crois qu'il ne faut pas se décourager ni se lasser, mais, en même temps, je suis convaincu que l'alliance pour l'instant existe, qu'elle se dénouera un jour, mais seulement quand la Russie aura réalisé toutes ses fins, et le moment n'en est pas encore venu. D'autres victimes s'apprentent si nous n'y prenons garde.

Donc l'opération comportait des risques; ils étaient graves. La décision finale était d'une très grande importance. Il comportait donc d'en tirer toutes les conséquences et de les tirer dès le lendemain du jour où la décision avait été prise.

C'est là, monsieur le président du conseil, où, à mon tour, je me permets de poser certaines questions, car les réponses que vous y avez faites dans une séance publique — les seules par conséquent que je puisse connaître — ne m'ont pas donné, je vous l'avoue, une entière satisfaction. Je sais qu'on vous a même reproché ces réponses. Je trouve étrange que, vous questionnant, on s'étonne ensuite que vous répondiez. Le meilleur moyen, évidemment, d'éviter certains inconvénients des déclarations publiques est de ne pas les provoquer; et c'est pour cela que nous sommes aujourd'hui réunis en séance secrète.

M. le comte Louis de Blois. Voulez-vous me permettre une question? (Dénégations sur divers bancs.)

M. Paul-Boncour. Je vous en prie.

M. le président. La parole est à M. le comte de Blois, avec l'autorisation de l'orateur.

M. le comte Louis de Blois. Voulez-vous nous expliquer pourquoi l'agression de l'Union des républiques soviétiques n'a pas été condamnée au nom de l'article 16 du pacte?

Si je suis bien informé, l'agression de l'Union soviétique n'aurait pas fait jouer l'article 16 du pacte qui, alors, nous donnait quelque latitude pour intervenir.

M. Paul-Boncour. Je me permettrai de vous répondre tout à l'heure, mon cher collègue, et de montrer — j'ai pris d'ailleurs la précaution à l'instant même — quelle que soit la formule que l'on pût employer, que, juridiquement et politiquement, tout le reste pouvait s'ensuivre.

M. le comte Louis de Blois. Je vous remercie.

M. Paul-Boncour. Pourquoi ce reste, qui était l'essentiel, ne s'en est-il pas suivi? Evidemment, difficultés techniques, malé-

rielles très grandes. Un pays comme le nôtre, engagé dans une guerre dure et longue, ne se démonte pas facilement d'instruments de défense qui lui sont fort nécessaires. Difficultés techniques qui cependant n'étaient pas insurmontables puisque, du point de vue matériel au moins, si j'en crois les chiffres que vous avez donnés, monsieur le président du conseil, les difficultés ont été surmontées. Je regrette seulement qu'elles l'aient été trop tardivement puisque, pouvant l'être, l'envoi de matériel pouvait être hâté et qu'il a été fait bien tard; et nous avons appris ce matin, s'il faut en croire certaines communications, qu'étant donné la lenteur — je ne sais pas si celle-là est technique — (sourires) des chemins de fer suédois, le matériel envoyé ne serait pas encore arrivé. J'espère que nous pourrions le récupérer avant que l'Allemagne ou la Russie mette la main dessus. (Mouvements.)

Mais il est une chose que nous savons très bien, et que le Gouvernement sait très bien. Je ne suis pas au courant de ce que vous faites, monsieur le président du conseil, je ne vous vois pas souvent, mais je sais que vous en êtes très préoccupé, qu'on s'est préoccupé des effectifs. Car enfin, messieurs, je ne fais aucune feinte, je veux être franc. On fait dans cette guerre, avec juste raison, grand état du matériel et je ne peux que rendre hommage à l'effort magnifique de M. le ministre de l'Armement à cet égard. (Très bien! très bien!) Mais le matériel n'est pas tout. Derrière le matériel et quelle que soit la cuirasse, il y a des cœurs qui battent, des corps qui souffrent, et nous savons très bien que le drame de la Finlande était l'impossibilité où elle était de relever, de remplacer les divisions magnifiques qui, pendant plus de trois mois, n'ont pas quitté un front des plus actifs.

Quiconque a fait la guerre, quiconque l'a eue sait ce que cela peut signifier de ne pas être relevé pendant des mois quand se déchaine la plus grave et la plus cruelle des offensives. La Finlande ne pouvait être sauvée que si, outre le matériel, on envoyait des divisions. On le savait si bien qu'au commencement de février dernier, lors d'une réunion internationale à La Haye, j'ai pu faire savoir qu'à la suite d'un discours très émouvant — ce n'était d'ailleurs qu'un discours — de M. le délégué de la Norvège, on prévoyait que si d'ici trois ou quatre semaines — les chiffres étaient précis — quatre ou cinq divisions n'étaient pas envoyées en Finlande, elle était perdue.

Cela se passait exactement le 7 février. Vous voyez, d'après la date, que la prévision était exacte. Or, là encore, était-il techniquement impossible de le faire? Non, puisque M. le président du conseil a dit l'autre jour à la Chambre que cela avait été fait. Et je crois savoir que non seulement cela avait été fait, mais que cela avait été fait dans des délais rapides, et que cette intendance qui porte naturellement tout le poids de tous les mécontentements, des gênes qu'elle apporte aux populations civiles, avait fait à cet égard des merveilles, car c'en était une que d'équiper dans des conditions aussi spéciales les troupes qui devaient partir là-bas.

Alors, pourquoi, puisque tout cela était techniquement possible, cela n'a-t-il pas été fait? C'est ici que surgit cette conception que M. le président du conseil a fait valoir à la Chambre et qui d'ailleurs courrait déjà plus ou moins les couloirs de l'Assemblée, à savoir qu'on attendait l'appel de la Finlande, et que cet appel n'avait pas été fait.

Permettez-moi d'être là-dessus en contradiction manifeste.

Je le disais tout à l'heure et je le répète: juridiquement, politiquement, l'appel de la Finlande n'avait pas besoin d'être fait en février ni en mars, il avait été fait au mois de décembre lorsque, dans la réponse qui avait été faite alors à la Finlande, on s'était engagé à l'aider sans nouvel appel. (Vifs applaudissements au centre et sur divers bancs.)

Juridiquement — c'est là que je réponds à l'interruption que voulait bien faire tout à l'heure notre collègue M. de Blois — juridiquement nous étions couverts. M. Laval disait hier: « Quand les mitrailleuses tirent et que les canons tonnent, je ne m'occupe pas des textes ni de l'article 16. » Et je ne l'étonnerai peut-être pas beaucoup si je lui dis: moi non plus. Mais quand, par bonheur, je peux accorder les nécessités de la défense d'un pays auquel notre défense à nous est si directement intéressée, non pas avec des textes qui me sont indifférents mais avec les principes pour lesquels nous combattons et avec ce respect du droit international que M. le président du conseil avait raison d'invoquer à la Chambre, je dis qu'on a raison d'en profiter. La décision de Genève nous donnait juridiquement et politiquement tous les droits d'envoyer à la Finlande tous les secours en matériel et en hommes dont elle avait besoin. (Nouveaux applaudissements.) Aussi bien je ne m'explique pas, si cet appel était indispensable, pourquoi le Conseil suprême avait décidé le 5 février d'envoyer des troupes et que les ordres avaient été exécutés rapidement — c'est tout à l'honneur de nos organisateurs, et le 23 février les troupes étaient prêtes — et pourquoi c'est le 7 mars qu'on demande à la Finlande, en agonie, cet appel qui me heurte, je l'avoue, au plus profond de moi-même puisqu'il semblait exiger d'un pays en train de succomber de nous demander trop tard ce dont il avait besoin deux mois plus tôt. (Très bien! très bien! et vifs applaudissements sur les mêmes bancs.)

Est-ce — ce sont des questions que je pose — parce que le Gouvernement, par des renseignements qui lui sont propres, avait lieu d'espérer que cet appel nouveau, éperdu, dramatique, de la Finlande agonisante allait émuovoir tellement le cœur de ses voisins scandinaves que ceux-ci accorderaient ce droit de passage qui est parfaitement inscrit dans tous les textes qui tout de même ont leur valeur et qui peuvent vous servir? Je l'ignore.

M. Laval, hier, semblait croire que nous n'avions pas rencontré, du côté du chef de l'Etat suédois, une résistance. Je ne sais pas s'il ne se faisait pas quelque illusion. Sa Majesté le roi de Suède est un parfait galant homme, mais je ne sais pas si le souvenir lointain du soldat révolutionnaire couronné, son ancêtre, aurait suffi à calmer les appréhensions qu'il pouvait avoir comme chef d'Etat. Mais je sais aussi qu'il y avait un mouvement d'opinion publique important et que, peut-être, il n'était pas impossible d'obtenir ce droit de passage.

Mais je veux aller jusqu'au bout de ma pensée, je dirais presque jusqu'au bout de ma loyauté vis-à-vis du Gouvernement. Il y avait un risque indiscutable, le risque que l'Allemagne, si nous passions, ne passe elle-même les détroits et la Baltique et qu'un nouveau champ de bataille soit ouvert.

Est-ce que, dans la recherche où nous sommes précisément d'un champ de bataille qui nous dispense de forcer des li-

gnes dangereuses à forcer, c'eût été si regrettable? (Très bien!) J'entends bien: le nombre de divisions, les effectifs dont dispose l'Allemagne. Tout de même, nous sommes en face d'elle dans la ligne Maginot; elle est obligée de par ses annexions brutales et du terrorisme qui y sévit, de garder des pays entiers: Autriche, Tchécoslovaquie, Pologne, par des troupes, les exécuteurs de la Gestapo, de ses S.A. et de ses S.S. n'y suffisant pas. Il y a là une absorption d'effectifs. Et l'Allemagne n'aurait pu aller là-bas sans dégarnir les lignes qui sont en face de nous et peut-être sans abandonner à leurs propres initiatives et à des révoltes possibles les pays qu'elle occupe, si on peut se servir de ce mot juridique en présence des brutalités dont ces malheureux sont l'objet.

Donc je ne crois pas que ce risque devait suffire — je le dis très franchement — à nous empêcher de faire une opération qui, par ailleurs et de tant de points de vue non pas seulement humains mais stratégiques et économiques — car vous savez bien ce qu'en eût été l'enjeu — pouvait présenter pour nous de si grands avantages.

Puis, il ne faut pas faire les fanfarons, mais je ne crois pas qu'en guerre on puisse se dispenser de risques. Je ne crois pas qu'on puisse gagner une guerre sans les courir. Il s'agit de bien les peser et de savoir si les avantages l'emportent sur les inconvénients (Très bien! Très bien!).

Or, les inconvénients — et je reprends le mot dont je me servais tout à l'heure —, le désastre que constitue la capitulation de la Finlande est tel que je crois qu'il eût fallu tout faire, être à la fois beaucoup plus rapides et beaucoup plus énergiques pour l'empêcher. C'est un reproche que je me permets de faire au Gouvernement et surtout un point sur lequel, plus complètement qu'il n'a pu les donner en public, j'attends avec impatience ses explications.

Mais je suis bien plus préoccupé encore de l'avenir, de demain, et c'est cela surtout, c'est cette préoccupation qui doit sortir, n'est-il pas vrai, mes chers collègues? d'un débat comme celui-ci et qui doit en être la conclusion. L'affaire de Finlande, si pénible, si désastreuse qu'elle soit, elle est l'illustration de tout un ensemble de préoccupations, d'obligations, je crois, qui nous sont imposées.

On disait hier — c'était M. Reibel — l'Allemagne mène la guerre. Politiquement, je le crains. Militairement, non! Il ne faudrait pas tout de même que nous nous sous-estimions et que nous risquions de décourager le pays en ne tenant pas compte que, depuis le début, c'est une « drôle de guerre » si on veut, mais guerre réelle et guerre qui, étant donné les circonstances du point de vue militaire, a été sagement et admirablement conduite (Très bien!).

Militairement, ce n'est pas l'Allemagne qui mène la guerre. On dit parfois: « Quelle faute elle a commise de ne pas nous attaquer tout de suite, de ne pas troubler notre concentration. D'attendre que nous soyons installés! » Mais elle ne l'a pas fait parce qu'elle ne pouvait pas le faire (Très bien! très bien!), et non pas seulement parce qu'elle était épuisée, fortement entamée par son affaire de Pologne, mais la solidité de nos lignes, par le dispositif de nos troupes, par la valeur de nos chefs et de nos soldats. (Très bien!)

Alors on oublie trop; et au moment où nous formulons des critiques, il est tout de même bon de rappeler ces choses pour que finalement ce soit tout de même un acte de confiance et d'espoir qui sorte de ce débat. (Applaudissements.)

On oublie que, par les opérations de septembre, qui ont, d'ailleurs été sur certains points beaucoup plus importantes qu'on a semblé le croire, où un nombre important de divisions d'artillerie ont été engagées qui ont été admirablement conduites avec une prudence extrême, avec je ne dis même pas le minimum de pertes, mais des pertes insignifiantes, on oublie que nous avons gagné, et jusque sur le territoire de l'ennemi, des positions que nous avons dû abandonner depuis mais qui nous ont permis de construire en face, à près de 10 ou 12 kilomètres de la ligne Maginot, une ligne de résistance sur laquelle se livreraient les premières batailles et qui est pour nous une garantie extrêmement sérieuse et qui nous a permis, en arrière, de doubler, de tripler, d'augmenter cette ligne Maginot. Il y a là un spectacle merveilleux.

Quand je vois — on a raison d'ailleurs — se préoccuper de la propagande, attendre avec tant d'impatience que M. le président du conseil nomme son ministre de l'information (*Sourires.*), je me dis que la meilleure des propagandes serait d'amener le plus de militaires neutres possible sur notre ligne Maginot, sur notre ligne de résistance dans toute cette région de l'Est où travaillent nos soldats, où l'on a tellement fortifié quelque chose qui par soi-même était déjà si fort.

M. Laval a eu raison d'associer au nom de Maginot celui de Painlevé.

M. Joseph Caillaux. Très bien!

M. Paul-Boncour. Il eût fallu y associer aussi celui des chefs militaires qui en avaient été les inspirateurs: le général Debenedy, qui était alors chef d'état-major général; le général Pellat, qui était à la tête de la commission des fortifications, le général Lefort qui, vous vous en souvenez, monsieur le président, dans son rôle obscur de directeur du génie, a été admirable, et que nous avons vu refuser les étoiles de général de corps d'armée pour rester à son poste, à son bureau, jusqu'à ce que la fortification fût achevée. (*Vifs applaudissements.*)

La ligne Painlevé-Maginot, etc., elle est comme toutes les grandes choses humaines, une œuvre collective (*Très bien!*), comme les cathédrales, comme tout ce qu'il y a de grand et de beau en France. Et en ce moment, toute la force anonyme de nos soldats mobilisés, toute cette armée française qui est sur pied depuis des mois est en train de lui donner une puissance telle que j'ai, pour ma part, la plus entière confiance qu'elle ne sera jamais forcée. (*Très bien!*)

Mais il me semble alors qu'il faut en profiter. Et si l'on a raison de croire par ailleurs que, un peu moins forte sans doute, mais bien sérieuse aussi, la ligne Siegfried est telle qu'elle doit empêcher ce dont on s'est d'ailleurs tellement gardé jusqu'ici, ces offensives imprudentes qui nous ont tellement coûté dans la dernière guerre, si l'on a gagné, depuis six mois, par un dispositif de bataille extrêmement puissant, qui a une grande valeur stratégique et qui est tout à l'honneur des chefs qui l'ont commandé et des soldats qui l'ont exécuté, c'est pour que la politique et la diplomatie ouvrent d'autres possibilités, d'autres champs de bataille. Car, évidemment, ce n'est pas en restant indéfiniment face à face que nous pourrions gagner la guerre.

Hier, messieurs, dans le succès que vous faisiez à notre collègue M. Laval, il y avait certes l'impression de son très beau et très émouvant discours; il y avait aussi le sentiment d'espoir qu'il donnait, quand

il disait avec raison: « Nous sommes devant un mur; mais dans ce mur je vois une fenêtre, c'est l'Italie. »

Et notre collègue démontrait avec des arguments extrêmement forts qu'évidemment si nous avions l'Italie avec nous, un pan de ce mur serait abattu, une fenêtre, une porte seraient ouvertes, par où nous pourrions passer pour des opérations autrement fructueuses.

Inutile de dire que chacun s'associe à cet espoir. Le Gouvernement seul possède les renseignements nécessaires pour nous dire si des possibilités lui apparaissent et si ces possibilités se sont accrues ces temps derniers.

A la lecture des journaux, du moins — ce sont les seuls éléments dont je dispose — cela ne m'est pas apparu.

Je ne dis pas, bien au contraire, qu'il faille se décourager. Il y a au moins un point sur lequel je suis pleinement d'accord avec M. Laval — et M. le président de la commission des affaires étrangères se rappelle que je me suis permis de le formuler dans les premiers jours de la mobilisation...

M. Henry Bérenger, président de la commission des affaires étrangères. C'est exact.

M. Paul-Boncour. ... — c'est qu'il y a un intérêt immense à tirer au clair, d'une manière ou de l'autre, l'affaire de l'Italie, à savoir ce que signifie exactement cette position qui n'est pas — elle le dit assez — la neutralité, mais la non-belligérance, à tout faire, bien entendu, s'il était possible, pour l'avoir avec nous, mais, dans tous les cas, pour savoir exactement et sa position et ses possibilités.

Il y a tout le reste. Solides, inexpugnables, j'en suis convaincu — je me sers du mot, encore que je mesure mes expressions, parce qu'il répond à mon sentiment profond — derrière notre ligne Maginot et tout ce qui s'y est ajouté depuis lors, nous comptons sur le blocus, la grande conception, la conception non pas nouvelle — on l'a pratiquée dans la dernière guerre — mais qui a pris dans celle-ci, évidemment, une importance de premier plan qui domine tout.

Là aussi, je suis obligé de retrouver une expression de M. Pierre Laval. C'est la disgrâce de ceux qui arrivent tard dans un débat de formuler leur pensée avec les images des autres.

M. Pierre Laval a dit que le blocus est un cercle, que celui-ci n'est pas un cercle, même pas un demi-cercle. Je me servirai d'une expression plus triviale, dont je m'excuse, mais qui, celle-là, est mienne, en disant qu'il ne faut pas que ce blocus devienne une écumoire.

Or, sans parler de cette porte ouverte du pays dont je viens de parler tout à l'heure, il y a au Nord les minerais de fer.

Vous sentez bien que ce qui faisait que nous souhaitions si ardemment des initiatives hardies pour secourir la Finlande était certes, avant tout, le sentiment des principes mêmes pour lesquels nous combattons, mais il s'y trouvait aussi une conception extrêmement réaliste, à savoir que ce concours lui-même pouvait se traduire militairement et économiquement par la mainmise sur un élément indispensable pour l'Allemagne à la continuation de sa guerre.

C'est le rôle des grandes politiques de tâcher de mettre d'accord l'intérêt de l'Etat avec les principes et cela comporte quelquefois cette part imprévisible d'hypocrisie des relations internationales. (*Sourires.*) Mais quand on pouvait tout à la fois sauvegarder les principes, soula-

ger l'humanité et mettre la main sur les ressources de l'ennemi, je crois qu'il y avait là, vraiment, une opération qui aurait mérité qu'on s'y engageât avec plus de rapidité et d'audace.

Il y a dans le Sud le pétrole roumain. Nous sommes dans cette situation paradoxale que nous avons garanti la Roumanie. Nous avons bien fait de le faire. D'ailleurs, ce n'était que la suite, la consécration de toute une série d'autres ententes, d'autres traités. Mais nous sommes dans cette situation paradoxale que le pays que nous avons garanti, à l'appel duquel nous devrions répondre demain, ne vous y trompez pas, fournit tout de même à l'Allemagne une partie de son pétrole.

Nous avons la mer Noire, le chemin maritime des pétroles de Bakou.

Mais, monsieur le président du conseil, monsieur le ministre de l'éducation nationale, ancien ministre des affaires étrangères, nous avons bien un traité de Montreux. Ce traité de Montreux, vous l'avez consacré, précisé, et c'est un des succès diplomatique de cette guerre, à la fin de l'année dernière. Ce traité, avec la précision, la consécration qui lui ont été données par l'accord franco-turc est une chose considérable. Il a réglé une question qui, pendant un siècle au moins, avait mis souvent l'Europe à deux doigts de la guerre. Il l'a réglée en conformité même des principes du Pacte de la Société des nations. Ce n'est pas de ma faute si je la rencontre toujours dans toute l'évolution politique de l'entre-deux-guerres.

Par un paradoxe semblable à ceux que j'ai déjà trouvés sur mon chemin, il a été entendu, par un traité que la Russie elle-même avait signé, que les Détroits étaient ouverts aux navires des puissances qui allaient aider la victime contre l'agresseur. (*Très bien! très bien.*)

Ceci a été consacré par le traité franco-turc.

M'est-il permis de demander, avec la liberté que permet un comité secret, avec la réserve aussi que comporte le sentiment des difficultés auxquelles se heurte un Gouvernement — quand on y a été, on est beaucoup plus indulgent pour comprendre qu'il ne peut pas toujours faire ce qu'il veut — m'est-il permis de demander comment il se fait qu'ayant le traité de Montreux et le traité franco-turc, les croiseurs anglais et français ne soient pas déjà dans la mer Noire, battant pavillon de tous les principes du droit international, au nom desquels ces traités ont été faits? (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs.*)

Je disais que la Roumanie fournissait en partie l'Allemagne de pétrole. Elle n'est pas la seule; et vous connaissez certainement ce détail qu'elle ne peut pas être la seule, car, quantitativement, elle n'y suffirait pas et, qualitativement, les pétroles roumains n'ont pas le caractère gras et lubrifiant des pétroles de Bakou. Il est donc indispensable à l'Allemagne d'avoir ceux-ci. C'est pourquoi elle est en train de faire construire à Constanza une grande usine de raffinage dont les produits lui parviennent ensuite par le Danube.

D'ailleurs — il faut dire les choses comme elles sont — l'Italie fait construire à Varna une usine de même nature pour s'approvisionner elle-même du même pétrole.

Quand on fait une guerre qui est établie d'une part sur l'invulnérabilité de la ligne Maginot, sur la valeur des troupes qui la défendent et des chefs qui les commandent, et d'autre part sur le blocus, je dis qu'il est impossible de ne pas fer-

mer le cercle dans toute la mesure où on le peut. Et, sans faire de stratégie, mais enfin il faut tout de même que nous parlions des choses maritimes et navales quand on parle de guerre, je me suis permis d'indiquer par rapport à notre diplomatie, les possibilités qui me semblaient nous être offertes.

Alors, que faire vis à vis de ces neutres dont dépend précisément le succès de l'un des deux éléments essentiels de cette guerre, par rapport à l'une des deux bases et des deux fondements de nos espoirs sur lesquels nous avons établi cette guerre?

Les neutres, messieurs, je crois qu'il faut les convaincre, je crois qu'il faut les rassurer et, pour livrer toute ma pensée, puisque, aussi bien, nous sommes sur le ton de la confiance, je crois qu'il faut aussi un peu les brutaliser. (*Très bien! Très bien! au centre.*)

Il faut d'abord les convaincre.

C'est la grande histoire de propagande. Il est vain de faire un réquisitoire. Quel que soit le ministre de l'information que vous nommerez, monsieur le président du Conseil, je ne lui vois pas des jours heureux. (*Sourires.*) La propagande est la chose la plus difficile, surtout pour des pays pleins de scrupules, comme le nôtre, et qui pratiquent ces vertus d'économie, de prudence qui apparaissent parfois comme dangereuses par rapport aux prodigalités des pays totalitaires.

Vous savez certainement, monsieur le président du Conseil — pour ne prendre qu'un exemple qui se rapporte au sujet qui nous étreint particulièrement aujourd'hui — qu'alors que nos journaux mettent huit ou quinze jours pour aller dans les pays scandinaves et en Finlande, tous les jours des avions allemands apportent les journaux allemands du jour même. Vous le savez si bien que vous vous êtes préoccupé d'obvier à cet inconvénient et d'envoyer nos avions distribuer rapidement tracts et journaux.

Il faut convaincre les neutres. Il faut, aussi, les rassurer. En décembre, en février, j'ai pris part à des réunions internationales. A mon retour on me demandait: « Que pensent ces gens-là? » Je répondais: « Ils ont peur ». C'est bien simple; ils savent bien que nous l'emporterons un jour, ils ne doutent pas de notre victoire, seulement chacun se dit: « D'ici là, que va-t-il m'arriver? Pendant que vous êtes invulnérables sur votre ligne Maginot, et inertes ailleurs, qui me garantit que l'Allemagne ne viendra pas m'attaquer, ou m'occuper, ou me contrôler, et quel secours pourriez-vous me donner, puisque je dois bien constater que jusqu'ici vos secours ont été assez inefficaces, à commencer par cette Pologne pour laquelle, après tout, nous sommes entrés en guerre? »

Les neutres me rappellent — je m'excuse de ce souvenir — un dessin qu'un jour, à un conseil de la Société des nations, un homme d'Etat, actuellement éloigné du pouvoir, d'un pays ami, avait fait passer aux délégués de l'Angleterre. Il représentait un lion — le lion britannique — un loup — le grand méchant loup allemand — et une petite chèvre — la Roumanie —, et l'auteur avait écrit dessous: « Je sais bien que le lion mangera le loup, mais sera-ce avant ou après que le loup aura mangé la chèvre? » (*Rires et applaudissements.*)

C'est à peu près l'état d'esprit des neutres. Il n'est pas sans signification que ce souvenir me revienne, s'agissant d'un pays qui, très vraisemblablement, l'affaire finlandaise une fois réglée, va être à son

tour, avec les autres pays des Balkans, l'enjeu des prochaines batailles ou tout au moins des batailles diplomatiques et des pressions économiques, puisque cette guerre se déroule surtout de cette manière-là.

Il faut les rassurer, et je regrette que, dans les délais les plus rapides — puisque nous voyions si bien venir cette guerre et que tous les préparatifs pouvaient être faits pour y faire face, — qu'il n'y ait pas eu très vite dans les Balkans une force armée anglo-française.

Je sais qu'elle n'en est pas loin, cependant elle est de l'autre côté de la mer. Elle y est venue un peu tard alors que, déjà, des positions étaient prises.

Je ne crois pas qu'on puisse gagner la guerre, et surtout — je vous demande pardon de me répéter, mais c'est une idée essentielle — une guerre qui est fondée essentiellement sur le blocus, sans avoir les forces armées nécessaires et sans qu'elles occupent les positions nécessaires pour bien donner aux neutres l'impression que, si l'Allemagne et maintenant la Russie les attaquent, ils seront défendus.

Et puis, je crois qu'il faut être très ferme vis-à-vis d'eux. Après tout, c'est eux que nous défendons (*Très bien!*) et si, comme je le disais tout à l'heure, je ne me soucie pas des textes, je me soucie beaucoup des principes pour lesquels nous combattons parce qu'ils sont un des gages de notre victoire. Il faut leur faire valoir que nous combattons pour eux et que, si nous assurons leur salut par notre victoire, ils doivent nous y aider.

Et, à mon tour, je dis nettement que, s'il faut violer quelques règles traditionnelles du droit international (*Vifs applaudissements sur un grand nombre de bancs*), s'il faut aller à l'encontre de certains textes alors que planent au-dessus de notre bataille les idéaux les plus nobles, les principes les plus élevés, j'aime mieux sacrifier les textes aux principes et, pour sauvegarder les principes et les faire triompher, imposer à ceux qui permettent à l'Allemagne de continuer sa guerre de ne plus continuer à le faire. (*Nouveaux applaudissements.*)

Je vous jette pêle-mêle, messieurs, ne voulant pas retenir plus longtemps l'attention du Sénat, les idées que me suggèrent, ainsi qu'à beaucoup d'entre nous, les événements qui viennent de se dérouler et les résolutions que cela me paraît comporter. Est-ce que votre gouvernement, monsieur le président du conseil, tenant compte, comme tous les humains et encore plus comme tous les hommes politiques, de telles leçons, viendra, par votre bouche, nous donner tout à l'heure les assurances dont nous avons besoin? Je le souhaite ardemment.

Je souhaiterais davantage — j'exprime ma pensée librement et d'autant mieux que je ne parle qu'en mon nom personnel, étant tout seul et n'appartenant à aucun parti — je voudrais qu'un gouvernement qui se trouve en face de décisions à prendre, graves comme celles que comportait l'affaire de Finlande, comme celle que porteront demain les affaires de Bessarabie, des Balkans ou d'ailleurs, comme celles qui vous assaillent à chaque étape de cette guerre, je voudrais que ce gouvernement reflète exactement l'unanimité de la représentation française. (*Marques d'approbation au centre.*)

Je voudrais, et je répète que je parle en mon nom personnel, que, dans une guerre des démocraties, toute une fraction de la démocratie cesse de ne pas être représentée au Gouvernement, mais qu'il y ait tout le monde et que tout le monde en prenne sa part, non pas au hasard « à la

fourchette », comme on pique dans certaines soupes populaires, non! mais des hommes qui ont témoigné, quel que soit le banc où ils siègent, de leur volonté de poursuivre la guerre avec énergie et de ne pas accepter la paix blanche ou la paix humiliante. Je crois qu'il n'y a pas un représentant du peuple, pas un sénateur...

Un sénateur au centre droit. Blum!

M. Paul-Boncour. Comment, mon cher collègue, au moment même où je fais cet appel à l'union, pouvez-vous lancer une parole qui témoignerait que nous ne serions pas tous d'accord, alors que vous savez très bien que nous le sommes!

Ce que je demande, c'est que tout le monde prenne sa part des responsabilités du pouvoir? (*Applaudissements à gauche.*)

Et sans vouloir être désagréable à aucun de vous, permettez-moi d'ajouter une chose. Nous sommes certes extrêmement heureux de vous voir si nombreux, vous, messieurs les ministres, quand il s'agit d'entendre votre président du conseil.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Moins nombreux quelquefois.

M. Paul-Boncour. Mais n'êtes-vous pas très nombreux pour prendre rapidement les décisions que cela comporte? (*Très bien! très bien! à gauche.*) Est-ce que vous croyez qu'un gouvernement de guerre ne nécessite pas un resserrement plus grand, (*Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.*) puisque, aussi bien, en face des pays totalitaires, la rapidité des décisions s'impose plus que jamais dans cette guerre? Vous me direz que le problème n'est pas facile à résoudre, puisque je veux à la fois que vous soyez plus larges et plus restreints?

J'exprime un vœu en toute sincérité. Je déclare que, quels que soient les regrets que je puisse éprouver à l'égard de certains des actes qui ont été accomplis et de certaines des lacunes que je crois apercevoir et qu'il était de mon devoir de porter à la tribune, si j'attends avec une grande impatience vos explications, je suis, moi, parfaitement décidé à voter pour vous. Ne faisons pas d'hypocrisie. Nous savons tous ici que, quelles que soient nos critiques, ce que nous souhaitons, c'est un vote unanime. (*Très bien! très bien!*) Nous le souhaitons parce que vous êtes le Gouvernement de la France et le Gouvernement de la France en guerre et que, même s'il ne répond pas exactement à nos conceptions et ne nous paraît pas être suffisamment un gouvernement de guerre, c'est celui-là qui est là, sur qui l'ennemi, nos alliés et nous-mêmes avons les yeux fixés; et nos critiques ne nous empêcheront certes pas de proclamer à la face du monde l'unanimité du Sénat français. (*Applaudissements à gauche, au centre et sur quelques bancs à droite.*)

M. le président. La parole est à M. Lémery.

M. Henry Lémery. Messieurs, je veux tout de suite rassurer le Sénat, il n'a pas à s'attendre à un long discours. Je veux seulement dire en quelques mots les réflexions que m'inspire la situation actuelle et poser au Gouvernement quelques questions directes.

Il y a dans le pays une inquiétude qui grandit à voir les jours s'ajouter aux jours sans que nous ayons l'impression d'une volonté qui se tienne au-dessus des événements, sachant où elle va et imprimant à la conduite de la guerre une direction définie.

Le sentiment public s'interroge sur ce qui se passe, il ne comprend pas. Il faut

l'éclairer, il faut le rassurer; l'attente vide dans l'inaction et sans objet précis est ce qu'il y a de plus démoralisant. Or, messieurs, c'est ce régime que nous connaissons depuis plus de six mois. Il est temps que l'incertitude cesse.

Nos ennemis ont un plan qui est clair: attendre derrière leurs fortifications, puis-qu'aussi bien ils répètent tout le temps qu'ils ne nous ont pas déclaré la guerre, manœuvrer sur le terrain politique et diplomatique, mobiliser à leur profit les ressources économiques des régions placées sous leur menace directe, aménager celles que la Russie soviétique peut leur fournir tout de suite, par ce moyen durer, annuler les effets de la seule mesure offensive que nous ayons prise: le blocus, et espérer que la lassitude, la gêne des privations, la désorganisation semée par leur propagande énerveront nos énergies, de manière qu'ils puissent obtenir une paix de compromis.

Voilà, messieurs, leur plan. Et je dis au Gouvernement: quel est le vôtre?

Je veux croire que vous en avez un; je déplore que les apparences en aient pu faire douter.

Surtout ne me répondez pas en définissant une fois de plus des buts de guerre qui ne sont, messieurs, que le vœu idéologique des conditions de la paix telle que nous la souhaitons. Il n'y a qu'un but de guerre, c'est la victoire! (*Très bien! très bien!*)

Comment pensez-vous l'obtenir? Quels efforts précis, orientés, demandez-vous au pays? Car si vous n'avez autre chose à nous proposer qu'une épreuve de consommation entre agonisants jouant au dernier vivant, nous trouvons ce programme insuffisant, je dis même désespérant.

Or, messieurs, jusqu'à présent les événements militaires ont été nuls et les événements diplomatiques plutôt à notre désavantage. Notre alliée la Pologne a été dérasée sous nos yeux sans que son sacrifice nous valût autre chose qu'un alourdissement de notre tâche future.

Aujourd'hui nous sommes tous, et le pays avec nous, sous le coup de la constatation que nous cause la capitulation de la Finlande.

Pourquoi a-t-on tant tardé à la secourir? Vous avez dit publiquement, monsieur le président du conseil, qu'il fallait pour cela que le gouvernement d'Helsinki sollicitât expressément votre intervention et que les Etats scandinaves accordassent le libre passage au corps expéditionnaire à envoyer.

M. Paul-Boncour vous l'a dit, je le répète à mon tour: je ne puis me satisfaire de cette réponse. En s'adressant à la Société des Nations, les Finnois ont par là-même demandé l'aide de l'Angleterre et de la France comme celle de tous les membres de l'institution de Genève, et le vote constatant le cas d'agression non provoquée vous donnait le droit et vous faisait le devoir, aux termes de l'article 16 du pacte, d'agir en faveur de la Finlande.

D'autre part, le pacte de la Société des Nations signé par la Suède et la Norvège obligeait ces deux pays à faciliter le passage de vos troupes. S'ils se dérobaient à cet engagement, il fallait le leur rappeler solennellement et au besoin, comme l'Allemagne à notre place n'y aurait pas manqué, les mettre en demeure d'obtempérer. C'est été ainsi clair pour tout le monde! (*Applaudissements.*)

Pourquoi avez-vous manqué cette occasion inespérée de faire acte de présence sur la scène mondiale et par là de raffermir ces neutres à qui notre inaction est un conseil de se dérober devant l'Allemagne menaçante?

Pourquoi, messieurs? Je vais vous le dire sans ambages et aborder ainsi l'essentiel de mes observations.

Parce que, depuis le début des hostilités, vous ne voulez pas voir qu'il y a en face de nous deux ennemis, non pas un seul, et que vous vous obstinez à ménager le pire, celui que je considère comme l'auteur véritable de la guerre et avec une préméditation qui remonte très loin.

Je ne comprends pas — nous sommes nombreux dans le pays à ne pas comprendre — votre politique vis-à-vis de l'U. R. S. S. (*Très bien! très bien! et applaudissements au centre et à droite.*)

Elle déconcerte tous les Français; elle témoigne pour le moins d'une irrésolution qui nous fait peine et qui ne nous permet pas d'être rassurés.

Il y a longtemps, messieurs, que la perfide entreprise des gens de Moscou est en chemin. S'il est vrai que la guerre de 1939 est la suite, après une pause de 21 ans, de la guerre de 1914, il y a de l'une à l'autre un fil conducteur qui est l'infâme intrigue du bolchevisme. Ce fil part de la trahison de Brest-Litowsk, qui faillit nous perdre en 1918, et il aboutit au pacte germano-soviétique d'août dernier, cette autre ignominie qui est la cause de la nouvelle convulsion.

Il est facile d'en suivre la continuité à travers les lamentables vicissitudes d'une paix perpétuellement troublée par la puissance de mort que nous avons commis la folie, en 1919, de ne pas briser.

Le temps nous presse et je ne veux pas m'attarder à de longs développements pour expliquer ma pensée. Je me borne à rappeler les étapes de cette longue œuvre de malveillance.

Après l'agression manquée contre la Pologne en 1920, ce fut le traité de Rapallo. Qu'est-ce à dire, messieurs? L'Allemagne vaincue retrouvait un complice; la bonne république de Weimar, sous le couvert de l'associé soustrait à notre contrôle possible, commençait son réarmement clandestin. Vous vous rappelez les précisions apportées ici par le général Bourgeois.

Puis ce fut, première étape, la reprise des relations diplomatiques, à l'abri desquelles le Kremlin, bafoyant ses engagements, peu se moquer de nous tout à son aise, jouant de l'ancienne dette russe pour obtenir ce qu'il désirait et en même temps rançonner à nouveau notre épargne par une spéculation éhontée dont il tenait tous les leviers. Ce fut surtout la création du parti communiste, qu'il lança d'abord dans l'action violente, puis plus perfidement dans le noyautage de nos partis de gauche.

Ce fut ensuite le rapprochement avec notre démocratie, déconsidérée aux yeux de nos amis ou de nos alliés par cette entente avec la puissance que le reste de l'Europe avait en horreur. Grâce à nous, l'U. R. S. S. entra à la Société des Nations, qui en est morte! (*Très bien! à droite.*) Elle fut à la base de la propagande qui nous brouilla avec l'Italie. (*Très bien! très bien! sur les mêmes bancs.*) La ratification du pacte franco-soviétique à ce moment précis fournit à M. Hitler le prétexte désiré pour fouler aux pieds le traité de Locarno, réoccuper militairement et fortifier la Rhénanie.

C'est à Moscou que nous devons d'avoir été abandonnés alors par les garants de la zone démilitarisée, dont l'Italie. C'est à Moscou que nous devons la ligne Siegfried.

Et puis, messieurs, la guerre d'Espagne, machinée par Moscou, nous mit à deux doigts de la conflagration universelle. Elle désorienta les peuples qui voulaient encore voir en nous les chevaliers de la liberté.

Moscou, en même temps, nous avait fait présent du front populaire. Je passe, vous l'avez condamné ici, messieurs, et ce fut une folie, après la mainmise de l'Allemagne sur la Tchécoslovaquie, de chercher des assurances de paix auprès du pouvoir qui professait cyniquement la doctrine de la guerre, moyen de la révolution universelle.

Nous avons donc été indignement joués, jusqu'à ce que Staline, depuis longtemps en collusion avec cet Hitler qui se prétendait la hache du bolchevisme, mais qui renouvelait en même temps le traité de Rapallo, crût l'heure venue de la grande aventure. Nous croyons qu'il fut manœuvré? Erreur! messieurs, c'est Staline qui manœuvrait. Hitler est le comparse, et Staline le cerveau directeur.

Alors, monsieur le président du conseil, pourquoi ne voulez-vous pas être en guerre avec l'U. R. S. S.? (*Très bien! à droite.*)

Messieurs, par deux fois le Gouvernement a eu l'obligation de traiter l'U. R. S. S. en ennemi déclaré: une première fois lorsque les troupes soviétiques vinrent poignarder dans le dos la Pologne aux prises avec l'envahisseur allemand. Notre alliance avec celle-ci nous faisait l'obligation de la défendre contre tout agresseur. L'U. R. S. S. partageait cette qualité avec l'Allemagne. Pourquoi déclarer la guerre à l'Allemagne et pas à l'U. R. S. S.? (*Très bien! très bien!*)

Une deuxième fois, vous aviez l'obligation de déclarer les hostilités ouvertes contre Moscou, quand la Russie s'est jetée sur la Finlande. La résolution de la Société des Nations et les termes de son statut fondamental nous obligeaient à nous considérer comme en état de guerre avec l'auteur de ce crime international. Pourquoi n'avoir pas agi en conséquence?

Messieurs, la Russie nous fait la guerre. Le Gouvernement s'obstine à l'ignorer. Car enfin, que signifie l'ahurissante fiction des relations normales maintenues avec une puissance qui, par deux fois, s'est mise vis-à-vis de nous en posture formelle d'hostilité et qui aide par tous les moyens notre ennemi direct? (*Très bien! très bien!*)

Pourquoi avez-vous infligé à notre pays le scandale d'héberger chez lui le représentant officiel d'un Etat qui nous a bafoués, défiés et qui travaille ouvertement à notre perte? (*Très bien! Très bien!*)

L'ambassadeur soviétique jouissant de tous les honneurs diplomatiques, du privilège de l'extra-territorialité, du droit de correspondre secrètement avec un Gouvernement qui est l'associé de notre ennemi, c'est en vérité là, messieurs, un paradoxe qui déconcerte la raison et qui heurte la plus élémentaire moralité. (*Applaudissements au centre, à droite et sur divers bancs à gauche.*)

Et quel ambassadeur, messieurs! Ecoutez le docteur Goebbels, ministre de la propagande du troisième Reich:

« Les partis communistes des pays non russes ne sont pas autre chose que les légions étrangères du Komintern sur le territoire de ces divers pays. Et c'est pour avoir à son service ces légions étrangères que l'Allemagne s'est associée à la Russie. »

Pouvez-vous affirmer, monsieur le président du conseil, que l'ambassadeur des soviets n'était pas déjà, au temps de la paix, le délégué du Komintern s'immisçant dans nos affaires intérieures, et pourriez-vous nous donner l'assurance qu'il n'est pas aujourd'hui l'œil et la main de l'Allemagne chez nous?

Et comme pour augmenter ce qu'une telle situation a d'inconcevable, il se trouve

que, par ailleurs, vous avez sévi contre le parti communiste en raison du concours qu'il apporte, sous les ordres de Moscou, à l'entreprise de notre ennemi. Services bien anodins, parfois même risibles, comme la déclaration de conformisme patriotique exigée des fonctionnaires connus pour leur zèle moscovite, mais services tout de même et, en vérité, incompréhensibles, puisque vous pourchassez les agents officieux d'un gouvernement étranger dont vous honorez le représentant officiel, puisque vous prétendez frapper les membres en laissant la tête indemne. Que penser, en réalité, d'une telle inconséquence ? L'Allemagne a fondé deux grands espoirs sur l'U. R. S. S. : l'un, c'est d'obtenir d'elle un concours économique qui rendrait le blocus illusoire et inopérant. Mais l'autre, messieurs, c'est de semer chez nous, par la propagande rouge, la démoralisation et le désordre.

J'aurais beaucoup à dire sur le travail secret qui s'opère dans nos usines, à tous les rangs de notre population. J'ai là une collection de tracts d'une rare violence. En voici un, dont l'original est aux mains de la sûreté nationale. En voici les titres essentiels : « Le fauteur de guerre Daladier envoie des armes et des munitions aux gardes blancs finlandais. Pas un sou, pas une cartouche, pas un homme pour le gouvernement des gardes blancs finlandais ! Bas les pattes devant l'Union soviétique, patrie des travailleurs ! »

Voici un autre tract qui est aussi aux mains de la sûreté nationale : « Appel aux ouvriers et au peuple de France. La rage de la grande bourgeoisie et de ses valets ne connaît plus de borne, parce qu'elle se rend compte de l'impopularité de sa guerre et de ses tentatives de créer un courant de chauvinisme. Ni ses mensonges sur la guerre de la liberté, ni ses injures à l'égard des communistes, ni ses attaques haineuses contre l'U. R. S. S. ne peuvent empêcher que les ouvriers, les soldats, les paysans et les intellectuels pensent et disent : « Cette guerre, comme celle de 1914, est une guerre de capitalistes ! »

Voici le numéro de *l'Humanité* du 22 janvier 1940 : « Déchus, les élus communistes resteront les mandataires du peuple ! »

Et voici, messieurs, quelques-uns des tracts qui sont collés dans les usines. Celui-ci vient des usines de Bourges : « Le Gouvernement français n'a pas aidé l'Espagne républicaine qui payait en or, mais il aide la Finlande impériale pour briser la révolte ouvrière française avec nos sous ! »

J'ai beaucoup d'autres tracts et d'autres documents, avec les noms des meneurs dans beaucoup de départements.

Croyez-vous, monsieur le président du conseil, que vous pourrez faire face à l'Allemagne avec ces gens-là dans le dos ? Comment se fait-il qu'aucun de ces traitres n'ait été encore fusillé (*Vifs applaudissements à droite et à gauche*) et quelles complicités ont permis à leurs chefs, les Thorez et autres, de prendre la fuite et de se mettre à l'abri ?

Comment admettre, messieurs, que tandis que nos soldats veillent au front, tandis que les gens du travail national, à tous les degrés, peinent et s'évertuent à galvaniser notre production de guerre, il y ait, ouverte chez nous, protégée par l'immunité diplomatique, une officine qui me paraît, à moi, être une officine de trahison et de subversion (*Très bien ! très bien !*). Car, enfin, comment l'Allemagne est-elle renseignée sur tout ce que nous faisons et même sur la relève et le dé-

placement des troupes sur la ligne de feu. (*Très bien !*)

Plusieurs sénateurs. C'est vrai !

M. Henry Lémery. Comment les fonds parviennent-ils aux cellules communistes, clandestinement reconstituées ?

Quel est le centre de ce vaste réseau d'espionnage et de malveillance ? Je réponds que c'est l'ambassade des soviets. (*Très bien ! à droite et au centre.*)

J'ai lu dans certains journaux, à qui la censure est indulgente, et sous la plume de journalistes qui ont déduit des révélations de l'« Au-delà » que, nous ayant trahis, Staline pourrait bien trahir Hitler. Je pense plutôt qu'il y a, embusqués dans les avenues du pouvoir ou dans les hautes sphères administratives, des complicités puissantes, impénitentes, qui s'emploient à empêcher un geste d'énergie dont elles risqueraient de subir le contre-coup.

Monsieur le président du Conseil, nous sommes en guerre ; nous n'avons d'autres discriminations à faire entre nos ennemis que de nous demander quel est le plus vulnérable, pour l'abattre le premier.

M. Pierre Laval. Très bien !

M. Henry Lémery. Il n'y a aucun doute que ce soit l'U. R. S. S., dont l'organisation et l'incapacité viennent d'être sensationnellement démontrées et où gronde tout de même la révolte d'un peuple soumis à la dictature de la terreur, de l'esclavage et de la misère.

Vous avez eu en Finlande une occasion presque miraculeuse de vaincre l'U. R. S. S. Vous l'avez laissée échapper. La France en pleure. Son cœur saigne et comment en serait-il autrement, messieurs ?

Voici une lettre de Finlande. Elle est d'un des proches collaborateurs du chef de l'armée finlandaise, qui écrit à sa femme, réfugiée en France : « Les Russes pressent terriblement et nous — elle est du 29 février — « nous tendons toutes nos forces pour pouvoir résister jusqu'au bout. Nous sommes mille fois supérieurs moralement, mais eux, ils viennent tout le temps avec leur masse formidable et alors cela devient trop difficile pour nous. Mais, l'espérance et la foi, nous ne les perdons pas.

« Cependant l'Europe reste là, regardant les coups, comme une question de grande politique au lieu d'agir et, une fois pour toutes, abattre le bolchévisme, puisque nous leur avons donné une occasion superbe. Tous savent que nous avons besoin de 50.000 soldats et il n'y a personne qui ait la volonté de nous les donner. Nous luttons courageusement et chaque bout de terre finlandaise coûte cher aux Russes. Nous sommes obligés de nous retirer à l'est de Viborg... »

Je passe, et voici la fin : « L'Europe n'a que des paroles pour nous, de belles paroles, de fières paroles, de grandes paroles et une aide humanitaire, de l'argent, etc. Mais où donc la vraie aide, où sont les soldats, où est leur courage d'oser rompre avec la Russie et d'accomplir avec nous l'abattement de l'ennemi de l'Europe : le communisme ? Piteux, pitoyable ! »

Voici le cri de la Finlande, au milieu de son agonie. Eh bien ! d'autres occasions, messieurs, seront possibles demain. Etes-vous décidé à agir, monsieur le président du Conseil ? La guerre aujourd'hui consiste à priver l'Allemagne de fer, de pétrole, de matières grasses. Que veut-on faire pour cela ?

Paul-Boncour le disait tout à l'heure : les peuples qui ont forfait à des engagements sacrés ne sauraient revendiquer

l'inviolabilité de leurs eaux territoriales. Allez-vous le leur faire comprendre ? Dans l'Arctique vous pouvez encore agir, dans la mer Noire vous devez vous presser d'agir.

J'étais, il y a peu de temps, dans les Balkans. Le pétrole russe qui ravitaillait l'Allemagne est embarqué à Batoum, en mer Noire, jusqu'à Varna, porte bulgare. Il est acheminé de là sur Routhouk, d'où il est transporté par la voie du Danube jusqu'en Allemagne. Comment demander aux Bulgares de ne pas laisser passer le pétrole chez eux quand ils vous répondent : « Pourquoi le laissez-vous embarquer à Batoum ? » (*Très bien !*) Et j'ai pu constater qu'on quadruplait les voies entre Varna et Routhouk et qu'on se préparait à décupler les installations du port. Que font vos flottes toutes puissantes, vos armées gonflées d'effectifs, votre diplomatie, votre propagande ? Voilà les questions que je voulais vous poser.

Je ne veux pas terminer ces adjurations sans un hommage à notre admirable peuple de combattants et de travailleurs industriels et agricoles. Il a droit à ce que la somme exceptionnelle d'énergies, de facultés et de vertus qu'il met à votre disposition soit utilisée comme il en est digne. Ce n'est pas l'effort qui lui fait peur, c'est l'inaction, c'est l'hésitation, c'est la passivité.

La France a assumé, avec l'Angleterre, le rude devoir de défendre le patrimoine de la civilisation contre la barbarie au milieu de l'insouciance, de l'égoïsme, voire de la pleurerie de ceux qu'elle sauve, comme disait tout à l'heure Paul-Boncour, de ceux qu'elle sauve du plus grand des périls que l'humanité ait jamais connus. Elle ne songe pas à s'en plaindre. Son âme est à la hauteur de son devoir. Elle ne redoute qu'une chose : qu'il ne soit pas suffisamment demandé à son courage, à sa résolution, à son aptitude aux prodiges.

Puisse monter d'elle vers ses dirigeants la vague d'ardeur et de foi qui vivifiera enfin leurs actes. (*Vifs applaudissements à droite, au centre et sur quelques bancs à gauche.*)

INTERPELLATION DE M. JACQUES BARDOUX SUR LES RAISONS POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ DES NATIONS N'A PAS ÉTÉ SAISIE EN VUE D'APPLIQUER DES SANCTIONS POUR VIOLATIONS DU DROIT DES GENS

M. le président. La parole est à M. Jacques Bardoux, dernier interpellateur.

M. Jacques Bardoux. Messieurs, M. Paul Boncour ayant dit beaucoup mieux que je ne saurais le faire tout ce que je comptais dire moi-même, tant au point de vue politique que diplomatique et économique, je retire mon interpellation et je renonce à la parole. (*Applaudissements.*)

M. le président. La parole est à M. le président du conseil.

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères. Messieurs, le Sénat a entendu des interpellations qui avaient un triple objet : d'abord demander des explications au Gouvernement et des comptes sur les douloureux événements au terme desquels l'héroïsme de la Finlande n'a pu échapper à une capitulation. Le second de ces objets est de demander au Gouvernement des explications sur sa politique extérieure ; enfin le troisième groupe d'interpella-

nions a, surtout porté sur la conduite de la guerre telle que l'entend le Gouvernement.

Messieurs, sur ces grands problèmes, le Gouvernement a reçu des critiques, parfois véhémentes, critiques qui, sur certains points et à certains moments, sont devenues des accusations. Il n'a guère recueilli de conseils. Je voudrais, quant à moi, répondre avec précision à ces attaques et à ces critiques. Je le ferai — vous le pensez bien — sans avoir dans l'esprit aucun méprisabie souci ministériel, avec la seule pensée qui est la vôtre de la vie de la France et de son avenir. Servir notre patrie, c'est cela, n'est-il pas vrai ? qui est notre seule pensée. C'est dans cet esprit que je voudrais répondre aux interpellations, y répondre peut-être un peu longuement, au risque de lasser la patience du Sénat : mais il est indispensable que des réponses précises soient fournies aux questions innombrables qui ont été posées.

Je voudrais dire d'abord quelle a été l'action réelle du Gouvernement de la France dans ces douloureux événements de Finlande. Je voudrais dire ensuite quel est l'esprit qui anime sa politique extérieure. Je voudrais enfin conclure en m'expliquant sur la manière dont il conçoit la conduite de la guerre. Telles sont, messieurs, les trois questions importantes que je veux examiner devant vous, croyez-le, avec une entière franchise et une entière sincérité.

A propos de la Finlande, on a prononcé à cette tribune des paroles émouvantes sur son calvaire et sur son martyre. On a ajouté : « Vous n'avez rien fait ou presque rien. On se demande même si le peu que vous avez fait ne constituait pas, dans votre esprit, une sorte de méprisabie et de misérable alibi, une lamentable couverture. Vous avez envoyé quelques matériels de guerre, pour la plupart périmés. On vous a demandé des soldats. Vous les avez rassemblés, mais trop tard, beaucoup trop tard. Et lorsque l'heure de l'action a enfin sonné, vous vous êtes réfugié dans de misérables scrupules juridiques. Vous avez insisté sur un appel à l'aide de la Finlande, sur un S. O. S. que vous attendiez d'elle alors que vous l'aviez déjà reçu plusieurs mois auparavant ; et vous n'avez rien fait, alors qu'en réalité, étant donné la surexitation des opinions publiques, cette Norvège, cette Suède dont vous parlez étaient prêtes à accueillir vos soldats comme des libérateurs de la Finlande. Mais vous n'avez rien fait ; aussi bien votre ministre à Helsinki est resté pendant plusieurs semaines sans instructions de votre Gouvernement. » (*Mouvements*).

Messieurs, c'est ce qui a été dit (*Oui*) et je voudrais y répondre.

Vidons d'abord le problème de M. Magny, ministre de France en Finlande.

En effet, M. Magny a brûlé le 10 décembre le chiffre secret qui permet des communications directes et sûres entre son propre gouvernement et l'ambassadeur ou le ministre plénipotentiaire qui le représente à l'étranger.

Plusieurs sénateurs. Pourquoi ?

M. Daladier, président du conseil. Pourquoi a-t-il brûlé ce chiffre ? Sans doute parce qu'il craignait dès cette époque qu'Helsinki ne succombât et que le chiffre ne tombât entre les mains des Russes. (*Exclamations.*)

Et vous viendrez vous étonner qu'après un tel événement nous n'ayons pas envoyé d'instructions à M. Magny ! C'est le contraire qui eût été une très grave imprudence.

M. Georges Portmann. Il fallait le rap-peler.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Nous l'avons rappelé, monsieur Portmann, sans attendre votre conseil. Et nous l'avons remplacé par un homme d'énergie qui, dans cette tragédie finlandaise, a accompli tout son devoir.

M. Georges Portmann. Le 20 février !

M. Edouard Daladier, président du conseil. Ce n'est là qu'un détail, mais je ne voulais pas laisser sans réponse certaines affirmations.

Aussi bien, je voudrais surtout laisser la parole aux faits, et peut-être démontrerais-je en les laissant parler que nous ne méritons pas, que le Gouvernement français ne mérite pas les critiques dont on l'accable.

L'agression russe est du 30 novembre. L'appel de la Finlande à la S. D. N. est du 3 décembre, appel qui n'a pas été formulé sans quelques hésitations. C'est par l'action franco-britannique, et je dirai, pour être plus exact et plus juste, grâce à la ténacité de la France, grâce à la ténacité de M. Paul-Boncour qui la représentait, grâce à son énergie à la fois auprès des neutres et auprès de la Grande-Bretagne, que la condamnation a été portée contre la Russie.

Messieurs, je ne retracerai pas ce débat — M. Paul-Boncour y a fait allusion dans un éloquent discours —, mais je ne pourrais pas être démenti lorsque je dirai que, dans cette condamnation de la Russie et dans cette volonté d'assistance matérielle et humanitaire à la Finlande, ni la Norvège, ni la Suède, ni les pays neutres l'Europe n'ont donné l'exemple d'un grand courage ni d'une magnifique ténacité. (*Très bien ! très bien !*)

Eh bien ! messieurs, nous avons pris cette initiative de faire condamner la Russie par la Société des Nations et nous avons exécuté fidèlement, depuis cette date jusqu'aux premiers jours de mars, les engagements que le délégué de la France avait pris à Genève au nom du Gouvernement français.

C'est dès le 13 décembre que nous avons envoyé du matériel de guerre à la Finlande ; c'est dès le 13 décembre que, d'accord avec l'Angleterre, mais peut-être d'une façon plus ouverte, nous avons commencé à envoyer le matériel qui nous était réclamé d'extrême urgence, c'est-à-dire du matériel d'infanterie, des mortiers Brandt, des fusils-mitrailleurs et des mitrailleuses.

Lorsque le conseil suprême s'est réuni à la suite de ces événements, le 20 décembre, j'ai demandé avec insistance — et j'ai été compris — que les envois de matériel de guerre fussent accentués. J'ai alors proposé que fut accordée à la Finlande l'aide officielle des gouvernements alliés quelles qu'en fussent les conséquences diplomatiques et militaires, et j'ai également proposé d'accorder la garantie militaire des alliés à la Suède et à la Norvège si elles se résolvait à une politique de courage et de dignité.

Nous n'avons été d'accord que sur l'envoi du matériel de guerre.

Je n'ai pas perdu courage. J'ai continué à envoyer du matériel. Je sais bien qu'on peut soulever des discussions sur les chiffres et j'en parlerai tout à l'heure ; mais ce que je sais, c'est que j'ai ici les remerciements du gouvernement finlandais qui a reçu les premiers Morane et qui me disait : « Un seul de ces Morane, un seul de vos avions de chasse piloté par un Finlandais a abattu dans sa seule journée trente avions de combat russes. Trente

avons de combat ! C'est un matériel admirable que vous nous avez envoyé ! »

Je lirai tout cela au Sénat si le Sénat ne se fie pas à ma parole.

Nous avons envoyé également plus tard des canons, un million d'obus, des millions de cartouches ; mais — vous avez raison de le dire et j'avais posé la question à la fin de décembre — le matériel ne suffira pas.

Quinze divisions finlandaises dispersées dans cet immense pays, furent dans la neige et dans la glace contre plus de trente-sept divisions russes, trente-sept divisions russes auxquelles il faut ajouter toutes les brigades blindées. Si ces hommes avaient eu le temps de dormir — vous m'entendez ? — de dormir quelques heures par jour, la fameuse armée rouge invincible que l'on nous décrivait sous tant de couleurs enthousiastes ne serait pas parvenue à passer, je le crois.

Vous voyez que je n'esquive pas la difficulté, ni le débat.

Nous avons demandé au maréchal Mannerheim — car les négociations que nous avons menées l'ont été bien plus auprès du maréchal Mannerheim que des gouvernements eux-mêmes — nous lui avons fait demander par nos officiers d'état-major : « Quelle est donc votre situation et quelles seraient la nature et l'importance de l'aide qui vous serait nécessaire ? »

Et le maréchal Mannerheim répondit, dans les premiers jours de février : « Je peux tenir comme je suis jusqu'au printemps.

— Qu'appellez-vous le printemps ?

— Le printemps, en Finlande, c'est la fin mars, c'est le début d'avril. Au début d'avril, ce sera le dégel, qui opposera une nouvelle barrière à l'invasion russe. Mais il est de toute nécessité qu'à cette date j'aie reçu des secours en effectifs, afin que je puisse constituer une masse de réserve et envoyer quelques divisions finlandaises à l'arrière. Car vraiment mes troupes seront épuisées. »

Et c'est alors, messieurs, que le maréchal Mannerheim, détruisant un certain nombre de légendes, précisait qu'il n'avait reçu, au total, que huit mille volontaires, pour le monde entier, et sur ces huit mille, cinq mille Suédois et quatre cents volontaires norvégiens.

Voilà la vérité. « N'envoyez pas, disait-il, des hommes pendant l'hiver ; car ni les Français, ni les Anglais — sauf peut-être quelques Canadiens — n'auraient pu combattre en Finlande, par des températures de trente ou quarante degrés au-dessous de zéro. Mais, au moment du dégel, au printemps, envoyez-moi ces hommes, et je continuerai la résistance. »

C'est alors, messieurs, que j'ai demandé une nouvelle réunion du conseil suprême, et cette fois j'ai eu le plaisir de voir accepter, d'un commun accord, sans réticence, une intervention militaire, avec des troupes, avec des soldats, au bénéfice de la Finlande.

On a parlé d'un débarquement par Petsamo, par ce port qui est en général libre de glaces. Mais l'amirauté britannique, l'amirauté française, les chefs d'armées des deux pays ont été d'accord pour dire que l'organisation du port de Petsamo, simple bourgade de pêcheurs, ne permettait pas de débarquer, si ce n'est avec d'extrêmes difficultés, plus d'une division légère d'infanterie ; que, d'autre part, on y serait à la merci des raids maritimes et aériens de la Russie, et que la voie la plus sûre pour aller avec rapidité au secours de la Finlande, c'était de débarquer dans trois ports norvégiens, d'y débarquer du matériel et des hommes, et de se servir de

la voie ferrée électrifiée qui relie la Norvège, par la Suède, au rivage nord du golfe de Bothnie.

C'était, en effet, la seule voie possible. Nous l'avons acceptée, et nous avons accepté en même temps ce qui ne l'avait pas été le 20 décembre: que l'Angleterre et la France donneraient leur garantie totale à la Norvège et à la Suède, ce qui veut dire que si ces deux pays étaient victimes d'une agression allemande, l'Angleterre et la France devraient les secourir avec toutes leurs forces.

Messieurs, nous avons pris cet engagement à l'heure où, aux frontières de l'Est, nous sommes deux contre trois, à l'heure où, malgré leur loyauté, les Anglais n'ont pas encore envoyé sur le front de France les contingents nombreux que nous espérons et que nous attendons avec une sorte de fièvre.

Ce n'est pas leur faute et je ne voudrais rien dire dans ce débat, où un étrange silence a pesé d'ailleurs sur la Grande-Bretagne, qui fût de nature à vous laisser croire que je n'éprouve pas pour ce magnifique pays toute l'admiration, toute la gratitude que, j'en suis sûr, vous éprouvez vous-mêmes. (Applaudissements.)

Voilà ce que nous avons décidé. J'eusse préféré que ce fût le 20 décembre.

Messieurs, je suis président du conseil français et je dois tenir compte des objections, d'ailleurs parfois très valables, qui me sont présentées dans ces conseils. Comme quelqu'un l'a dit, c'est une guerre de coalition que nous menons.

Mais, me direz-vous alors, pourquoi vos troupes ne sont-elles pas parties tout de suite?

Messieurs, il a fallu les équiper, les rassembler. En ce qui concerne les troupes françaises, je devrais dire que ce n'est pas chaque semaine, c'est jour par jour que j'ai pressé les délais; et si l'intendance, si le haut commandement ont été prêts plus tôt qu'ils ne l'avaient cru et qu'ils ne l'avaient dit eux-mêmes, c'est peut-être un peu — excusez-moi — le résultat de mon intervention quotidienne et personnelle.

Nous, nous étions prêts, en effet, le 26 février. Vous le savez: il y a ici des sénateurs qui représentent les ports; il y en a qui représentent aussi nos montagnes. Ceux-ci ont dû voir la division alpine organisée, ayant à sa tête un officier de premier ordre, que quelques-uns d'entre vous connaissent. Et laissez-moi vous dire que les Alpains n'allaient pas en Finlande pour rire ou pour se prêter à une comédie. Les sénateurs des départements maritimes savent qu'aussi bien dans l'Atlantique et sur la Manche, plus de trente transports, qui ont fait défaut à l'Algérie pour le transport de ses produits dans l'état actuel des choses, avaient été rassemblés.

Les préparatifs ont été peut-être plus lents chez nos amis. Cela peut-il vous surprendre?

L'Angleterre est peut-être la seule nation au monde où, depuis le gouvernement jusqu'à l'homme de la rue, l'on ait cru, après la guerre de 1914, qu'on ne se battrait plus; et elle a fermé ses usines d'armement et d'équipement. Maintenant, il faut les remettre en activité.

Il y a eu aussi des difficultés parce qu'il s'agissait d'une expédition.

Ohr! messieurs, quelqu'un disait: « Moi, je regarde la carte! » Moi aussi, je la regarde. Il y a 3.000 kilomètres des côtes de l'Ecosse jusqu'à la Norvège; et il y a encore près de 700 kilomètres pour arriver en Finlande. Il n'est donc pas surprenant que les préparatifs de l'armée an-

glaise aient été plus longs que les nôtres; d'autant que l'armée anglaise a expédié en Finlande — je parle des premiers envois — une force de trois divisions.

Messieurs, paraît-il, je méritais d'être blâmé pour n'avoir pas agi. Je vais mériter un blâme inverse, car ces trois divisions devaient venir sur le front français au printemps; et j'ai pris la responsabilité, malgré les bruits d'une attaque massive de l'Allemagne, de renoncer à ces trois divisions au profit de la Finlande.

Mais, vous me direz alors: « Même en admettant qu'il y ait eu quelque retard non pas chez vous, mais quelques retards très explicables ailleurs, pourquoi donc avez-vous demandé et attendu cet appel de la Finlande? » Est-ce que l'appel qu'elle avait adressé à la Société des nations ne suffisait pas? Vous vous êtes embarrassé dans de misérables scrupules juridiques, à moins que ce ne soit un alibi de plus que vous ayez cherché? »

Je ne dis pas cela pour vous, monsieur Paul-Roncour. J'ai trop d'estime non seulement pour votre talent mais plus encore pour votre caractère.

Mais, messieurs, pourquoi cet appel de la Finlande nous était-il nécessaire? Je ne suis pas très compétent sur la valeur et le sens respectif des articles 10, 12, 15 et de quelques autres articles du pacte de la Société des nations. Mais je crois être très sensible aux réalités. Nous n'avions pas cessé d'exercer non seulement sur l'Angleterre, mais sur la Norvège et sur la Suède, une action diplomatique quotidienne pour essayer d'obtenir de ces deux pays la liberté du passage. Je ne dis pas la collaboration militaire, je dis la liberté du passage. Et ce n'est pas une fois par semaine, c'est presque jour par jour que les ministres de France à Stockholm et à Oslo sont allés demander à ces deux gouvernements démocratiques, socialistes, même, de faire le simple geste de laisser passer les troupes françaises allant au secours de la Finlande. Nous nous sommes heurtés chaque jour à un refus formel.

On a parlé du roi de Suède. J'en parlerai puisque nous sommes en comité secret.

J'ai adressé un message personnel au roi de Suède, que j'avais eu l'honneur de rencontrer plusieurs fois. Je le lui ai fait porter par un de ses amis personnel, peut-être par son meilleur ami personnel. J'ai lu sa réponse. Je peux vous la lire, elle est très brève: « J'ai été convoqué, ce matin, par le roi, qui avait reçu hier la lettre et les informations que votre Excellence avait bien voulu lui faire parvenir. Le souverain m'a remis cette réponse: »

« Je vous remercie vivement, monsieur le président, pour la communication que vous avez bien voulu me faire parvenir. La réponse a été donnée par mon ministre des affaires étrangères au ministre de France à Stockholm. J'exprime le vœu que l'action envisagée n'ait pas lieu en ce qu'elle concerne la Suède, parce que j'ai la plus grave inquiétude pour les conséquences d'une telle action. »

Et il ajoutait dans un message verbal, qui d'ailleurs ne différerait en rien de la communication du ministre des affaires étrangères lui-même de Suède que, si les Anglais et les Français passaient quand même, certes les troupes suédoises, ni les troupes norvégiennes, d'ailleurs peu nombreuses, ne tireraient sur eux, mais que les deux gouvernements refuseraient toutes facilités de transit.

Qu'est-ce que cela veut dire?

M. Marx Dormoy. A quelle date, monsieur le président?

M. Edouard Daladier, président du conseil: 5 février!

C'est donc un refus permanent. Je pourrais vous citer des câbles de cet ordre. A partir du Conseil suprême, au moment où nous avons signifié à ces deux gouvernements notre garantie contre une attaque éventuelle de l'Allemagne, c'est presque chaque jour que ces refus nous furent adressés, et je ne vous cite que les plus saillants et les plus décisifs.

Messieurs, pas de facilités de transit, que cela signifie-t-il? J'écoutais tout à l'heure avec quelque mélancolie des discours où brillait tant d'imagination. Il est entendu que nous sommes des hommes sans imagination. Mais il s'agit d'abord de traverser l'océan, de transporter quatre divisions, ce qui représente au moins 120 bateaux de transport, sans parler de ceux qui transporteraient du matériel de guerre, de franchir les réseaux de mines, de repousser les attaques des sous-marins, de débarquer ensuite dans les ports norvégiens médiocrement équipés.

Mais qu'à cela ne tienne, on débarquera quand même. Si on perd quelques transports en cours de route, il est démontré — l'expérience le prouve depuis six mois — que les convois arriveront dans leur majorité à destination. Mais pour aller de Narvik au golfe de Bothnie, pour traverser ce pays chaotique, il n'y a pas de routes, il y a une voie ferrée, la voie ferrée de Narvik à Lulea. C'est une voie ferrée électrique, un chemin de fer de montagne, avec de nombreux tunnels, de nombreux viaducs. Si vous n'avez pas les facilités de transit — vous comprenez ce que veut dire cette expression — si, pour parler plus brutalement, comme le ministre des affaires étrangères de Suède a parlé à six reprises au ministre de Finlande, si refuser les facilités de transit, cela veut dire saboter la voie ferrée, enlever des rails sur la longueur de la voie ferrée... (Murmures.)

Messieurs, si vous le contestez, je lirai les propres déclarations du ministre de Suède!

Cela veut donc dire que vous serez, au point de vue militaire, dans une position extrêmement difficile. Les soldats de Napoléon ont accompli d'autres exploits, certes, et ces difficultés ne m'auraient pas rebuté cependant, si énormes fussent-elles. Mais je voulais l'appel de la Finlande parce que le S. O. S. de la Finlande lancé à travers la Suède, la Norvège, à travers le monde, nous aurait peut-être permis de rassembler en un faisceau les opinions publiques des pays scandinaves et de faire en sorte que les facilités de transit nous fussent assurées.

On m'a reproché, je crois, d'avoir voulu fomenter une révolution en Suède, contre le bon roi de Suède. J'aurais, paraît-il, sur-excité les dirigeants des syndicats!

Messieurs, on m'a reproché d'avoir parlé, à la tribune de la Chambre, de ces chefs syndicalistes. On m'a dit que je les compromettais. Et j'ai vraiment, dans un geste de lassitude, échappé moi-même ce passage de mon discours au compte rendu analytique comme au *Journal officiel*.

Je l'ai souvent regretté depuis, car ces pays sont des pays socialistes. S'il y a au pouvoir un gouvernement socialiste en Suède et un gouvernement socialiste en Norvège, j'imagine qu'ils avaient besoin l'un et l'autre du concours des chefs des syndicats de Suède et de Norvège.

Et puis, quand je vous dis cela, quand je vous dis pourquoi j'ai demandé, pourquoi l'Angleterre a demandé cet appel, c'est parce que ces hommes, ces grands esprits du syndicalisme contemporain, ces

hommes qui ont fait en Suède et en Norvège, depuis plus de vingt ans, qu'il n'y a pas eu une seule grève, ces hommes qui sont en train d'élaborer une doctrine sociale nouvelle qui finira bien par s'imposer après la guerre, où les rapports du capital et du travail seront réglés suivant les voies de la justice, ces hommes admirables que quelques-uns d'entre vous connaissent, que je connais moi-même personnellement, m'ont dit: « Si vous n'avez pas d'appel de la Finlande, si vous adressez à la Suède et à la Norvège une sorte d'ultimatum, si vous débarquez dans notre pays, on dira — ce qui a été dit ici — que vous venez mettre la main sur les mines de fer de Suède, que vous vous moquez bien de la Finlande, que la Finlande ne vous intéresse pas, que vous venez, dans un geste de brutalité et de force contre deux petits pays, vous installer sur le bassin minier avec la volonté de ne pas aller au secours du peuple frère. »

Messieurs, vous pèserez ces raisons. Moi, je les ai considérées comme valables et très sérieuses et je préférerais — excusez-moi, je manque d'imagination — débarquer en Norvège et essayer de faire l'effort de traverser la Suède par l'unique voie ferrée ayant le concours des organisations syndicales plutôt que celui de M. Gunthers, ministre des affaires étrangères de Suède.

Mais ce n'est pas le 7 mars, comme on l'a dit, que nous avons demandé cet appel. C'est presque tous les jours à partir du 15 février; car presque tous les jours à partir de cette date, j'ai reçu M. Holma et de l'attaché militaire finlandais, et j'ai correspondu quelquefois par téléphone avec Helsinki.

Mais l'idée d'un certain nombre de membres du gouvernement finlandais, c'était d'avoir une sorte de concours officiel de la Norvège et de la Suède.

Je ne veux pas insister sur ce drame douloureux qui a vu disparaître une noble et magnifique nation, qui a vu aussi des dissensions, des discordes, des oppositions, des conflits entre quelques-uns des hommes qui la dirigeaient, les uns partisans de la résistance et de la lutte jusqu'au bout, les autres, devant les difficultés, moins maîtres de leurs nerfs, moins résolus, faisant à chaque instant la distinction qu'ils menaient une guerre pour la Finlande, qu'ils ne voulaient pas que leur pays devint un champ de bataille de la guerre mondiale, que même, s'il était obligé de céder et de faire des concessions cruelles, leur pays revivrait quand même et qu'ils avaient l'espoir de le reformer encore dans l'avenir, mais qu'ils n'y parviendraient pas si ce pays était le théâtre d'une bataille mettant aux prises les grandes puissances.

Voilà ce que M. Tanner, ministre des affaires étrangères de Finlande, m'a plusieurs fois fait connaître.

Et lorsque M. Gunther, ministre des affaires étrangères de Suède eut convoqué le 1^{er} mars à Stockholm le ministre de Finlande et qu'il l'eut informé, à six reprises, qu'il menaçait de supprimer toute aide suédoise de quelque nature qu'elle fût si la Finlande n'entamait pas des négociations avec la Russie, quand il eut exposé au ministre de Finlande que la Suède refuserait d'autoriser le passage des Français et des Anglais sur ses chemins de fer par crainte d'une intervention allemande, vous devez penser quelles conséquences de telles déclarations d'un peuple frère pouvaient créer sur l'âme et sur l'esprit des Finlandais.

J'ai été informé de tout cela. J'ai aussitôt insisté auprès du gouvernement fin-

landais. Je me suis adressé au président du conseil lui-même, j'ai agi de mon mieux sur M. Ryti, et j'ai eu le plaisir de l'entendre exprimer sa satisfaction de l'effort que la France avait fourni jusqu'à cette époque.

Et comme je lui demandais pourquoi il ne lançait pas son appel pour les raisons que je vous ai indiquées tout à l'heure, il me dit lui-même qu'une partie du gouvernement finlandais redoutait une intervention allemande s'il y avait une expédition franco-anglaise. Il demandait qu'on lui envoyât en tout cas un certain nombre d'avions de bombardement — cinquante — afin de mitrailler les colonnes russes qui livraient bataille autour de Viborg.

Les Anglais en ont envoyé une quarantaine, et nous-mêmes douze Potez qui sont notre matériel le plus moderne.

Je n'ai cessé d'insister depuis cette date du 2 mars, comme j'avais insisté auparavant dès la deuxième quinzaine de février, pour obtenir cet appel public de la Finlande sur lequel — excusez-moi d'y insister — je fondais de grandes espérances, parce qu'il aurait éveillé cette solidarité des peuples nordiques et qu'il aurait, en tout cas, isolé les gouvernements nordiques de leurs opinions publiques.

L'effort britannique a été plus tardif que le nôtre, mais il a été plus grand. A Scapa-Flow, l'Angleterre avait rassemblé de puissantes escadres, et cela n'allait pas non plus sans péril pour la sécurité de nos convois à travers l'Atlantique. Elle avait réussi à former ses divisions, et je suis sûr que, si le passage nous eût été donné et si le gouvernement finlandais eût lancé son appel, nous aurions pu aller effectivement au secours de la Finlande avec nos divisions.

Qu'en serait-il résulté, messieurs? Je n'en sais rien!

Après ces 50.000 hommes, dans le cas d'une riposte allemande infiniment plus facile puisque l'Allemagne est aux portes de la Suède, il est évident qu'il aurait fallu envoyer encore d'autres milliers d'hommes; mais c'était un risque à couvrir, un risque grave, et, comme on l'a dit avec raison, y a-t-il un risque plus grave que la guerre elle-même.

Voilà, messieurs, la vérité!

Le 6 mars, M. Tanner informa le Gouvernement français que le gouvernement finlandais était prêt à négocier avec la Russie par l'intermédiaire de la Suède. C'est alors que j'ai envoyé ce dernier câble désespéré du 7 mars disant: « Ne négociez pas! N'acceptez pas la paix menteuse et précaire que vous offre la Russie par l'intermédiaire de la Suède! Lancez votre appel au monde! Nous sommes prêts à venir à votre secours! »

M. Tanner déclara qu'il nous demandait un délai de six jours pour faire appel à notre intervention militaire, en ajoutant d'ailleurs que sa conviction personnelle était que la Finlande ne voulait pas prendre part à un conflit général et qu'elle désirait avant tout obtenir la paix, si du moins la paix était honorable.

Voilà les faits! Vous les jugerez, messieurs. Je ne plaide pas la cause du Gouvernement. D'ailleurs, on sait bien que je n'excelle pas dans les plaidoiries. Ce serait d'ailleurs fâcheux pour vous, pour moi, pour la France tout entière. Je vous ai retracé les faits, longuement peut-être (non! non!) et cependant, messieurs, brièvement, si je songe à tout ce qui a pu, depuis cette date du 5 février où j'avais obtenu l'accord total de l'Angleterre, s'accumuler, s'entasser de télégrammes, de téléphones, d'ordre militaires, diplomati-

ques ou autres, je méritais peut-être au fond un meilleur destin, et tant d'efforts poursuivis, je devrais dire avec tant de brutalité, auraient peut-être dû être couronnés d'un meilleur succès. (Marques d'approbation.)

Mais, quel que soit votre jugement à vous, quel que soit le jugement du pays, j'emporterai avec moi le jugement des Finlandais.

Vous avez lu une lettre de la Finlande martyre s'étonnant qu'on n'ait pas déclaré la guerre à la Russie. J'en parlerai tout à l'heure car je suis ici pour n'esquiver aucun problème.

Puis-je lire quelques extraits des documents suédois?

Voici le premier, en date du 2 janvier 1940:

« J'ai été reçu ce matin par M. Tanner, que j'ai informé des nouvelles que l'attaché militaire était chargé de porter à la connaissance de l'autorité militaire. Le ministre des affaires étrangères m'a déclaré que ma visite lui apportait les plus belles étreintes que la Finlande puisse recevoir, et m'a chargé de remercier chaleureusement notre Gouvernement et en particulier vous-même. »

Un autre, un peu plus tard:

« Je vous prie d'être l'interprète du gouvernement finlandais, auprès de la République française, de ses sentiments de gratitude pour les importants dons de matériel de guerre par lesquels le Gouvernement français vient de porter secours à la Finlande, au moment où nous avons plus besoin d'actes que de mots. »

Je passe. Et voici, le 7 mars, le message du maréchal Mannerheim:

« Je profite de la visite du colonel P... pour vous faire parvenir mes remerciements chaleureux pour l'intérêt que vous avez bien voulu témoigner à notre cause et pour vos multiples efforts, dont nous avons pleinement apprécié l'importance. L'appui donné par la France nous a été infiniment précieux, et c'est avec la plus grande satisfaction... » — le 7 mars — « ...que nous venons d'apprendre la décision des alliés d'activer leur aide militaire. »

Messieurs, je pourrais citer d'autres textes. A quoi bon? J'en ai, je crois, bien assez dit sur la Finlande. J'eusse voulu, comme vous-mêmes, que les événements eussent pris une tournure différente. Parlant devant vous, librement suivant ma coutume, il me semble — je me trompe peut-être, je me fais illusion peut-être — il me semble que, pour sauver la Finlande, quoi qu'on dise, le Gouvernement français et moi-même, nous n'avons rien négligé. (Très bien! très bien! et applaudissements à gauche, au centre et sur divers bancs à droite.)

Messieurs, on a adressé d'après critiques aussi à la politique extérieure du Gouvernement. Le Gouvernement actuel — et c'est certainement entre tant d'autres son principal défaut — est au pouvoir depuis bientôt deux ans. Ce n'est pas la coutume dans notre régime.

M. Joseph Caillaux. C'est fâcheux!

M. Edouard Daladier, président du conseil. Il a pris le pouvoir le 12 avril 1938, c'est à dire quinze jours après l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne. Quelle était la situation à ce moment?

Avec l'Italie, une situation extrêmement tendue, extrêmement mauvaise; aucun ambassadeur de France à Rome depuis plusieurs mois. En Espagne, pas davantage

d'ambassadeur français et une situation très tendue et très difficile entre les deux pays. Avec la Turquie, la menace d'un conflit guerrier à propos de ces événements du sandjak d'Alexandrette, sur lesquels d'ailleurs je reconnais qu'on peut aussi porter des critiques. Par contre, des engagements nombreux souscrits par nos prédécesseurs à différentes époques à l'égard de différents pays de l'Europe.

Quelles alliances? Je ne parle pas des pactes d'assistance mutuelle nouveau style. On sait bien ce qu'en vaut l'aune; mais de quel pays pouvait-on attendre en cas de péril un concours militaire effectif? J'attends que l'on me cite un seul pays.

Je sais bien que lorsqu'il y a des conversations d'états-majors — et si les états-majors ne conversaient pas entre eux, que feraient-ils? — (*Mouvements divers*) en a tendance à exagérer un peu, à dire que cela se traduit par une alliance militaire.

Messieurs, rien de tel: l'alliance d'un pays avec un autre est conclue par deux gouvernements et nous n'avons aucune alliance.

Des engagements de la Grande-Bretagne en Europe? Aucun, messieurs, de réel sauf celui-ci: que si l'Allemagne franchissait la Rhénanie pour nous attaquer, la Grande Bretagne viendrait à notre aide. Mais rien n'avait été précisé et j'ajoute que la Grande-Bretagne avait une flotte importante par son tonnage, mais qui avait peut-être besoin, sans que j'exagère, d'être en certains points revisée, qu'elle commençait un grand effort d'aviation, qu'elle n'avait pas d'armée, à part une petite armée de métier.

Voilà la situation que nous avons trouvée. Nous avons rétabli les relations normales avec l'Espagne malgré les oppositions que nous avons rencontrées, qui n'étaient d'ailleurs pas toutes à mépriser.

Nous avons prié un de vos collègues, M. Léon Bérard, d'accomplir ce voyage périlleux d'informateur, de premier négociateur. Il l'a fait à sa manière béarnaise, à la fois avec intelligence, avec esprit et avec le plus grand souci de l'amour de la France. (*Applaudissements.*)

M. Léon Bérard. Et avec votre appui et celui de M. Georges Bonnet, je tiens à le dire. (*Très bien! très bien!*)

M. Edouard Daladier, président du conseil. Puis nous avons nommé comme ambassadeur M. le maréchal Pétain, parce que nous avons pensé qu'à l'heure où tant de malentendus séparaient l'Espagne de la France, le vainqueur de Verdun, le vainqueur d'Abd El Krim, était l'homme le plus désigné pour représenter notre pays auprès du nouveau gouvernement espagnol. Nous l'avons fait quelles que fussent les critiques.

Nous avons, il y a quelques semaines, signé avec l'Espagne un traité commercial, plus avantageux pour l'Espagne que pour la France. Nous l'avons fait parce que l'Espagne mourait de faim. Nous avons envoyé du blé, bien que le blé, en temps de guerre, ce soit de l'or et que sa valeur d'échange ne soit pas tellement éloignée de la valeur du dollar! Nous l'avons fait, parce que nous pensions que c'était l'intérêt de notre pays, et nous sommes décidés à poursuivre cet effort.

Avec la Turquie, nous étions à deux doigts d'une guerre, et la Turquie est certainement la nation la plus résolue, la plus disciplinée et la plus courageuse du proche Orient! (*Très bien! très bien!*)

M. Joseph Caillaux. Très bien!

M. Edouard Daladier, président du conseil. Nous avons signé avec la Turquie un traité d'assistance mutuelle; mais à l'origine, il n'était dirigé que contre une agression allemande. Pendant des mois et des mois, la Turquie n'a pas voulu admettre l'idée d'une rupture possible avec la Russie. Et parlant devant M. le président de la commission des affaires étrangères du Sénat et devant les membres de cette commission, je ferai une brève allusion, d'un mot à ces documents qu'ils connaissent.

Lorsque le ministre des affaires étrangères turc s'est rendu à Moscou, où il est resté un temps que nous trouvions, pour notre part, un peu démesuré, nous sommes intervenus directement, personnellement, auprès du gouvernement turc pour que ces tentatives de séduction eussent un terme; et nous n'avons cessé d'agir afin que le traité avec la Turquie qui, pendant des mois, je le répète, n'a valu que dans le cas d'une agression allemande, valût aussi au cas d'une agression russe; et c'est un fait nouveau que je crois d'une importance capitale! (*Très bien! très bien!*)

Messieurs, je dis d'une agression; et je voudrais bien que, là aussi, les imaginations voulussent bien tenir compte des réalités. A plusieurs reprises, dans des conversations que je peux évoquer ici, j'ai fait allusion à la rupture, à la guerre avec la Russie.

L'interprétation du traité de Montreux n'est pas, du côté turc, ce qu'on en a dit...

M. Louis Linyer. Hélas!

M. Edouard Daladier, président du conseil. ...car le gouvernement turc précise que la convention de Montreux fait de lui le gardien des Détroits, mais qu'il ne laissera — et je parle dans les circonstances actuelles — passer les alliées à travers les Détroits que lorsque lui-même, gouvernement turc, sera en état de guerre avec la Russie.

(*M. Paul-Boncœur fait un geste de dénégation.*)

Ah! mon cher monsieur Paul-Boncœur, vous faites un geste de dénégation. Que je voudrais que vous eussiez raison!

M. François Labrousse. Il y a également l'annexe 2 du traité, qui confirme absolument votre dire, monsieur le président du conseil.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Mais oui, monsieur Labrousse, hélas! j'ai bien raison, je n'ai que trop raison.

Tout l'effort que je fais en ce moment, depuis plusieurs jours — je devrais dire depuis plusieurs semaines — c'est d'essayer d'amener la Turquie à une autre conception. L'amirauté britannique, l'amirauté française ont demandé, il y a déjà plusieurs jours, le passage des Détroits pour aller torpiller les bateaux allemands — vous m'entendez bien: allemands — chargés de pétrole russe et, jusqu'ici, nous n'avons pas obtenu satisfaction.

Messieurs, je ne blâme pas, je ne juge pas; je dis que telle est la situation présente, qu'il faut s'ingénier à la modifier, travailler de toutes nos forces à la modifier. Mais elle est ce qu'elle est.

La Russie a toujours exercé sur ce pays une sorte d'attraction qui s'explique. Après la dernière guerre, la Russie fut le seul pays du monde à aller au secours de la nouvelle Turquie. La Russie l'a armée; la Russie l'a équipée; la Russie l'a nourrie pendant une certaine période et il y a eu

pendant longtemps entre les deux gouvernements des relations très étroites et très amicales. Ce qui explique l'orientation nouvelle est, bien entendu, la crainte de la Turquie de voir maintenant Staline reprendre à son compte la pensée des Tsars, d'être de nouveau, non seulement le rassembleur de toutes les terres qui ont appartenu dans les siècles passés à la Russie, mais de reprendre la route qui réveille au cœur des Russes le plus de pensées, le plus de rêveries, le plus d'espérances — je devrais dire le plus de convoitises — la route de Constantinople, la route des Dardanelles, la route de la Méditerranée orientale.

Car on peut s'enfermer dans toutes les neutralités qu'on voudra, dans toutes les abstentions armées qu'on voudra, si la force russe débouchait par les Dardanelles dans la Méditerranée orientale, c'est alors que nous assisterions à des événements dont l'importance dépasserait peut-être celle des événements des siècles lointains, des siècles où les Mongols s'emparaient à la fois de la Chine, de l'Asie centrale et de la moitié de l'Europe elle-même.

Voilà notre politique avec la Turquie. Le résultat est que, maintenant, s'il y a l'agression russe dans les Balkans, la Turquie se déclarera en état de guerre, et alors on pourra user des moyens qu'avec raison vous avez préconisés.

Pourquoi n'avons-nous pas déclaré la guerre à la Russie bien que les Morane aient abattu des avions russes, bien que les canons antichars français aient abattu par centaines des tanks russes, bien que j'aie fait perquisitionner à la représentation commerciale des Soviets, au mépris du droit international, bien que j'aie fait perquisitionner dans la banque d'Etat appartenant au gouvernement russe pour y saisir certains documents? Pourquoi, malgré ces gestes tout au moins discourtois (*Sourires*), ne pas être allé plus loin, jusqu'à la rupture, à la guerre? Je vous en donne les raisons. Nous avons deux alliés dont aucun ne désire prendre l'initiative d'une rupture avec la Russie des Soviets. (*Mouvements.*) Et si nous prenions, nous, l'initiative, j'aurais donné satisfaction à beaucoup de critiques, à beaucoup d'articles de journaux, à beaucoup de discours de tribune (*Très bien! très bien!*) je ne serais pas tellement sûr d'avoir servi notre pays. (*Très bien!*)

Je préfère, excusez-moi, patienter encore quelque temps, laisser les événements mûrir parce que je pense qu'il ne faudrait pas accomplir des opérations de cet ordre en se mettant en fêche.

M. Henry Bérenger. Très bien!

M. Edouard Daladier, président du conseil. Il faudrait que nous fussions d'accord avec les voisins du Nord et les voisins du Sud. C'est dans ce sens que nous travaillons. (*Applaudissements.*)

Enfin, messieurs, je voudrais dire quelques mots de l'Italie. Nous avons, comme je l'ai dit, le 16 avril 1938, mis un terme à cette situation regrettable qui faisait qu'un grand pays comme l'Italie, un grand pays comme la France ne pouvaient même pas avoir des relations normales. Nous avons reconnu l'empire d'Ethiopie publiquement, officiellement. Je ne me livrerai pas à des polémiques rétrospectives, à moins que je n'y sois obligé. Je veux dire seulement que peut-être au moment où l'expédition d'Ethiopie a été décidée, on aurait pu choisir entre deux politiques, l'une consistant à reconnaître qu'après tout la France et la Grande-Bretagne, qui avaient conquis tant de territoires, pouvaient laisser l'Italie, pays surpeuplé, in-

dustrieux et laborieux, se tailler à son tour un empire colonial ? Mais si on l'avait reconnu, si on l'avait pensé, mieux valait certainement le dire, et avoir au moins le bénéfice de cette reconnaissance, ou, si vous le voulez, de cet encouragement.

Où bien on pouvait dire : L'expédition d'Ethiopie est une violation de la loi internationale. Le pacte de la Société des nations a prévu des sanctions : il faut les appliquer, mais les appliquer toutes, et appliquer surtout les plus rudes ou les plus fortes. Car enfin, j'imagine qu'appliquer les sanctions pour interdire l'exportation des citrons, des mandarines ou du mimosa, ce n'est pas une politique de fermeté bien accentuée.

On pouvait choisir entre les deux politiques. Mais cela c'est du passé.

Je me suis efforcé d'établir entre la France et l'Italie des relations cordiales. J'ai fait par la voie normale, par la voie diplomatique, quoi qu'on dise, et je continue dans ce sens qui, d'ailleurs, correspond aux désirs nettement exprimés de M. le comte Ciano qui disait l'été dernier à M. François Poncet :

« Parmi les erreurs fatales que vous pourriez commettre, la première est celle qui consisterait à vouloir mettre l'Italie au pied du mur en la forçant à se déclarer amie ou ennemie.

« Une erreur non moins grave serait, à mes yeux, l'envoi en Italie de personnalités politiques voyantes, affectant bruyamment l'intention de négocier. »

C'est que les circonstances réclamaient c'était du tact, de la finesse, des transitions des consultations discrètes. Nous avons suivi ce conseil. Je crois pouvoir dire sans exagération que le peuple italien, dans sa très grande majorité sinon dans son unanimité, est hostile à toute participation à la guerre, que ce soit d'un côté ou de l'autre ; mais je crois que ses sympathies le porteraient plutôt vers la France — je ne dis pas vers l'Angleterre — que vers l'Allemagne.

Je crois pouvoir dire en comité secret que la Cour d'Italie est également favorable à la cause des Alliés et que le souverain, originaire du Piémont, le souverain de la maison de Savoie qui, lui, connaît bien ce qui a été pendant des siècles la ruée des « Tedeschi » vers la plaine du Pô, vers la Vénétie et même dans les rues et les palais de Rome, je crois pouvoir dire que, personnellement, il est défavorable à la cause allemande ; je crois pouvoir le dire aussi du grand état-major italien.

Reste M. Mussolini, personnalité certes troublante qui s'enferme volontiers dans un silence énigmatique, qui tantôt fait la relève de la garde, où les fascistes les plus extrêmes sont remplacés par d'autres qui paraissent plus raisonnables, qui tantôt, au contraire, recommence contre les démocraties l'un de ces inoubliables discours qu'il n'a cessé d'ailleurs — il faut le reconnaître — de prononcer.

Nous nous efforçons de maintenir avec ce pays et avec ce régime des contacts amicaux. Nous avons, sur le plan économique, conclu des contrats nombreux, dont je dois dire que, d'une façon générale, ils sont exécutés avec loyauté.

Nous nous efforçons de tisser ainsi patiemment entre les deux pays tout un réseau d'intérêts communs, d'espoirs communs. C'est, en tout cas, la politique que nous suivons. Je ne crois pas qu'une autre soit possible dans les circonstances présentes. Mais crois qu'avec l'Italie il faut agir avec la plus grande courtoisie, le plus grand sentiment de cordialité, mais se garer à tout prix de ce qui ressemblé-

rait, de près ou de loin, au moindre esprit de servilité. (Applaudissements.)

Enfin, messieurs, je voudrais aborder ce dernier problème de la conduite de la guerre qui a été évoqué aussi par les interpellateurs.

On m'a dit : « Vous avez déclaré la guerre avec légèreté. » On m'a dit — je tremis lorsque j'entends certains rapports qui sont lus à la commission des finances du Sénat — on m'a dit : « Si l'Allemagne nous avait attaqués au mois de septembre au lieu d'attaquer la Pologne, notre situation eût été effroyable ! »

Et ce sont les mêmes critiques qui disent : « Il ne faut pas faire une paix de compromis, et surtout, il ne faut pas vous endormir dans les fortifications ! Il faut aller au secours de tous les peuples qui le demandent ! Vous manquez d'initiative ! Vous êtes à la remorque ! »

De sorte que, si j'ai bien compris, les hommes qui prétendent que j'ai déclaré la guerre avec légèreté et avec un pays désarmé, sont les mêmes qui me reprochent de ne pas porter la guerre sur le plus grand nombre possible de théâtres d'opérations ! J'ai même entendu dire qu'il fallait gagner la guerre en quelques mois, sinon le moral du pays et, plus encore, le moral de l'armée seraient gravement atteints.

Je crains que ceux qui parlent ainsi ne connaissent ni l'armée, ni le pays.

Mais je voudrais dire un mot — en attendant un débat plus important qui s'engagera jeudi prochain — de ces critiques qui concernent ce qu'on appelle « la France désarmée ».

Nous avons, il y a longtemps, en 1933, M. Paul-Boncour et moi, malgré beaucoup d'obstacles et de critiques, réalisé ce pacte à quatre dont je persiste à penser, messieurs — et nul ne m'empêchera, aujourd'hui pas plus qu'hier, de dire ma pensée — qu'il eût été le point de départ d'une organisation meilleure de l'Europe.

Nous avons fait ce pacte à quatre. Il a été combattu. M. Paul-Boncour a été violemment attaqué, plus que moi, puisqu'il y avait eu une part plus grande ; et c'était tout naturel.

On l'a abandonné. Notre gouvernement a été renversé parce qu'il voulait faire quelques économies et qu'au mois d'octobre 1933, avoir la prétention de réduire de quelques francs par mois le traitement de certains serviteurs de l'Etat c'était un scandale que la Chambre des députés n'a pas pu supporter.

On a changé de gouvernement, on a abandonné le pacte à quatre, on l'a maudit, on l'a relégué dans quelque grenier obscur, et on a fait une « grande politique », une très grande politique, messieurs, la politique des grands voyages internationaux, la diplomatie des wagons-lits ! (ourires.)

On a déclaré solennellement, le 17 avril 1934, que le pacte à quatre était mort sans avoir vécu et qu'on allait faire une politique de fermeté et d'énergie à l'égard de ceux qui étaient un sujet de trouble pour l'Europe. Et visiblement, sans la nommer — il n'y avait pas à s'y tromper — on désignait l'Allemagne de M. Hitler. (Très bien !)

Malheureusement, pendant ce temps, l'Allemagne réarmait à toute vitesse.

M. Paul-Boncour. Et on ne l'en empêchait pas !

M. Edouard Daladier, président du conseil. Et lorsque, le 16 mars 1935 — j'insiste, messieurs, sur cette date dont on

ne parle jamais dans nos débats — s'est produit le véritable tournant décisif dans l'histoire de l'Europe...

M. Joseph Caillaux, président de la commission des finances. Le 16 mars 1936 :

M. Edouard Daladier, président du conseil. Je dis le 16 mars 1935, monsieur le président. Le 16 mars 1935 s'est produit, pour la première fois depuis vingt ans, la destruction, par un acte unilatéral du chef de l'Allemagne, des traités de paix qui interdisaient le rétablissement en Allemagne du service militaire obligatoire, car la clause essentielle du désarmement d'un pays, c'est évidemment l'interdiction d'instruire les jeunes recrues dans le maniement des armes et de constituer des réserves.

Seize mars 1935 ! Messieurs, Hitler déclare solennellement qu'il rétablit le service militaire obligatoire, que, pour le moment d'ailleurs, il se contentera de 12 corps d'armée et de 30 divisions.

Voilà le premier coup de théâtre qui se produit en Europe. Jusqu'alors, on a chicané sur le payement des réparations, on a réduit les créances, on les a même abandonnées ; mais jamais au point de vue militaire ne s'est produit ce coup brutal du chancelier Hitler disant : « Je ne reconnais plus le traité que mes prédécesseurs ont signé, qui porte la signature de tant de nations. Je rétablis le service militaire obligatoire. Voilà 12 corps d'armée, voilà 30 divisions. »

Qu'a-t-on fait ?

Rien !

M. Henry Lémery. Il y a eu ici une protestation. (Mouvements divers à l'extrême gauche.)

M. Edouard Daladier, président du conseil. Je vous en félicite !

M. le comte Louis de Blévis. Il y en a eu au moins deux !

M. Pierre Laval. Il y a même eu une résolution à Genève.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Oui, il y a eu des résolutions à Genève, bien entendu. Moi, quand je ne franchis pas la Norvège et la Suède dans les conditions difficiles que je viens d'exposer au Sénat, je manque d'énergie, d'initiative, d'audace ; mais ceux qui laissent déchirer le traité, réarmer l'Allemagne et qui ne font rien, ce sont des hommes d'imagination ! (Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

M. Boivin-Champeaux. Et en mars 1936 ?

M. Edouard Daladier, président du conseil. Puis les événements se précipitent, car la France, messieurs, à cette date, est isolée.

Quelques semaines après ce geste d'Hitler, l'Angleterre signe un accord naval avec l'Allemagne. Et cette France isolée, c'est une France désarmée, car la grande politique, dont je ne discute nullement les principes, qui s'explique, qui peut-être était la meilleure, qui consistait, disons le mot, à isoler l'Allemagne ou à l'encercler, s'appuyait sur des protocoles diplomatiques, sur des voyages internationaux ; mais elle oubliait de penser que les règlements internationaux ne valent rien quand on n'a pas dans ses mains des armes, des munitions et des canons.

Et puisqu'on m'a dit hier — c'est ce qui m'a été le plus sensible — que j'avais désarmé la France ou que je ne l'avais pas armée, je veux lire au Sénat quelques chiffres.

Vous l'avez fait observer souvent: qu'est-ce que des fortifications s'il n'y a ni hommes ni armes pour les défendre? Qu'est-ce que des divisions d'active ou des formations si elles n'ont pas le matériel de guerre qui leur est nécessaire? Car enfin, on fait la guerre avec les hommes, c'est entendu, avec les volontés, avec les cœurs, avec les énergies des citoyens prêts au suprême sacrifice, mais on la fait à condition qu'ils soient armés, qu'ils puissent affronter le combat au moins à égalité. Eh bien! messieurs, au 1^{er} janvier 1936 — et cela explique peut-être pourquoi on n'a rien dit à Hitler le 16 mars — qu'y avait-il dans l'armée française comme matériel moderne d'engins blindés? Chars légers, zéro; chars rapides, zéro; automitrailleuses, zéro.

M. François Labrousse. Où sont passés les milliards que nous avons votés?

M. Joseph Caillaux, président de la commission des finances. Nous n'avons jamais refusé un crédit.

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale, de la guerre et des affaires étrangères. Je ne parle pas des responsabilités. Vous les rechercherez. Vous pourrez mettre en jeu la mienne. C'est la guerre, et nous devons tous payer si nous sommes responsables! (Très bien! très bien!)

Mais je dis ce qui est; et j'attends qu'on apporte, au lieu d'une question sur des responsabilités, une négation de ces chiffres. Cela m'intéresserait davantage!

Donc: chars légers, zéro; chars rapides, zéro; chars puissants, 17; automitrailleuses, zéro; chars puissants B I, 17; matériel d'artillerie blindé de 35, zéro; canons de 105 longs, zéro; canons de 47 antichars, zéro; matériel des régions fortifiées — la barrière invincible — : canons de 37 de casemate, zéro; canons de 47 de casemate, zéro; matériel mixte de fortification, zéro.

Plusieurs sénateurs à l'extrême gauche. La Haute Cour!

M. André Morizet. Le budget de la guerre, à quoi sert-il?

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale, de la guerre et des affaires étrangères. Nous discuterons de tout cela jeudi d'une façon approfondie. Vous poserez sur l'utilisation des crédits toutes les questions que ces chiffres appellent. Mais ce n'est pas l'objet de ma démonstration. Moi, je réponds à des attaques et à des critiques que je ne puis pas tolérer! (Très bien!)

Car si j'avais laissé périr dans mes mains les armes de la France, telles que je les avais trouvées à ce moment, il ne s'agirait pas de me renverser, mais de me traduire devant vous et de me fusiller, comme je le mériterais après avoir accompli une véritable trahison par impéritie, par incurie, par incapacité. (Applaudissements.)

J'ai entendu hier que nous n'avions pas d'armes et que, si les Allemands nous avaient attaqués, ils auraient enfoncé les lignes, qu'ils seraient peut-être venus à Paris. Moi, je m'insurge contre de tels propos.

Je dis qu'il y a eu une heure où vous n'aviez pas de matériel moderne, où vous n'aviez que des stocks; c'était au moment où vous faisiez la grande politique d'isolement et d'encerclement de l'Allemagne. C'est parce que vous n'aviez pas d'armes que le Gouvernement qui s'est trouvé aux affaires au mois de mars 1936 — il ne m'a

pas fait ses confidences, mais je crois dire la vérité — a laissé passer l'occupation de la Rhénanie, comme on avait laissé passer le 16 mars 1935, un an avant, le rétablissement du service obligatoire en Allemagne au mépris de tous les traités. (Mouvements.)

Je ne voudrais heurter personne. Je voudrais expliquer et je voudrais surtout me défendre et je me défendrai contre vents et marées. Je me défendrai contre les attaques que je repousse.

La première est d'avoir déclaré la guerre avec légèreté et la seconde est de l'avoir engagée sans avoir armé la France.

J'ai armé la France, malgré les grèves, malgré les occupations d'usines, malgré toutes les difficultés que je ne veux pas énumérer.

Combien fabriquait-on d'avions en 1934 et en 1935, quand on faisait la grande politique? 150, 200. Dans la seule année 1939, on en a fabriqué plus de 2.500. Il n'y avait pas d'engins blindés, il n'y avait pas d'engins anti-chars, de matériel d'artillerie moderne.

Là où finit ma responsabilité directe d'homme chargé d'armer la France, voici les chiffres: ces chars légers, qui étaient zéro, ils étaient, au mois de septembre, 1780. Ces chars « Somua », qui n'existaient pas, étaient 260. Ces chars puissants, au nombre de 17, étaient à cette date 200. Ces auto-mitrailleuses, qui étaient zéro, sont alors au nombre de 407.

Je parle de la période où j'ai cessé de m'occuper des armements. Les matériels de casemate, de zéro au 1^{er} janvier 1936, sont passés à 146 — série terminée — en septembre. Les 47 de casemate sont passés de zéro à 336; ainsi de suite. Je ne veux pas vous accabler de chiffres. Nous reprendrons d'ailleurs ce débat et je ferai le départ entre certains éloges et certaines accusations. J'irai jusqu'au bout de ma pensée et des faits.

En réalité, la France, nous l'avons armée. Et quel est l'homme intelligent, l'homme de bon sens qui peut croire une seconde que, si la France était désarmée, l'Allemagne aurait laissé le soin à Goebbels de gagner la guerre, comme on l'a dit hier à la tribune? Si la France était désarmée, croyez-vous que, depuis six mois, l'Allemagne ne l'aurait pas attaquée?

Laiissons donc cela. Mais je ne veux pas laisser s'accréditer de ces légendes meurtrières qui risquent de faire le plus grand tort à notre pays.

On dit que j'ai déclaré la guerre avec légèreté et vous le répétez. Il y a quelqu'un qui le dit aussi: c'est Goebbels. La Rhénanie avait été occupée grâce au désarmement de la France, et depuis, au bout de paroles données par Hitler, autant de paroles reniées. L'Autriche, la Tchécoslovaquie, partout la politique du parjure et de la destruction physique des malheureux peuples qu'on a conquis, la destruction du peuple par des tortures abjectes qui n'ont pas d'analogie dans l'histoire la plus reculée (Très bien! très bien! et applaudissements.)

Nous, France et Angleterre unies, nous avons dit nettement au maître de l'Allemagne: « Nous n'avons pas réagi, on vous a laissé réarmer le 16 mars 1935; après tout on peut soutenir que c'était votre droit. On vous a laissé occuper la Rhénanie; on peut dire que c'était un pays allemand. On vous a fait la concession de vous donner les Sudètes; on peut dire que les Sudètes étaient un pays alle-

mand. Mais violant votre parole, à peine les signatures étaient-elles sèches, que vous vous êtes rué sur ce malheureux pays dont vous nous aviez juré, à nous, de respecter l'indépendance et la liberté. Nous ne vous croyons plus et nous vous avertissons que si vous menacez maintenant un autre pays, la Pologne ou un autre, nous interviendrons avec nos forces.

Et l'Allemagne s'est jetée sur la Pologne: après la plus honteuse et la plus cynique des comédies diplomatiques. Car elle n'a même pas voulu faire connaître ses conditions de paix, ni à l'Angleterre, ni à la France, ni à la Pologne dont elle a refusé, jusqu'à la fin de la journée tragique, de recevoir l'ambassadeur et auquel, lorsqu'il a enfin été reçu, elle n'a même pas communiqué les conditions de paix.

Alors, nous avons déclaré la guerre avec légèreté et nous sommes responsables de la guerre! Vous auriez voulu que nous laissions l'Allemagne mettre la main sur la Pologne comme elle avait mis la main sur les autres pays? C'était possible! Mais au bout de quelques mois, après avoir transformé la Pologne en protectorat allemand, après avoir incorporé non pas de force, mais en trouvant chez eux un sentiment d'allégresse, les soldats polonais indignés contre la France et la Grande-Bretagne, elle se serait ruée vers vos frontières. Car la parole qui vous a été donnée pour l'Alsace ne vaut pas plus que celle qui vous a été donnée pour les autres. (Vifs applaudissements.)

Trêve d'hypocrisie! Ce n'est pas pour la Pologne que nous sommes entrés en guerre. (Approbat.)

Plusieurs sénateurs. C'est pour nous!

M. Henry Lémery. Evidemment!

M. Edouard Daladier, président du conseil. C'est pour la France. (Applaudissements.)

Ce n'est pas par souci d'obéir à on ne sait quel romantisme de la politique (Très bien!); c'est parce que nous avons compris que notre tour allait venir. (Approbat.) Ce qui le prouve, c'est que, dans notre Alsace et dans notre Lorraine, c'est ville par ville et village par village, par un effort sur toutes les classes de la société, effort d'ailleurs repoussé, d'ailleurs méprisé, mais effort tout de même, que l'Allemagne préparait son histoire des Sudètes, son histoire de Dantzig, son histoire du corridor. Vous ne vous trouvez pas devant des hommes comme le furent les conquérants de l'histoire...

M. Joseph Caillaux. Parfaitement!

M. Edouard Daladier, président du conseil. ...qui respectaient, après tout, le génie des peuples, qui ne faisaient la guerre qu'aux armées et qui comprenaient que derrière ces armées, il y avait en Europe une civilisation commune, qui permettait à Napoléon de recevoir Goethe, alors que les livres des grands écrivains autrichiens, tchèques ou polonais sont brûlés publiquement par la main du bourreau. Vous avez affaire à des hommes de proie qui veulent créer un monde de maîtres et d'esclaves. (Vifs applaudissements.)

Vous avez affaire à des hommes qui veulent transformer tous les pays qui leur résisteront en des terres de désespoir.

Et vous dites que nous avons déclaré la guerre avec légèreté!

Si nous avions attendu d'être plus forts, d'avoir plus de divisions, plus de canons, croyez-vous que l'Allemagne, à son tour,

n'en aurait pas eu davantage ? Si nous avions attendu qu'elle eût incorporé tous ces peuples martyrs — car, vous le savez, on a fait prisonniers sur notre front, des officiers et des soldats autrichiens — si nous avions attendu d'être ainsi seuls derrière nos fortifications, c'eût été la ruée des barbares contre le limes des Romains, et le limes des Romains — j'entends des Français — n'aurait pas résisté à cette ruée.

Mais en allant au secours de la Pologne et en exécutant vis-à-vis d'elle les engagements militaires stricts que nous avions conclus...

M. Henry Lémery. Très bien !

M. Edouard Daladier, président du conseil. ...nous avons obligé l'Allemagne à laisser malgré tout dans ce pays une trentaine de divisions; en Tchécoslovaquie, il reste aussi une dizaine de divisions allemandes.

Et, plus encore que tout cela, il y a ce sentiment que tout n'est pas fini, que, comme le chantent les poètes polonais, la Pologne vivra tant qu'il lui restera des fils vivants. Il y a dans ces pays martyrs, parce que nous résistons, parce que nous nous battons, un sentiment malgré tout d'espérance qui domine toutes les tortures physiques, toutes les tortures morales.

Déclaré la guerre avec légèreté ! Qu'est-ce que vous attendiez donc ? Que l'Allemagne vint en Alsace briser votre mobilisation et votre concentration au moment où vous étiez en train de les faire ?

Non, messieurs, les responsables de la guerre, ce sont ces hommes de proie et de rapine, et c'est contre eux que nous nous battons le temps qu'il faudra. (*Applaudissements.*)

Etait-il possible de finir la guerre en six mois, de conquérir les mines de fer de la Suède avec 50.000 hommes, les pétroles de Bakou avec 100.000 autres, et de nous apporter la victoire dans quelques mois ?

Messieurs, il ne faut pas que je vous laisse la moindre illusion et je dis que celui qui tiendrait le langage que certains désirent serait un homme qui ne ferait pas son devoir envers la patrie.

C'est un ennemi formidable, je l'ai toujours dit à nos soldats, je l'ai toujours dit au peuple de France, qui est devant nous. Il s'arme depuis 1934 et on ne lui a opposé un véritable effort d'armement que depuis l'automne 1936.

Il est très fort, il est très rude, il est habitué à la discipline la plus sauvage. Nous, nous sommes habitués aux disciplines de la liberté et elles valent les autres. Nous nous battons le temps qu'il faudra.

Le moral de l'armée ? Nous avons combattu, beaucoup d'entre vous et moi pendant quatre ans — je ne dis pas que cette guerre durera quatre ans, je dis seulement que nous nous sommes battus pendant quatre ans, que, pendant quatre ans, nous avons tourné, rôdé, rodailé depuis la mer du Nord jusqu'aux Vosges. D'autres étaient sur le front d'Orient. On grinçait, on grognait, on critiquait. Parfois, on injurait certains chefs; mais on marchait, on se battait parce que nous étions des soldats français; et je vous dis que les soldats de 1939 valent les soldats de 1914 et que la race n'a pas dégénéré. (*Vifs applaudissements.*)

Le moral du pays ? Je le sais bien, le pays se plaint; il a raison; il n'a peut-être pas un très bon Gouvernement (*sourires*); peut-être s'il changeait de position sur son

lit, il aurait quelque soulagement. Ce n'est pas certain mais c'est possible.

* Mais qu'est-ce que vous appelez le moral du pays ?

Je comprends les récriminations, je comprends les protestations. Je suis le premier à dire que de lourdes erreurs ont été commises et que nous n'avons pas été assez énergiques — ou assez spectaculaires — dans les sanctions que nous avons prises. Je sais que le paysan se plaint de racheter à un prix supérieur le cheval que la réquisition lui a enlevé à un prix inférieur. Je sais que la ménagère se plaint, que la femme du soldat se plaint que le fonctionnaire touche son traitement intégral lorsqu'il est au front. (*Marques d'approbation.*) Je connais tout cela et, d'accord avec vous, j'espère faire cesser un certain nombre de ces erreurs ou de ces injustices. (*Applaudissements.*) Mais si le canon tonnait, mais si l'Allemagne menaçait, mais si la vie de la patrie était en péril, est-ce que vous croyez que nous sommes un peuple de capitulards et de lâches ?

Je suis sûr du contraire ! Je reçois beaucoup de lettres de soldats et beaucoup de lettres de l'intérieur du pays, et quelques-unes me brisent le cœur, parce que, je dois l'avouer, je pensais, moi aussi, que lorsque le clairon de l'armistice a retenti, c'était fini, c'était une période de l'histoire des hommes qui était close, que jamais plus nous ne serions précipités et surtout que nous ne serions pas obligés de pousser notre peuple sur cette voie douloureuse où nous avons si souvent, si cruellement médité les uns et les autres.

C'est bien cela ! Et cependant, je reçois des lettres de femmes qui ont perdu leur fils, car — vous n'avez pas l'air de le croire tous ! — on se bat tous les jours et toutes les nuits. Des femmes qui ont perdu leur fils, qui ont perdu leur mari et qui ont cette foi qu'ils ne sont pas tombés pour rien, qu'ils sont tombés pour la France, qu'ils sont tombés pour éviter à la France les horreurs que la Pologne et les autres pays ont connues. Les gens du peuple, ils sont plus intelligents ou plus instinctifs que beaucoup de grands hommes. Ils comprennent très bien tout cela. Si vous pouviez libérer les armées dans la victoire dans quelque six mois d'ici, ah ! évidemment, quelle allégresse, quel triomphe, quelle joie tous nous éprouverions ! Vous savez bien que c'est impossible à moins que vous ne vouliez la paix allemande.

M. Camille Chautemps, vice-président du conseil. Personne n'y songe.

M. Edouard Daladier, président du conseil. Vous savez bien que vous n'abattez pas l'Allemagne comme cela. Vous savez bien que vous ne rétablirez pas une vie nouvelle en Europe comme cela. Ce n'est pas vrai. Si notre pays pouvait croire dans quelques mois, parce qu'on aura fait quelques expéditions au dehors, qu'on aura mis l'Allemagne à genoux, pour la première fois je désespérerais et de la victoire et de la patrie, car l'Allemagne, elle, s'est armée, elle s'est cuirassée, elle est forte, elle a tout enduré, et depuis six années on lui fait lire que ses sacrifices seront largement payés lorsque chacun de ses sbires, de ses bourreaux, de ses S. S., de ses gfreiter aura à sa disposition un troupeau d'esclaves comme les Perses dans l'antiquité lointaine. Et vous croyez que ces hommes ainsi hallucinés, ainsi fanatisés, ainsi fortement disciplinés, vous les abattez comme cela ? Moi, je vous dis que c'est

une tâche rude, douloureuse, pleine de sacrifices.

Ces sacrifices, il faut les consentir résolument, ou bien il faut renoncer à toutes ces valeurs spirituelles et morales en lesquelles nous avons foi, les uns et les autres, quelle que soit notre croyance, parce que nous pensons que ce sont elles qui donnent son sens et sa noblesse à la vie des hommes.

Voilà ce que je crois, messieurs. Et me voici arrivé au terme d'un discours certes trop long, que j'aurais voulu abrégé.

Depuis deux ans je gouverne avec la confiance du Parlement, mais plus encore peut-être — excusez-moi, je le dis aussi en comité secret —

M. Joseph Gaillaux. ...du Sénat !

M. Edouard Daladier, président du conseil. ...plus encore peut-être avec la confiance du Sénat.

Personne d'ailleurs ne conteste que, pendant près de deux années, j'ai lutté pour le redressement intérieur de la France, pour la remettre au travail, pour y rétablir le sentiment de l'ordre civique et de la discipline nécessaire à une grande démocratie, aussi nécessaire à une démocratie qu'aux pays totalitaires.

Vous m'avez encouragé, vous m'avez soutenu, et soyez sûrs que je vous en remercie profondément, parce que j'ai été compris de vous. Mais aujourd'hui, vous avez à juger six mois de conduite de la guerre. Il est possible que j'aie commis des erreurs; il est possible que vous considériez que je me suis trompé, que j'ai mal conduit la guerre, que j'ai manqué d'imagination, d'audace, d'énergie, que je me suis laissé enliser dans des méthodes du temps de paix qui ne sont plus valables pour le temps de guerre.

Si vous pensez cela, il faut me le dire. Il faut me le dire aujourd'hui, parce que la France est au-dessus de tout et parce que, si vous n'avez pas confiance dans ces méthodes, si vous ne désirez pas seulement des modifications et des réformes, dont quelques-unes ont été évoquées par M. Paul-Boncour et qui sont en effet nécessaires, mais si vous pensez que la guerre a été mal conduite et qu'elle est conduite, alors il faut me renverser !

Car ce qu'il y a de pire en temps de guerre, c'est la confiance mitigée ou larvée; ce qu'il y a de pire en temps de guerre, c'est l'intrigue de couloirs substituée à la responsabilité. (*Vifs applaudissements sur un très grand nombre de bancs.*)

Aujourd'hui, il n'y a plus de partis, il n'y a que des Français. (*Très bien !*) L'union des Français, j'y ai travaillé de toutes mes forces et je suis prêt à y travailler encore. J'ai essayé à plusieurs reprises de la réaliser sans pouvoir y parvenir. Je suis prêt à recommencer mes efforts; mais, au terme de ce débat, ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Pour moi, je m'excuse de le dire, je n'ai d'autre passion — je voudrais ne heurter personne — je n'ai d'autre religion que la religion de la France.

Que je sois chef du Gouvernement, que je sois député à mon banc, que je sois ailleurs, jusqu'au bout je pense bien que je n'aurai pas d'autre pensée.

Ce que j'ai peut-être, sans être excessif, le droit de vous demander à vous, c'est de dire avec netteté, en ne considérant que la France, si oui ou non vous pensez que je l'ai bien servie. (*Applaudissements sur un très grand nombre de bancs.*)

M. le président. Le Sénat entend sans doute suspendre sa séance pendant quelques instants. (*Assentiment.*)

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à dix-huit heures vingt-cinq minutes, est reprise à dix-huit heures quarante-cinq minutes.*)

M. le président. La séance est reprise.

La parole est à M. Marx Dormoy.

M. Marx Dormoy. Messieurs, le discours nourri de faits, précis, documenté, de M. le président du conseil n'est pas pour faciliter ma tâche, d'autant plus que je suis complètement d'accord avec lui sur toute la dernière partie de son exposé... (*Mouvement au centre.*)

M. Desjardins. C'est justement la plus mauvaise!

M. Marx Dormoy. C'est celle que je trouve la meilleure!

Précisément, en l'entendant, je me demandais si aujourd'hui, avec l'expérience, il recommencerait la politique qu'il a pratiquée et qui nous a conduits au 15 mars 1939 — c'est aujourd'hui l'anniversaire — à l'asservissement de la Tchécoslovaquie. Je suis sûr, je suis convaincu qu'il ne la recommencerait pas, car il a dit tout à l'heure avec force qu'on ne pouvait avoir confiance dans les gangsters qui se trouvent actuellement à la tête de l'Allemagne.

Je veux, puisque je suis à cette tribune, remercier également M. le président du conseil d'avoir souligné avec autorité que les premiers efforts de réarmement datent de 1936. (*Exclamations et rires à droite et sur quelques bancs au centre.*)

M. le comte de Leusse. Vous avez toujours voté contre les crédits militaires au Parlement.

Un sénateur au centre. « Supprimons les crédits de la marine », a écrit M. Blum.

M. Josse. Vous avez emprisonné ceux qui combattaient le communisme, parce que vous ne le combattiez pas; vous protégez vous-même le communisme.

M. Marx Dormoy. Je ne pensais pas que rappeler une parole de M. le président du conseil pouvait provoquer autant d'émotion. Je passe, car il s'agit d'autre chose aujourd'hui. (*Marques d'approbation.*) Je limiterais d'ailleurs mes explications aux seuls événements de Finlande.

Dans la note qu'il a remise le 7 mars dernier au représentant de la Finlande à Paris, dont il a lu une partie tout à l'heure, le président du conseil a tenu à la Finlande un langage regrettable. Il a dit que, si la Finlande ne faisait pas appel à la France, on se désintéresserait de son sort au moment du règlement de compte définitif.

Je le dis comme je le pense: on ne devait pas tenir un pareil propos à une nation dont on a exalté le sacrifice et qui symbolise depuis trois mois et demi qu'elle est en guerre, toute la conscience humaine. Une nation de trois millions d'hommes qui, sachant qu'elle allait au-devant de la mort, n'a pas hésité cependant à dire: non! à l'agresseur, secourant ainsi la peur qui contraint depuis trop d'années les petits Etats à subir la loi de jungle.

M. Henry Lémery. Très bien!

M. Marx Dormoy. Non! On ne devait pas procéder par cette sorte d'ultimatum à l'égard d'un pays dont la radio, actuellement, lance des chants funèbres à tra-

vers le monde pour saluer la fin de la guerre.

C'est un très grave échec essayé par les alliés. On l'a dit, je le répète, messieurs, le diktat de Staline peut avoir des conséquences graves sur le plan intérieur, graves par l'encouragement qu'il apporte à la propagande clandestine et criminelle...

M. Henry Lémery. Très bien!

M. Marx Dormoy. ...des tenants de la troisième internationale. Vous représentez-vous, messieurs, ce que doit être, en ce moment, l'esprit du militant, le sentiment d'exaltation qui l'anime depuis la victoire des Soviets. Je serais bien étonné si, depuis la victoire des Soviets, l'agitation stalinienne, dans les usines, n'avait pas repris avec plus de vigueur. Je ne demande pas sur ce point des explications à M. le ministre de l'armement, mais je suis bien convaincu que s'il avait la possibilité d'en fournir, il ne contredirait pas mes paroles.

Sur le plan international, je passe très rapidement, les répercussions de notre échec en Finlande, car c'est un échec incontestablement, sont plus grandes encore. Que doivent penser, en effet, de nous, les nations menacées: la Hollande, la Belgique, la Suisse, les Etats balkaniques? Elles se demandent sûrement si les alliés, en cas de besoin pour eux, n'arriveraient pas trop tard. C'est qu'en effet le secours que nous avons apporté à la Pologne, M. Paul-Boncour le disait tout à l'heure, a été inefficace, et il a été insuffisant en ce qui concerne la Finlande: je le prouverai tout à l'heure.

On se demande si, en dépit de leurs promesses, les Alliés viendraient, quand il le faudrait, apporter leur aide aux puissances en danger. Et le doute qui étreint les neutres s'est installé aux Etats-Unis où sont de plus en plus nombreux ceux qui marquent des hésitations devant notre cause.

Monsieur le président du conseil, je me permets de dire qu'il faut toujours bien faire ce que l'on fait. (*Exclamations et rires à droite.*) Oui! On accable le gouvernement suédois, les notes d'orientation que la censure donne quotidiennement à la presse s'efforcent d'établir que les Scandinaves, surtout le gouvernement suédois, sont responsables de ce qui est arrivé à la Finlande. Mais les Alliés ont-ils prévenu la Suède suffisamment à temps de leur décision d'intervenir militairement en Finlande?

M. le président du conseil a rappelé tout à l'heure, à la tribune, la lettre qu'il avait envoyée au roi, la réponse qu'il en avait reçue le 20 février, je crois. Mais alors pourquoi avoir entouré de tant de mystère l'effort que vous faisiez? Pourquoi ne pas l'avoir fait connaître publiquement précisément pour orienter les opinions suédoises et norvégiennes? Je sais bien, et vous l'avez dit, que le gouvernement suédois est un gouvernement socialiste. Cela n'est pas tout à fait exact: c'est un gouvernement de coalition. Mais même si c'est un gouvernement socialiste, cela n'a aucune espèce d'importance à mes yeux, car, vous m'entendez, je suis prêt à porter sur lui le jugement le plus sévère si j'avais la certitude que vous avez tout fait pour le déterminer dans le sens que vous souhaitiez.

Gouvernement socialiste, soit! Si vous voulez. Mais alors, monsieur le président du conseil, avez-vous envoyé auprès de lui un ambassadeur extraordinaire pour essayer de le convaincre? Je sais bien ce que vous pourriez me répondre, mais seulement je pense que le 25 février c'était déjà trop tard.

D'autre part, à quelle date avez-vous prévenu le gouvernement finlandais des décisions du conseil suprême? Elles sont, vous l'avez dit, du 5 février dernier.

Or, ce n'est que le 25, si j'en crois M. Chamberlain, que le gouvernement finlandais a été mis au courant des décisions que vous aviez prises.

J'entends bien que vous avez donné tout à l'heure des précisions; mais si vraiment ce n'est que le 25 février qu'on informa le gouvernement finlandais, vous m'accorderez, monsieur le président du conseil, que c'était bien tard.

J'ai l'impression que nous arrivons en effet toujours en retard. Mais je tiens à être équitable. Vous n'êtes pas seul, vous l'avez dit. Je crois sincèrement — je le crois d'autant plus que j'ai écouté avec beaucoup d'attention les explications que vous avez données à cette tribune — je crois sincèrement que vous avez voulu agir, que vous avez voulu aider la Finlande. C'est d'ailleurs parce qu'on sait cela en Finlande que le drapeau de la France y est toujours salué avec respect et sympathie.

Mais alors, je vous le dis, moi qui crois passionnément à la nécessité de l'alliance franco-britannique, moi qui suis persuadé que les liens qui nous unissent avec la démocratie anglaise doivent se renforcer chaque jour davantage, je n'accepte pas qu'on donne l'impression — je sais que ce n'est pas dans votre esprit — que la France est toujours à la suite du gouvernement de la Grande-Bretagne.

Je veux encore, monsieur le président du conseil, vous poser une question. Avez-vous aidé — je crois que le débat est important — avez-vous aidé la Finlande comme vous l'avez déclaré à cette tribune? Je me permets d'en douter (*Vives protestations au centre et à droite.*)

M. le président du conseil sait que je ne dis rien d'injurieux pour sa personne. (*Exclamations sur les mêmes bancs.* — *Parlez! parlez! à gauche.*)

M. le président. Le débat a été jusqu'ici remarquablement calme et digne de notre Assemblée. Je vous demande de vouloir bien laisser toutes les opinions s'exprimer (*Parlez! parlez!*).

M. Marx Dormoy. Je pourrais, en effet, rappeler la réponse que faisait avant-hier M. Chamberlain à M. Hore Belisha. Je n'en ferai rien. C'est pour vous montrer que j'ai bien le droit d'exprimer quelques doutes. Je le dis très nettement — et puisque nous sommes en comité secret, pourquoi mâcher les mots — je conteste formellement, monsieur le président du conseil, les chiffres qui ont été apportés.

Le 7 mars, c'est le jour où nous apprenions par le *Temps* et par *Paris-Soir* que des pourparlers étaient engagés entre la Russie et la Finlande, et c'est ce jour-là qu'on a donné aux journaux une note officielle qui précisait les envois de matériel: 175 avions, 496 canons, des cartouches, des munitions de toute sorte. Vous avez confirmé ces chiffres mardi devant la Chambre et vous en avez apporté également confirmation tout à l'heure à la tribune de cette Assemblée.

Mais les chiffres que vous avez donnés, ce sont ce que j'appellerai des chiffres-programme. On a parlé de bombardiers; aucun bombardier n'est en réalité parti, et cela s'explique aisément sans que j'aie la peine d'insister sur ce point.

Le maréchal Mannerheim, je crois, avait demandé cent bombardiers — vous avez dit cinquante — et il disait qu'avec ces cent qu'il réclamait, il se faisait fort de

détruire toutes les bases d'aviation de l'armée soviétique. On n'a pas pu les envoyer. D'ailleurs voici les chiffres réels...

M. Desjardins. Comment les avez-vous eus ?

M. Marx Dormoy. ...et j'attire l'attention particulière du Sénat sur ce point.

Matériel fourni à la Finlande : Morane 406, 30. Kollhosen, 9. Ce sont de mauvais appareils, j'en appelle d'ailleurs à ceux qui s'occupent particulièrement des choses de l'air. Caudron 714, une dizaine. Ces avions sont également mauvais, ils ne sont plus utilisés dans l'armée de l'air française.

Potez 63 — ce sont à la rigueur des avions d'assaut — 12.

M. Joseph Caillaux. Ils sont très bons.

M. Marx Dormoy. En réalité on a envoyé 61 avions à la Finlande. Je ne suis même pas sûr qu'ils soient tous arrivés. Et aucun bombardier n'a été envoyé. (*Exclamations sur divers bancs.*)

En plus, je reconnais que des ordres ont été donnés d'envoyer 50 Kollhosen : ces appareils ne sont pas partis, ils sont encore en cours de fabrication. (*Interruptions.*)

M. Charles Reibel. Où est la vérité là-dedans ?

M. Marx Dormoy. Messieurs, les chiffres que j'apporte...

M. Desjardins. Ce sont ceux d'Espagne !

M. Marx Dormoy. ...demandant quelque réflexion. S'ils sont faux, il n'est pas difficile de le démontrer à cette tribune. Je prétends qu'ils sont vrais, mais s'il y avait la moindre contestation entre le Gouvernement et moi, il ne serait pas difficile de charger votre commission de l'air de rechercher où est la vérité. (*Protestations.*)

M. Charles Reibel. Y a-t-il contestations ? Les chiffres de M. Dormoy sont-ils acceptés par le Gouvernement comme exacts ?

M. Marx Dormoy. Pour les canons d'ailleurs, c'est exactement la même chose. On m'a assuré hier...

M. Charles Reibel. Voulez-vous, mon cher collègue, me permettre de vous interrompre un instant ?

M. Marx Dormoy. Volontiers.

M. Charles Reibel. Je me permets d'insister auprès du Sénat pour qu'une réponse soit obtenue; il n'est pas possible qu'on apporte successivement à la tribune, d'une part M. le président du conseil, d'autre part un de nos collègues, des chiffres différents concernant les envois qui ont été faits à la Finlande.

Comme M. Dormoy vient de dire qu'il était prêt à établir l'exactitude des chiffres par lui fournis en cas de contestations, je me permets de demander à M. le président du conseil si oui ou non il conteste les chiffres fournis par M. Dormoy. (*Très bien! très bien!*)

M. Marx Dormoy. Je dirai que pour les canons c'est à peu près la même chose.

M. Charles Reibel. Alors! aucune réponse! c'est inconcevable!

M. Marx Dormoy. On m'a assuré, hier, que l'on avait envoyé des canons de 75, mais on a surtout envoyé des canons de 90 de Bange, matériel ancien — qui ont été excellents, je le reconnais, jusqu'à l'arrivée du 75 — mais qui étaient bien également insuffisants pour riposter et imposer silence aux canons à tir rapide de l'artillerie soviétique.

On assure aussi, monsieur le président du conseil, que l'on n'avait pas pris certaines précautions avant d'envoyer ce matériel d'artillerie; on nous assure, on prétend — je ne prends rien à mon compte, mais le Sénat doit être informé — que l'on avait oublié d'envoyer en même temps que les canons, les appareils de visée. (*Mouvements.*)

Pour terminer, monsieur le président du conseil, je ne ferai qu'une allusion discrète aux paroles que vous avez prononcées mardi devant la Chambre et qui ont retenti douloureusement aux oreilles de ceux qui les ont entendues, où, parmi les personnes qui les entendaient, il y avait dans la tribune diplomatique tous les représentants des puissances étrangères, puissances alliées et amies, puissances neutres, puissances non belligérantes.

Ces paroles ont été pour le moins imprudentes, et si nous nous sommes réunis en comité secret, pourquoi ne pas le dire ? C'est bien parce qu'elles avaient provoqué ici et dans l'autre Assemblée une atmosphère difficile qui rend, je le dirai très nettement, une situation gouvernementale aussi difficile.

Monsieur le président du conseil, vous aimez votre pays, vous l'avez dit hier avec force à M. Pierre Laval, vous l'avez dit tout à l'heure dans un admirable mouvement d'éloquence. Au poste où vous êtes, je suis convaincu que vous le servez avec beaucoup de dévouement, avec beaucoup de désintéressement et d'abnégation. Vous êtes un homme de bonne volonté. Personne n'en doute. Mais je crois pouvoir dire que la bonne volonté ne saurait suffire quand il faut surtout, pour gagner la guerre, de la volonté tout court. Monsieur le président du conseil, depuis hier — vous l'avez d'ailleurs déclaré à cette tribune — vous avez entendu des paroles qui vous ont paru dures, même injustes. Mais c'est votre faute! Vous avez assumé toutes les charges, vous avez pris sur vos épaules toutes les responsabilités. Vous êtes président du conseil, ministre de la défense nationale, et, à ce titre, vous assurez la coordination des trois ministères de la défense nationale: guerre, marine et air. Vous êtes ministre de la guerre...

Un sénateur, à droite. Voilà un candidat!

M. Marx Dormoy. Oh non! je vous l'as sure.

Vous êtes ministre de la guerre, vous êtes ministre des affaires étrangères, vous êtes aussi ministre de l'information; j'en passe peut-être. C'est beaucoup, c'est trop pour un seul homme, quel que soit son courage, quelle que soit sa vaillance. (*Interruptions à droite.*)

Avec ce système gouvernemental, il y a fatalement quelque chose qui ne tourne pas, qui ne va pas dans la machinerie gouvernementale. (*Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.*) D'ailleurs, vous, messieurs, qui m'interrompez (*l'orateur s'adresse à la droite.*) vous le dites dans les couloirs, vous n'osez pas le dire ici. (*Exclamations à droite.*)

M. Desjardins. Nous ne sommes pas des remplaçants, nous!

M. Marx Dormoy. Bien entendu; vous êtes représentés au Gouvernement.

Cette situation que vous avez voulue...

M. le général Stuhl. Voilà le bout de l'oreille!

M. Marx Dormoy. ...vous impose de véritables servitudes. Je ne dévoile aucun secret, je le répète, en indiquant

qu'elle pèse lourdement sur le Parlement, qui a, surtout en temps de guerre, le devoir impérieux de se montrer exigeant à l'égard du Gouvernement. (*Très bien! à l'extrême gauche.*)

M. le président. La parole est à M. de Blois.

M. le comte Louis de Blois. Messieurs, à l'heure où nous sommes, les récriminations sont vaines. Tout ce que nous pouvons demander, les uns et les autres, c'est que, des événements cruels qui se sont déroulés, se dégagent des enseignements pour l'avenir.

Je ne fais pas de procès personnel — je le lui répète chaque fois que j'ai l'occasion de monter à cette tribune — à M. le président du conseil. A la vérité, il s'est trouvé dans une situation terriblement difficile. Elle est difficile parce que, depuis 1924, la France a pratiqué une politique d'abandons contre laquelle je n'ai cessé de protester, et je n'ai pas eu, mes chers collègues, la bonne fortune d'être entendu par vous.

De sorte que M. le président du conseil s'est trouvé devant une guerre que, pour ma part, je vous annonçais depuis longtemps, mais à laquelle la plupart d'entre vous se refusaient à croire jusqu'au 30 août 1939.

Il a donc fallu, en six mois, je n'ose dire en un an, monsieur le président du conseil, créer un ministère de l'armement, que ce ministère de l'armement, par un tour de force — je sais qu'il y a des lacunes, mais il y a aussi des tours de force — complète un armement que M. Daladier voudra bien m'excuser de dire encore insuffisant. (*Oui! oui! sur divers bancs.*)

Sur le plan diplomatique et stratégique, nous ne pouvions pas espérer de décision sur la ligne Siegfried, tant au point de vue de nos effectifs que de nos armements et de nos approvisionnements en munitions. Il fallait donc à toutes fins chercher un terrain de diversion. Une occasion s'est présentée avec la Finlande. Malgré les risques, comme vous l'a dit M. Paul-Boncour, il fallait tenter l'opération et je ne parle pas, à la différence des orateurs qui m'ont précédé, de débarquement. Je crois qu'aurait suffi un simple blocus maritime de Petsamo — c'est mon avis, je peux me tromper, je n'ai pas les informations nécessaires. — décidé dès le 20 décembre — nous reviendrons sur cette date — appuyé par une opération dans la mer Noire, que M. Paul-Boncour vous a donné le moyen de justifier.

J'aborde ici un point infiniment délicat, celui de nos rapports avec nos alliés anglais, auxquels je rends hommage, mais auxquels on est bien obligé de reconnaître une volonté de lenteur qui est extrêmement préjudiciable aux opérations.

Non seulement, monsieur le président du conseil, vous faites partie d'une coalition — et c'est l'une de vos difficultés — mais vous devez être en même temps l'animateur de cette coalition car si vous ne l'êtes pas, si vous ne parvenez pas à l'être — et la tâche n'est pas facile — vous arriverez toujours en retard.

Ceci étant acquis, si vous aviez pris une initiative, mettons l'initiative dont vous parlait M. Paul-Boncour en invoquant le traité de Montreux, si vous étiez entré dans la mer Noire, vous auriez ensuite justifié votre opération et les arguments ne vous manqueraient pas. Nos amis Anglais, qui nous auraient blâmés, nous auraient suivis.

Dans ces conditions, c'est l'avenir très incertain et très difficile qui m'inquiète. Car nous savons par exemple qu'avec l'Union des républiques soviétiques, vous êtes dans un état étrange qui n'est ni la paix, ni la guerre, et que, si vous voulez une décision sur le front, il faudra qu'à ce moment vous vous résolviez à rompre avec les Soviets, à déclarer l'état de guerre.

Je ne suis certes pas des amis politiques de mon honorable collègue M. Dormoy, mais lui-même vient de dénoncer tous les périls politiques que faisaient courir et que font encore courir à la France à la fois notre échec en Finlande et la propagande dont le centre est l'ambassade soviétique à Paris.

Je vous ai demandé le 27 décembre pourquoi vous continuiez à tolérer ce cancer qui vous ronge, qui ronge la France. Je dois dire que votre réponse de tout à l'heure m'a malheureusement convaincu que vous étiez déterminé à laisser subsister cette équivoque.

(M. le président du conseil fait un signe de dénégation.)

M. le comte Louis de Blois. Non ? Alors vous comptez prendre une position nette vis-à-vis de l'Union des républiques soviétiques ?

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères. J'ai expliqué tout à l'heure le point de vue de la France comparé à celui de l'Angleterre et de la Turquie. Je croyais m'être fait comprendre d'une façon assez claire.

Je ne puis dire ce que je ferai demain ou après-demain.

M. le comte Louis de Blois. Excusez-moi, monsieur le président du conseil, votre réponse m'a laissé dans l'incertitude. Dans ces conditions, mesurant à la fois les difficultés d'avoir des fronts où une décision quelconque pourrait s'affirmer, et mesurant nos périls intérieurs, je ne fais qu'un seul vœu, c'est qu'à l'avenir, vous ne soyez plus limité par des considérations qui sont plus juridiques que politiques.

M. Edouard Daladier, président du conseil, ministre de la défense nationale et de la guerre et des affaires étrangères. Qui sont politiques !

M. le comte Louis de Blois. Vous nous aviez affirmé une première fois que vous n'étiez pas un juriste ; et voici que vous agissez comme un juriste. C'est, je vous l'assure, une déception pour ceux qui jusqu'ici ont voté pour vous, qui vous ont donné les pouvoirs les plus étendus et qui ne peuvent s'empêcher d'exprimer un regret : celui que votre action et votre initiative n'aient pas été plus promptes ni plus décisives. *(Applaudissements à droite et sur divers bancs.)*

M. le président. La parole est à M. François-Saint-Maur.

M. François-Saint-Maur. Monsieur le président du conseil, mes paroles seront très brèves. Tout m'y porte à la fois, l'heure qu'il est et la compétence que je puis avoir.

Tout à l'heure, vous nous avez conviés, sur le plan et sur le terrain diplomatique, à une petite tournée d'inspection chez les alliés d'aujourd'hui ou de demain ; et plus particulièrement, vous nous avez amenés à Rome. Vous nous avez fait franchir les portes de la Consulta, mais surtout et aussi celles du Quirinal et de la maison de Sa-

voie. Voulez-vous me permettre de vous dire que j'ai regretté que votre périple s'arrête là.

Car à Rome, il y a un autre souverain et il y a, pas très loin du Quirinal, le Vatican. *(Très bien ! très bien !)* Et si aujourd'hui, je me permets cette simple observation, c'est parce que nos buts de paix — je ne dis pas nos buts de guerre — sont conformes aux principes que sa Sainteté Pie XII a exposés dans sa dernière encyclique.

Nul n'a condamné aussi fermement le racisme et le bolchevisme. Nul ne s'est élevé, nul ne s'élève encore avec plus d'énergie contre les horreurs qui sont commises en Pologne et en Finlande, etc... Et lorsqu'il y a quelques jours à peine, von Ribbentrop a sollicité du pape un entretien, il a trouvé devant lui un souverain qui, les yeux dans les yeux, a dit : non ! pas d'absolution sans réparation. L'exemple est rare ; il vient de haut. Il faut le retenir. *(Vifs applaudissements sur de nombreux bancs.)*

Monsieur le président du conseil, ce n'est pas une petite satisfaction pour les catholiques de France de voir concorder ainsi les principes de notre foi et les exigences de notre patriotisme. Comme tous les Français, nous remplissons et — ce qui nous est encore plus sensible — nos enfants remplissent leur devoir. Point d'étonnement, point de reconnaissance pour cela, mais je tenais à vous dire que nous avons au Vatican un garant de la justice de notre cause, un appui moral éventuel que je vous demande, monsieur le président du conseil, d'estimer à toute sa valeur. *(Vifs applaudissements à droite, au centre et sur de nombreux bancs à gauche.)*

M. le président. La parole est à M. Pierre Laval.

M. Pierre Laval. Messieurs, rassurez-vous, à cette heure tardive, je n'ai pas l'intention de rester à cette tribune, mais je pense que vous me pardonnerez, après le discours du président du conseil, d'ajouter quelques mots.

Avais-je perdu l'habitude de la tribune depuis quatre ans ? Est-ce au contraire le fait d'avoir entendu des critiques dirigées contre ma politique qui me ramène à un temps où j'avais coutume de répondre aux interpellations ? C'est peut-être une des raisons qui me ramènent ici devant vous.

Quoiqu'il en soit, j'ai relevé dans le discours de M. Daladier un certain nombre de faits que je veux souligner devant vous. Il a commencé par parler de la Finlande. Il a cité un fait qui a provoqué ce qu'on appelle des mouvements divers : notre ministre à Helsinki aurait détruit le chiffre. J'ai vu des sénateurs s'indigner. Monsieur le président du conseil, renseignez-vous bien. Le chiffre n'est pas ce que vous pensez. C'est le secret des correspondances entre le Quai d'Orsay et les ministres.

Il y a plusieurs chiffres. Il y le chiffre courant. On possède généralement d'ailleurs — c'est la loi de la guerre diplomatique — les chiffres des étrangers. Mais il y a le double chiffre, le plus secret. Je pense que c'est de celui-là que vous voulez parler.

Vous avez dit qu'on avait détruit ce chiffre. Si on l'a détruit, ce doit être un petit livre qu'on remplace. Et on l'a détruit le 20 décembre. Or le ministre n'a reçu d'instructions que le 28 février. Vous êtes très occupé et personne ne le contestera, moi moins qu'un autre, et ces détails peut-être vous échappent. Si c'est

le 20 décembre que M. Magny aurait, probablement dans un geste de nervosité qu'expliqueraient les bombardements, détruit ce petit livre, pourquoi a-t-on attendu le 28 février pour correspondre avec lui ? Comment ! il y a la guerre en Finlande, c'est l'événement crucial, c'est celui qui passionne non seulement les Français mais inquiète le Gouvernement, et on reste sans chiffre !

Tout ceci simplement pour vous dire, monsieur le président du conseil, que, comme à moi-même il m'est arrivé quelquefois, il a dû arriver qu'on a glissé dans votre dossier une petite note sur le chiffre à laquelle il ne faut pas attacher trop d'importance. *(Rires.)*

Monsieur le président du conseil reconnaîtra que si je suis parfois dans l'opposition, j'y mets une certaine discrétion. Depuis que j'ai quitté le pouvoir, on ne m'a jamais vu à la Chambre des députés et c'est la première fois que je monte à la tribune. Seulement, je suis très gêné. Quand je ne monte pas à la tribune, on dit que je suis un homme de couloirs ; et quand j'y viens il faut croire que mes paroles dépassent ma pensée, car je dois employer des expressions excessives qui ont le don d'irriter, je le crois aussi, d'une manière excessive M. le président du conseil. Si j'ai tenu un langage blessant pour vous, monsieur le président du conseil, je le retire, car je ne veux pas qu'il y ait entre vous et moi de malentendu. Mais je ne retire rien de mes critiques.

Vous ne m'avez pas répondu, mais vous avez fait quelque chose qui est de bonne guerre : vous m'avez interpellé sur ma politique. Elle n'est pas en cause, et si elle était en cause, j'en dirais deux mots. Vous m'avez par exemple parlé des armements. J'aime mieux vous dire que, quelque attention que j'aie portée, quand je dirigeais les affaires de mon pays, à toutes les administrations, y compris la guerre, il me serait difficile, à moins d'imaginer sur-le-champ et d'inventer devant vous des chiffres, de pouvoir vous répondre. Mais j'ai été — et je ne pense pas avoir été le seul — impressionné fortement par cette succession massive de zéros : tanks, zéro ; canon, zéro ; chars d'assaut, zéro ; avions, zéro ; partout zéro. Si c'était vrai, je demanderais, comme la plupart de nos collègues, où est passé l'argent, car cela coûtait très cher ! même quand j'étais chef du Gouvernement, le budget de la guerre tenait une place importante dans nos dépenses publiques. Là, votre compétence est plus grande que la mienne, mais ma bonne foi doit être égale à la vôtre. C'est peut-être des prototypes, de matériels nouveaux que vous parliez ? Ils n'étaient peut-être pas encore sortis du cerveau des inventeurs ? C'est possible. En tout cas, pendant cette énumération impressionnante et combien émouvante, et surtout combien éloquent de ces zéros, vous ne me regardiez pas mais je souffrais, j'étais effondré.

Après j'ai réfléchi, je me suis dit : ce n'est pas possible. Maintenant j'ai compris que je pouvais avec assez de tranquillité parler de ces zéros sans être autrement ému.

Vous avez dit : « La politique de 1935 c'était la politique des longs voyages. » Vous avez même employé une autre expression qui n'était pas déplaisante pour ceux qui aiment se promener : la politique des wagons-lits. C'est vrai, monsieur le président du conseil. J'ai beaucoup voyagé. Je suis allé à Rome, à Moscou. Je ne vous ferai pas le récit de ces voyages, mais je répondrai dans d'autres circonstances. Aujourd'hui, l'heure est trop tar-

dive pour que je me permette d'en discuter.

Je suis allé voir le Saint Père; je suis allé voir M. Mussolini; je suis allé voir M. Staline; je serais allé voir le diable pour assurer la paix en Europe et la sécurité de mon pays. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Vous avez dit: « Quand je suis arrivé en 1938, la situation diplomatique était ainsi... » Et vous avez énuméré: en Italie, pas d'ambassadeur... Vous conviendrez que ce n'était pas de ma faute. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Vous avez dit qu'avec l'Espagne les rapports étaient mauvais. Je ne solliciterai là-dessus le témoignage de personne (*Rires*), mais M. Bérenger et les autres membres de la commission pourront attester avec quelle ferveur, pour ne pas dire avec quelle exagération...

M. Henry Bérenger, président de la commission des affaires étrangères. Ferveur hebdomadaire.

M. Pierre Laval. ...avec quelle ferveur hebdomadaire je défendais la cause du général Franco. J'ai même dans ma serviette des autographes de lui dont je suis très fier. Je me garderai de les apporter. Ils attestent qu'au lendemain de la victoire de Catalogne il ne veut pas la laisser passer sans se rappeler au souvenir des Français — c'est de moi qu'il s'agit — qui ont tout fait pour maintenir de bons rapports entre les deux pays.

J'ai fait ce que j'ai pu, et quand vous êtes arrivé, vous avez compris qu'il fallait faire quelque chose.

Voulez-vous que j'évoque un souvenir commun? Un jour — c'était M. Georges Bonnet qui était devant la commission des affaires étrangères; vous étiez, vous, chef du Gouvernement — j'ai été excessivement brutal. Je m'en suis excusé auprès du sympathique et gentil M. Bonnet.

M. Henry Bérenger. Très bien!

M. Pierre Laval. Ensuite, l'on m'a dit: « Vous savez bien que ce n'est pas moi. » J'ai dit: « J'ai compris. » (*Rires.*)

Alors, j'ai vu M. Daladier. Oh! cela n'avait rien de péjoratif pour vous, car je considère qu'un chef de gouvernement doit commander à tout le monde et veiller même aux actes de ses ministres. C'est une opinion personnelle.

Vous vous rappelez, monsieur Daladier, cette adjuration que je m'efforçais de faire émouvante, où je disais: « Avant l'offensive de la Catalogne, il est encore temps d'envoyer auprès du général Franco un mandataire, du genre du mandataire anglais; il l'accepte. » C'est une communication que je vous faisais de sa part. Je disais: si vous tardez trop, l'offensive de Catalogne va commencer. Ensuite, il exigera un ambassadeur. C'est d'ailleurs ce qui est arrivé. J'avais prévenu notre ami Léon Bérard avant son départ. Et quand M. Léon Bérard est revenu de là-bas, il m'a dit: « C'est toi qui avais raison, c'est bien ce qu'il m'a demandé. » Et c'est bien ce que vous avez accordé.

Vous avez envoyé en Espagne — et vous avez bien fait — le plus illustre des Français. Vous avez réparé, chaque fois que vous l'avez pu, des dégâts — laissez-moi vous le dire tout doucement — que vous avez un peu participé à accumuler. (*Applaudissements.*)

M. Henry Lémery. Très bien!

M. Pierre Laval. Aujourd'hui, vous parlez de l'Italie. Pour l'Italie, c'était de bonne guerre: le télégramme de François-

Poncet, ces « personnalités voyantes ». Je vais vous faire une confidence: je ne me reconnais pas dans ces personnalités voyantes. (*Sourires et applaudissements à droite.*)

Pour le prendre sur le ton de la bonne humeur, il vaut mieux que le débat entre nous deux se termine ainsi; car je souffrais de vous voir souffrir tout à l'heure d'expressions qui vous avaient blessé.

Mais j'en reviens au fond du problème, au débat que j'ai moi-même provoqué avec mes collègues interpellateurs.

Qu'est-ce que nous avons demandé? De nous faire connaître comment vous conceviez la conduite diplomatique de la guerre.

M. le comte Louis de Blois. C'est cela!

M. Pierre Laval. Et ce ne sont pas les critiques que vous m'avez faites et auxquelles j'ai répondu — insuffisamment —, ce ne sont pas les adjurations patriotiques que vous nous avez adressées tout à l'heure et auxquelles tout le monde a répondu, ce ne sont pas vos affirmations, qui nous sont communes à tous, que nous devons placer la France par dessus tout ce qui nous divise. Nous sommes d'accord sur tout cela, et personne ne peut élever la moindre protestation sur vos propos qui ont reçu une adhésion unanime. Non! la seule constatation que je veux faire — je ne la développerai pas à cette heure tardive — c'est que vous n'avez pas répondu à l'essentiel des questions que je vous ai posées. Et parce que, moi aussi, je place la France au-dessus de tout, qu'elle est notre religion commune, écoutez. Depuis la guerre, les démocraties ont vécu dans l'illusion, elles se sont endormies à Genève en rêvant sécurité collective et désarmement, pendant que des réalités tragiques allaient se dresser devant elles. Et l'on savait pourtant que, de jour et de nuit, à une cadence accélérée, tout un peuple debout travaillait sans relâche, forgeait ses armes pour déborder ses frontières. Et en France, on construisait alors la paix dans les meetings.

Aujourd'hui, nous sommes dans la guerre, nous y sommes depuis six mois. Vous avez présentes à la mémoire les observations que j'avais l'honneur hier de formuler à cette tribune. Je les maintiens. Nous voulons gagner la guerre. Dans quelques jours, vraisemblablement, le voyage de M. Summer Wells aura des suites diplomatiques. Et nous allons clore ce comité secret, je ne dis pas sans connaître votre sentiment à cet égard — il me semble que vous l'avez tout à l'heure assez nettement exprimé — mais sans connaître exactement, sinon rien de plus que ce que nous savions déjà, comment la guerre était conduite.

Ne croyez pas que, dans mes propos ni dans mon attitude, il y ait rien de blessant pour votre personne. Vous êtes chef du Gouvernement de la France au moment le plus dramatique de son histoire. Que vous n'avez qu'un souci: bien servir votre pays, j'en suis sûr, tout le monde en est sûr. Mais nous sommes quelques-uns à penser que ce ne sont pas les meilleures méthodes que vous employez! (*Vifs applaudissements à droite et sur quelques bancs au centre.*)

M. le président. Personne ne demande plus la parole?...

L'ordre du jour suivant a été proposé par MM. Paul Bénazet, Jean Valadier et Marcel Donon:

« Le Sénat...

M. Léon Perrier. Il est retiré, monsieur le président.

M. Paul Bénazet. On nous a fait observer que cet ordre du jour aurait sa place à la fin des séances secrètes sur les crédits militaires, la semaine prochaine.

M. le président. L'ordre du jour est retiré.

M. Bienvenu-Martin. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. Bienvenu-Martin.

M. Bienvenu-Martin. J'ai l'honneur de demander au Sénat de suspendre la séance pendant un quart d'heure afin de permettre aux groupes de se réunir et de s'entendre sur un ordre du jour.

M. le président. M. Bienvenu-Martin demande au Sénat de suspendre sa séance pendant quelques instants.

Il n'y a pas d'opposition?...

La séance est suspendue.

(*La séance, suspendue à dix-neuf heures quarante minutes, est reprise à vingt heures quinze minutes.*)

M. le président. La séance du Sénat en comité secret est reprise.

Je suis saisi de l'ordre du jour suivant, signé de MM. Bienvenu-Martin, Jourdain, Léon Bérard, de Monti de Rezé:

« Le Sénat,

« Affirmant la responsabilité de l'Allemagne dans la guerre et adressant à l'héroïque Finlande l'hommage de son admiration et de la foi qu'il garde dans ses destinées,

« Confiant dans le Gouvernement pour, en étroit accord avec nos alliés, conduire la guerre avec une énergie croissante jusqu'à la victoire complète qui assurera la liberté de toutes les nations,

« Passe à l'ordre du jour. »

La parole est à M. Pierre Laval.

M. Pierre Laval. Monsieur le président, je demande le vote de cet ordre du jour par division. En effet, la première partie peut être volée, sans qu'il y ait lieu à scrutin, par le Sénat unanime, pour saluer la Finlande et flétrir l'Allemagne. La demande de scrutin s'appliquerait alors à la seconde partie de l'ordre du jour.

M. le président. M. Pierre Laval demande le vote par division. Mais je dois faire observer que nous ne pouvons procéder au vote qu'en séance publique et que nous sommes encore réunis en comité secret.

Je demande à nos collègues si, sur cet ordre du jour, ils ont à présenter des observations qui doivent être fournies en comité secret.

M. le comte Louis de Blois. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. de Blois.

M. le comte Louis de Blois. Je demande que l'ordre du jour flétrisse en même temps l'Allemagne et la Russie. (*Mouvements divers.*)

Un sénateur, au centre. Nous ne sommes pas en guerre avec la Russie.

M. le comte Louis de Blois. Nous avons beaucoup de raisons pour flétrir l'une et l'autre; il n'y a pas de raison de flétrir l'une sans l'autre; car enfin, qui donc a attaqué la Finlande, si ce n'est la Russie?

M. le président. Je ne puis appeler le Sénat à se prononcer que sur l'ordre du jour dont j'ai donné connaissance.

J'ajoute que je n'ai reçu aucune demande d'explication de vote.

Je pense qu'il ne s'en produira pas autrement. Il devrait être entendu qu'en séance publique les explications de vote ne devraient pas faire naître ce débat et amener des observations qui auraient du être réservées au comité secret.

La parole est à M. Reibel.

M. Charles Reibel. Messieurs, je voudrais reprendre sous une autre forme l'observation, que je crois très juste, de M. le comte Louis de Blois.

Il paraît assez singulier de parler de l'Allemagne et non pas de la Russie, alors que nous sommes au lendemain de l'effondrement de la Finlande. (*Mouvements divers.*)

Je comprends parfaitement l'inconvénient qu'il y a à parler de la Russie. Seulement, je me demande s'il est opportun de laisser la phrase sur l'Allemagne, d'autant plus que cette phrase paraît indiquer que la question de sa responsabilité peut être discutée.

A mon avis, ce membre de phrase n'ajoute rien et il a deux inconvénients : celui que signalait M. de Blois et celui de laisser admettre qu'on discute la responsabilité de l'Allemagne.

C'est pourquoi personnellement je conseillerais la suppression de ce membre de phrase. (*Mouvements divers.*)

M. le président. Je demande aux signataires de l'ordre du jour s'ils en maintiennent les termes sans changement.

M. Henri Laudier. Ce qui est fâcheux, c'est que la Finlande vienne immédiatement après l'Allemagne. Cela pourrait laisser supposer que c'est à l'Allemagne qu'on impute l'affaire de Finlande.

M. le président. Je ne suis saisi d'aucun amendement à l'ordre du jour.

M. Anatole Manceau. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. Manceau.

M. Anatole Manceau. Messieurs, j'avais déjà demandé avant vous qu'on enlève ces mots : « la responsabilité de l'Allemagne ». On aurait l'air d'avoir discuté en comité secret cette responsabilité. On n'a pas besoin d'en parler. C'est connu. C'est un truisme. On le sait. En parlant de la Finlande tout de suite après l'allusion à l'Allemagne, on a l'air de discuter la responsabilité de l'Allemagne, alors qu'on ne l'a pas fait.

M. Pierre Laval. Je demande aux auteurs de l'ordre du jour, qui sont dans la salle, de se concerter tout de suite et de donner satisfaction aux observations présentées.

M. Pierre de Courtois. Il n'y aurait qu'à supprimer le membre de phrase litigieux, monsieur le président.

M. le président. Je prie les signataires de l'ordre du jour de se consulter sans que nous ayons à suspendre la séance.

Je rappelle que les signataires de l'ordre du jour sont MM. Bienvenu-Martin, Paul Jourdain, Léon Bérard et de Monti de Rezé.

M. le comte de Lusse. Suspension !
Voix nombreuses. Non ! non !

M. Bienvenu-Martin. Je demande la parole.

M. le président. La parole est à M. Bienvenu-Martin.

M. Bienvenu-Martin. La partie de l'ordre du jour qui a fait l'objet de certaines critiques affirme une chose que personne ne conteste, à savoir que la responsabilité de la guerre incombe à l'Allemagne. Il n'y a pas de doute sur ce point. Par conséquent, ce qui est dit dans l'ordre du jour affirme une chose que tout le monde connaît.

Je crois donc qu'il est possible de supprimer cette partie de l'ordre du jour. (*Applaudissements.*)

M. le président. Le premier alinéa de l'ordre du jour serait donc ainsi conçu : « Le Sénat, adressant à l'héroïque Finlande l'hommage de son admiration et de la foi qu'il garde dans ses destinées... » (*Très bien ! très bien !*)

Le second alinéa : « Confiant dans le gouvernement, etc. » reste sans changement.

Nous sommes bien d'accord ? Il n'y aura pas d'explication de vote ? (*Assentiment.*)

Nous pouvons donc dès maintenant rouvrir la séance publique, d'ici quelques minutes. (*Adhésion.*)

(*Le comité secret prend fin le mercredi 15 mars à vingt heures vingt-cinq minutes.*)

Le Chef du service de la sténographie du Sénat,
H. CHAPUIS.